

RAPPORT ANNUEL 2014

REITMANS SMART SET RW & CO. THYME PENNINGTONS ADDITION ELLE



Reitmans  
(CANADA) LIMITÉE

# REITMANS EST LE CHEF DE FILE DES DÉTAILLANTS SPÉCIALISÉS AU CANADA

NOTRE OBJECTIF EST SIMPLE,  
OFFRIR À NOTRE CLIENTÈLE  
UN SERVICE DÉDIÉ, AXÉ SUR  
LA VALEUR ET L'EXCELLENCE.  
EN ENCOURAGEANT L'INNOVATION,  
LA CROISSANCE, LE PROGRÈS  
ET LE TRAVAIL D'ÉQUIPE,  
NOUS CHERCHONS À OFFRIR  
À NOTRE CLIENTÈLE CE QU'IL  
Y A DE MIEUX SUR LE MARCHÉ EN  
TERMES DE QUALITÉ ET DE VALEUR.



# À NOS ACTIONNAIRES

L'exercice 2014 a été une année des plus difficiles et éprouvantes.

Les ventes de l'exercice 2014 (52 semaines) se sont élevées à 960 397 000 \$ contre 1 000 513 000 \$ pour l'exercice clos le 2 février 2013 (53 semaines), en baisse de 4,0 %. Les ventes des magasins comparables ont reculé de 2,8 %. Pour l'exercice 2014, la marge brute de la société a baissé, passant de 62,8 % pour l'exercice 2013 à 60,7 %. Le bénéfice net de l'exercice 2014 a diminué de 59,1 % pour s'établir à 10 788 000 \$ (bénéfice dilué par action de 0,17 \$) en regard d'un bénéfice net de 26 356 000 \$ (bénéfice dilué par action de 0,40 \$) pour l'exercice 2013. Pour l'exercice 2014, le BAIIA ajusté<sup>1</sup> a fléchi de 20 140 000 \$, ou 22,2 %, pour se chiffrer à 70 453 000 \$, comparativement à 90 593 000 \$ pour l'exercice 2013. La diminution du bénéfice est essentiellement attribuable au piètre rendement de la bannière Smart Set et des activités américaines des espaces-boutiques Thyme Maternité.

Le secteur du détail au Canada a continué à poser de redoutables défis qui ont été difficiles à relever et à surmonter. La faiblesse de la conjoncture économique, l'arrivée d'entreprises étrangères au Canada et la compétitivité accrue des sites de commerce électronique ont contribué à créer une vive concurrence alors que les détaillants rivalisent agressivement sur le marché limité de la consommation. La pression concurrentielle a continué d'exiger davantage de prix promotionnels, ce qui a eu une incidence négative sur les ventes et les marges.

La société a effectué d'importants changements à l'image de ses différentes bannières. Les diverses stratégies de marque mises en œuvre et liées aux bannières Reitmans, Addition Elle et Penningtons ont obtenu une réaction positive de la part de la clientèle. La performance de la bannière Smart Set a été particulièrement décevante en dépit de ses efforts continus visant à se repositionner et à revamp son image pour regagner l'acceptation des consommateurs.

La société a entrepris de réduire les coûts à l'échelle de l'entreprise. Ces mesures comprenaient un examen des activités et processus du siège social ayant pour but d'accroître l'efficacité. À ce jour, ces mesures ont donné lieu à une réduction de l'effectif au siège social et dans les bureaux régionaux. D'autres économies ont été réalisées grâce à une meilleure gestion des coûts dans des secteurs non liés aux salaires. La société poursuit son examen visant les améliorations aux processus et prévoit générer des économies supplémentaires et accroître l'efficacité au fur et à mesure que la société fait progresser ce projet.

Au cours de l'exercice, la société a ouvert 25 magasins et en a fermé 58. Ainsi, au 1<sup>er</sup> février 2014, la société comptait 878 magasins en exploitation, soit 349 Reitmans, 129 Smart Set, 77 RW & CO., 70 Thyme Maternité, 152 Penningtons et 101 Addition Elle, comparativement à un total de 911 magasins au 2 février 2013. De plus, la société exploite 23 espaces-boutiques Thyme Maternité dans des magasins Babies"R"Us au Canada et compte des espaces-boutiques dans 169 magasins Babies"R"Us aux États-Unis. La performance des espaces-boutiques de Thyme Maternité aux États-Unis a été insatisfaisante et ils n'ont pas obtenu les résultats prévus. La société a décidé de fermer ses espaces-boutiques de Thyme Maternité aux États-Unis. Les fermetures devraient avoir lieu jusqu'en juin 2014. Une grande partie des coûts attribuables à ces fermetures ont été engagés au cours de l'exercice 2014. Pendant l'exercice 2015, nous prévoyons ouvrir 8 magasins, en fermer 44 et en rénover 40, pour un coût en capital approximatif de 20 000 000 \$.

La société poursuit sa stratégie visant à offrir aux consommateurs canadiens des vêtements mode à très bons prix. Nous sommes fiers des réussites des 88 dernières années et très confiants par rapport à l'avenir. Nous sommes convaincus d'avoir les meilleurs actifs parmi les détaillants spécialisés du Canada. Nos activités sont menées par des professionnels hautement motivés et extrêmement compétents. Nous tenons à transmettre nos remerciements et notre gratitude les plus sincères à tous nos associés de vente, fournisseurs, clients et actionnaires, car ces personnes sont responsables du succès des années passées, et nous comptons sur elles pour relancer la croissance de la société.

Au nom du conseil d'administration,

(signé)

Jeremy H. Reitman  
Président du conseil et chef de la direction

Montréal, le 2 avril 2014

<sup>1</sup> Veuillez consulter la note sur les mesures non conformes aux PCGR figurant dans le rapport de gestion.

# FAITS SAILLANTS DES 5 DERNIÈRES ANNÉES

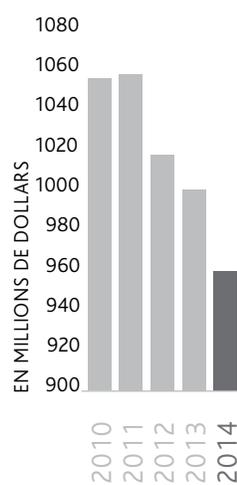
POUR LES EXERCICES CLOS EN :  
(EN MILLIERS, SAUF LES MONTANTS PAR ACTION)  
(NON AUDITÉ)

|  | 2014                                | 2013 <sup>2</sup>                   | 2012                                | 2011                                | 2010 <sup>1</sup>                   |
|--|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|
| <b>VENTES</b>                                      |                                     |                                     |                                     |                                     |                                     |
| 1 <sup>er</sup> trimestre                          | 216 861 \$                          | 217 094 \$                          | 219 296 \$                          | 235 745 \$                          | 231 652 \$                          |
| 2 <sup>e</sup> trimestre                           | 253 445                             | 279 513                             | 286 075                             | 292 026                             | 286 071                             |
| 3 <sup>e</sup> trimestre                           | 249 414                             | 236 247                             | 254 072                             | 262 515                             | 270 684                             |
| 4 <sup>e</sup> trimestre                           | 240 677                             | 267 659                             | 259 954                             | 268 714                             | 268 120                             |
| <b>Total</b>                                       | <b>960 397 \$</b>                   | <b>1 000 513 \$</b>                 | <b>1 019 397 \$</b>                 | <b>1 059 000 \$</b>                 | <b>1 056 527 \$</b>                 |
| <b>RÉSULTAT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES</b>      |                                     |                                     |                                     |                                     |                                     |
| 1 <sup>er</sup> trimestre                          | (4 073) \$                          | (199) \$                            | 5 018 \$                            | 22 825 \$                           | 10 814 \$                           |
| 2 <sup>e</sup> trimestre                           | 10 280                              | 34 377                              | 40 968                              | 53 612                              | 38 100                              |
| 3 <sup>e</sup> trimestre                           | 5 322                               | (983)                               | 10 609                              | 27 819                              | 27 076                              |
| 4 <sup>e</sup> trimestre                           | (20 878)                            | (2 711)                             | 5 224                               | 19 886                              | 21 879                              |
| <b>Total</b>                                       | <b>(9 349) \$</b>                   | <b>30 484 \$</b>                    | <b>61 819 \$</b>                    | <b>124 142 \$</b>                   | <b>97 869 \$</b>                    |
| <b>BÉNÉFICE NET (PERTE)</b>                        |                                     |                                     |                                     |                                     |                                     |
| 1 <sup>er</sup> trimestre                          | (2 586) \$                          | (119) \$                            | 624 \$                              | 15 770 \$                           | 7 801 \$                            |
| 2 <sup>e</sup> trimestre                           | 10 182                              | 27 649                              | 31 680                              | 38 706                              | 26 426                              |
| 3 <sup>e</sup> trimestre                           | 5 763                               | (29)                                | 10 561                              | 20 692                              | 18 921                              |
| 4 <sup>e</sup> trimestre                           | (2 571)                             | (1 145)                             | 4 674                               | 13 817                              | 14 088                              |
| <b>Total</b>                                       | <b>10 788 \$</b>                    | <b>26 356 \$</b>                    | <b>47 539 \$</b>                    | <b>88 985 \$</b>                    | <b>67 236 \$</b>                    |
| <b>BÉNÉFICE DE BASE PAR ACTION (PERTE)</b>         |                                     |                                     |                                     |                                     |                                     |
| 1 <sup>er</sup> trimestre                          | (0,04) \$                           | 0,00 \$                             | 0,01 \$                             | 0,23 \$                             | 0,11 \$                             |
| 2 <sup>e</sup> trimestre                           | 0,16                                | 0,42                                | 0,48                                | 0,58                                | 0,38                                |
| 3 <sup>e</sup> trimestre                           | 0,09                                | 0,00                                | 0,16                                | 0,31                                | 0,28                                |
| 4 <sup>e</sup> trimestre                           | (0,04)                              | (0,02)                              | 0,07                                | 0,21                                | 0,21                                |
| <b>Total</b>                                       | <b>0,17 \$</b>                      | <b>0,40 \$</b>                      | <b>0,72 \$</b>                      | <b>1,33 \$</b>                      | <b>0,98 \$</b>                      |
| <b>BÉNÉFICE NET</b>                                | <b>10 788 \$</b>                    | <b>26 356 \$</b>                    | <b>47 539 \$</b>                    | <b>88 985 \$</b>                    | <b>67 236 \$</b>                    |
| <b>BÉNÉFICE DE BASE PAR ACTION</b>                 | <b>0,17 \$</b>                      | <b>0,40 \$</b>                      | <b>0,72 \$</b>                      | <b>1,33 \$</b>                      | <b>0,98 \$</b>                      |
| <b>CAPITAUX PROPRES<br/>PAR ACTION</b>             | <b>423 431 \$</b><br><b>6,56 \$</b> | <b>454 893 \$</b><br><b>7,04 \$</b> | <b>492 852 \$</b><br><b>7,51 \$</b> | <b>512 800 \$</b><br><b>7,73 \$</b> | <b>510 166 \$</b><br><b>7,55 \$</b> |
| <b>NOMBRE DE MAGASINS</b>                          | <b>878</b>                          | <b>911</b>                          | <b>942</b>                          | <b>968</b>                          | <b>977</b>                          |
| <b>DIVIDENDES VERSÉS</b>                           | <b>41 981 \$</b>                    | <b>52 068 \$</b>                    | <b>52 654 \$</b>                    | <b>51 895 \$</b>                    | <b>49 351 \$</b>                    |
| <b>PRIX DES ACTIONS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE</b> |                                     |                                     |                                     |                                     |                                     |
| <b>ACTIONS DE CATÉGORIE A SANS DROIT DE VOTE</b>   | <b>5,56 \$</b>                      | <b>12,39 \$</b>                     | <b>14,64 \$</b>                     | <b>17,81 \$</b>                     | <b>16,14 \$</b>                     |
| <b>ACTIONS ORDINAIRES</b>                          | <b>5,61 \$</b>                      | <b>11,85 \$</b>                     | <b>14,98 \$</b>                     | <b>18,18 \$</b>                     | <b>15,00 \$</b>                     |

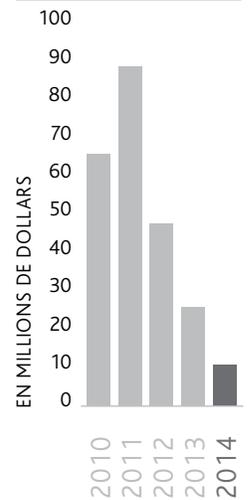
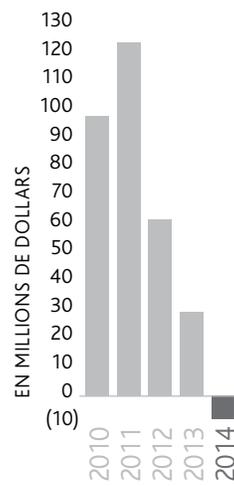
<sup>1</sup> L'exercice clos en 2010 est présenté conformément aux principes comptables généralement reconnus canadiens antérieurs et n'a pas été retraité pour être conforme aux termes des Normes internationales d'information financière («IFRS»).

<sup>2</sup> Chiffres ajustés pour tenir compte de l'incidence de la mise en œuvre des modifications à l'IAS 19, *Avantages du personnel*.

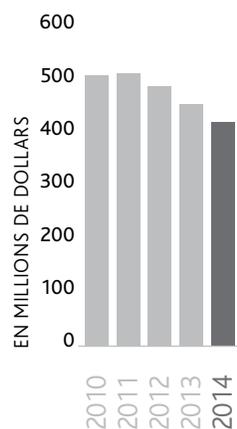
### VENTES<sup>1</sup>



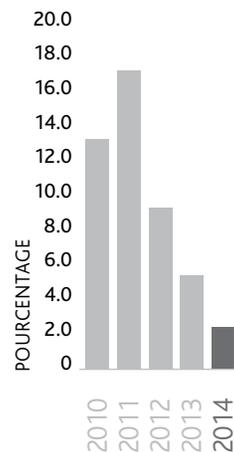
### RÉSULTAT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES<sup>1,2</sup> BÉNÉFICE NET<sup>1,2</sup>



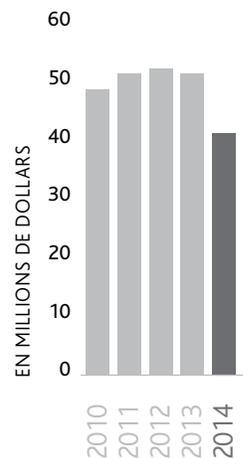
### CAPITAUX PROPRES<sup>1,2</sup>



### RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES<sup>1,2</sup>



### DIVIDENDES



<sup>1</sup> L'exercice clos en 2010 est présenté conformément aux principes comptables généralement reconnus canadiens antérieurs et n'a pas été retraité pour être conforme aux termes des Normes internationales d'information financière (« IFRS »).

<sup>2</sup> L'exercice clos en 2013 a été ajusté pour tenir compte de l'incidence de la mise en œuvre des modifications à l'IAS 19, *Avantages du personnel*.

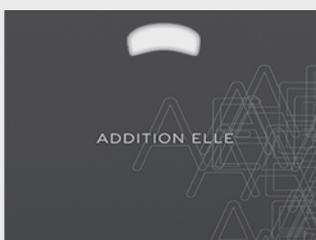
# MAGASINS À TRAVERS LE CANADA

| REITMANS   | SMART SET  | RW & CO.  | THYME     | PENNINGTONS | ADDITIONELLE | TOTAL DE MAGASINS |
|------------|------------|-----------|-----------|-------------|--------------|-------------------|
| 14         | 3          | 1         | –         | 4           | 2            | 24                |
| 3          | 3          | –         | –         | 1           | –            | 7                 |
| 19         | 4          | 2         | 1         | 6           | 2            | 34                |
| 13         | 4          | 3         | 1         | 5           | 3            | 29                |
| 83         | 41         | 18        | 21        | 28          | 28           | 219               |
| 112        | 43         | 29        | 26        | 55          | 37           | 302               |
| 13         | 4          | 2         | 2         | 5           | 3            | 29                |
| 11         | 3          | 2         | 2         | 6           | 3            | 27                |
| 41         | 14         | 10        | 10        | 21          | 16           | 112               |
| 38         | 10         | 10        | 7         | 21          | 7            | 93                |
| 1          | –          | –         | –         | –           | –            | 1                 |
| 1          | –          | –         | –         | –           | –            | 1                 |
| <b>349</b> | <b>129</b> | <b>77</b> | <b>70</b> | <b>152</b>  | <b>101</b>   | <b>878</b>        |



## TOTAL DE MAGASINS

TERRE-NEUVE  
 ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD  
 NOUVELLE-ÉCOSSE  
 NOUVEAU-BRUNSWICK  
 QUÉBEC  
 ONTARIO  
 MANITOBA  
 SASKATCHEWAN  
 ALBERTA  
 COLOMBIE-BRITANNIQUE  
 TERRITOIRES DU NORD-OUEST  
 YUKON



349

**REITMANS** marie superbement coupes et styles uniques avec qualité et valeur supérieures. D'un océan à l'autre avec ses 349 magasins d'une superficie moyenne de 4 600 pieds carrés, Reitmans est la destination par excellence des femmes désirant revamper leur garde-robe avec des vêtements dernier cri et à bon prix. Forte d'une réputation solide quant à la qualité de son service et d'une clientèle fidèle et diversifiée, Reitmans veut poursuivre ses efforts en vue d'enrichir l'expérience client en s'assurant de répondre aux besoins des femmes, peu importe quand elles choisissent de magasiner. Il est aussi possible de se procurer les vêtements Reitmans en ligne, au [reitmans.com](http://reitmans.com).

129

Comptant 129 magasins d'une superficie moyenne de 3 400 pieds carrés, **SMART SET** est la destination mode où il n'aura jamais été aussi inspirant pour les jeunes femmes d'être ensemble. Vêtements de carrière, denim, articles essentiels et accessoires – Smart Set est une destination mode pour femmes vous offrant des styles tendance novateurs à agencer. Il est aussi possible de se procurer les vêtements Smart Set en ligne, au [smartset.ca](http://smartset.ca).

77

**RW & CO.** est une marque au style inspirant qui s'adresse aux hommes et aux femmes à la mentalité urbaine. Que ce soit pour le travail ou pour le week-end, RW & CO. propose des vêtements mode inspirés des dernières tendances et qui combinent style et qualité tout en portant une attention unique aux détails. RW & CO. exploite 77 magasins d'une superficie moyenne de 4 500 pieds carrés dans des zones de premier choix dans les principaux centres commerciaux partout au Canada, ainsi qu'un site de commerce électronique: [rw-co.com](http://rw-co.com).

70

**THYME MATERNITÉ**, chef de file canadien de la mode pour futures mamans, propose des styles actuels tendance pour tous les aspects de leur vie, de la détente au travail, ainsi qu'une gamme complète de vêtements et d'accessoires pour l'allaitement. Thyme donne aux futures mamans de précieux conseils, des trucs mode et de l'information sur les produits afin de les aider pendant et après cette aventure incroyable qu'est la grossesse. Thyme exploite 70 magasins d'une superficie moyenne de 2 300 pieds carrés situés dans des centres commerciaux importants et des mégacentres à l'échelle nationale, ainsi que 23 espaces-boutiques dans des magasins Babies"R"Us au Canada. Il est aussi possible de se procurer les vêtements Thyme Maternité en ligne, au [thymematernity.com](http://thymematernity.com).

5

152

Chef de file canadien du marché des vêtements de grande taille, **PENNINGTONS** propose à tout coup une expérience unique et inspirante de magasinage, où vêtements seyants et de qualité riment avec valeur inégalée. Penningtons, c'est l'« art de la mode accessible »! Destination mode des tailles 14 à 32, Penningtons exploite 152 magasins au Canada, d'une superficie moyenne de 6 000 pieds carrés, ainsi que le site [penningtons.com](http://penningtons.com), où il est possible de magasiner en tout temps. De la tête aux pieds, nos clientes trouveront les vêtements et les articles les mieux adaptés à leur silhouette, qu'il s'agisse de lingerie, de vêtements de tous les jours, de denim mode, de tenues de travail ou de détente, de chaussures et de vêtements de sport.

101

**ADDITION ELLE** est la destination mode par excellence pour les femmes de taille forte du Canada. Grâce à sa vision de « démodécrairie », Addition Elle propose à ses clientes les dernières tendances branchées et les essentiels mode dans un environnement de magasinage inspirant. Des vêtements de détente aux robes à couper le souffle, en passant par les vêtements contemporains pour la femme de carrière, les dessous séducteurs, les accessoires, les chaussures, les vêtements de sport haute performance et la plus vaste sélection de denim de marque, la cliente est sûre de trouver tout ce qu'il lui faut. La marque Addition Elle pour les femmes de taille forte comprend une gamme incroyable d'articles pour tous les goûts axés sur la mode, la qualité et la coupe. Addition Elle exploite 101 magasins d'une superficie moyenne de 6 000 pieds carrés dans les grands centres commerciaux et mégacentres du pays, ainsi qu'un site de commerce électronique à l'adresse [additionelle.com](http://additionelle.com).

# RAPPORT DE GESTION SUR LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS OPÉRATIONNELS

POUR L'EXERCICE CLOS LE 1<sup>ER</sup> FÉVRIER 2014

Le présent rapport de gestion sur la situation financière et les résultats opérationnels (le « rapport de gestion ») de Reitmans (Canada) Limitée et de ses filiales (« Reitmans » ou la « société ») doit être lu à la lumière des états financiers consolidés audités de Reitmans au 1<sup>er</sup> février 2014 (l'« exercice 2014 ») et au 2 février 2013 (l'« exercice 2013 ») et pour les exercices clos à ces dates, ainsi que des notes y afférentes, lesquels sont disponibles sur le site [www.sedar.com](http://www.sedar.com). Le présent rapport de gestion est daté du 2 avril 2014.

Tous les renseignements financiers contenus dans le présent rapport de gestion et dans les états financiers consolidés audités de Reitmans ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), aussi appelées principes comptables généralement reconnus (« PCGR »), telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Tous les montants d'argent qui figurent dans le présent rapport sont en milliers de dollars canadiens, sauf lorsqu'il s'agit d'un montant par action. Les états financiers consolidés audités et le présent rapport de gestion ont été examinés par le comité d'audit de Reitmans et ont reçu l'approbation du conseil d'administration de la société le 2 avril 2014.

Des renseignements supplémentaires sur Reitmans sont disponibles sur le site Web de la société, à l'adresse [www.reitmans.ca](http://www.reitmans.ca), ou sur le site de SEDAR, à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

## DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

À l'exception des déclarations de fait, lesquelles sont vérifiables indépendamment à la date des présentes, toutes les déclarations contenues dans le présent rapport sont prospectives. Toutes les déclarations, formulées d'après les attentes actuelles de la direction, comportent de nombreux risques et incertitudes, connus ou non, dont un nombre important est indépendant de la volonté de la société. Parmi ces risques, citons, notamment : l'impact de la conjoncture économique en général, la conjoncture générale de l'industrie de vente au détail, la saisonnalité, les conditions météorologiques et les autres risques qui sont inclus dans les documents publics de la société, y compris ceux décrits aux rubriques intitulées « Gestion des risques opérationnels » et « Gestion des risques financiers » du présent rapport de gestion. En conséquence, les résultats réels futurs peuvent s'avérer considérablement différents des résultats prévus contenus dans les déclarations prospectives, qui reflètent les attentes de la société uniquement en date du présent rapport de gestion. Les déclarations prospectives sont fondées sur les estimations, les opinions et les hypothèses actuelles de la société, qui reposent sur la perception de la direction à l'égard des tendances historiques, des conditions actuelles et de l'évolution future prévue ainsi que d'autres facteurs qu'elle juge appropriés dans les circonstances. Les déclarations prospectives dans le présent rapport de gestion comprennent notamment des déclarations concernant les résultats et événements futurs prévus de la société, les liquidités futures, les dépenses d'investissement planifiées, le montant des cotisations versées au régime de retraite, l'état et l'incidence de la mise en œuvre de systèmes, la capacité de la société à mettre en œuvre avec succès ses initiatives stratégiques et ses initiatives au chapitre de la réduction des coûts et de l'amélioration de la productivité ainsi que l'incidence de telles initiatives. Les lecteurs sont avisés de ne pas accorder une confiance exagérée à toute déclaration prospective ci-incluse. Ces déclarations traitent seulement de la situation à la date où elles ont été exprimées et la société n'a aucune obligation et nie toute intention de mettre à jour ou de revoir de telles déclarations à la suite d'un quelconque événement, circonstance ou autre, sauf si les lois sur les valeurs mobilières qui s'appliquent l'y obligent.

## MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

En plus de traiter du bénéfice conformément aux IFRS, le présent rapport de gestion contient des références au bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement ajusté (le « BAIIA ajusté »), à titre de mesure financière non conforme aux PCGR. Le BAIIA ajusté se définit en tant que bénéfice avant la charge d'impôt sur le résultat, les autres produits, les produits de dividendes, les produits d'intérêts, le profit ou la perte réalisé à la sortie d'actifs financiers disponibles à la vente, les charges d'intérêts et les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et les charges au titre des pertes de valeur. Un tableau effectuant le rapprochement entre la mesure conforme aux PCGR la plus comparable, soit le bénéfice net (la perte nette), et le BAIIA ajusté est inclus ci-après. La direction est d'avis que le BAIIA ajusté est un important indicateur de la capacité de la société à générer des liquidités au moyen des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles pour financer les besoins futurs en fonds de roulement et les dépenses d'investissement futures, et elle utilise cette mesure à ces fins. L'exclusion des autres produits, des produits de dividendes et des produits d'intérêts élimine l'incidence des produits tirés d'activités non opérationnelles. L'exclusion des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et des charges au titre des

perles de valeur élimine l'incidence hors trésorerie. Le BAIIA ajusté a pour but de fournir des informations additionnelles utiles aux investisseurs et aux analystes et cette mesure n'a pas de définition normalisée aux termes des IFRS. Par conséquent, le BAIIA ajusté ne devrait pas être considéré isolément ou comme substitut aux mesures de rendement calculées selon les IFRS. D'autres sociétés peuvent calculer le BAIIA ajusté différemment. De temps à autre, la société peut exclure des éléments additionnels si elle croit qu'elle pourra ainsi arriver à une analyse plus efficace du rendement opérationnel sous-jacent. L'exclusion de certains éléments ne signifie pas qu'ils sont non récurrents.

La société utilise les ventes des magasins comparables comme indicateur de rendement clé (« IRC ») pour évaluer le rendement des magasins (y compris les ventes en ligne de chaque bannière) et la croissance des ventes. Les ventes des magasins comparables constituent les ventes générées par des magasins ouverts continuellement pendant les deux périodes comparées et comprennent les ventes en ligne. Les ventes des magasins comparables sont mesurées en fonction des mêmes jours civils pour chacune des périodes. Même si cet IRC est exprimé comme un ratio, il constitue une mesure financière non conforme aux PCGR qui n'a pas de définition normalisée aux termes des IFRS et peut ne pas être comparable à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. La direction utilise les ventes des magasins comparables pour évaluer le rendement des magasins et juge cette mesure utile pour déterminer la part de nouvelles ventes provenant de la croissance des ventes et la part pouvant être attribuée à l'ouverture de nouveaux magasins. Les ventes des magasins comparables constituent une mesure couramment utilisée par les détaillants et sont considérées comme un renseignement utile tant par les investisseurs que par les analystes. Par conséquent, les ventes des magasins comparables ne devraient pas être considérées isolément ou comme substitut aux mesures de rendement calculées selon les IFRS.

La date de clôture des exercices de la société coïncide avec le samedi le plus près de la fin du mois de janvier. L'exercice clos le 2 février 2013 comptait 53 semaines au lieu de 52. L'inclusion d'une semaine supplémentaire se produit chaque cinq ou six exercices en raison de la date de clôture d'exercice flottante de la société.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du bénéfice net (de la perte nette) au BAIIA ajusté pour les exercices et les trimestres clos le 1<sup>er</sup> février 2014 et le 2 février 2013.

|  | POUR LES EXERCICES CLOS LES                   |  | POUR LES TRIMESTRES CLOS LES                  |  |
|--|---|--|---|--|
|  | 1 <sup>ER</sup> FÉVRIER 2014<br>(52 SEMAINES) | 2 FÉVRIER 2013 <sup>1</sup><br>(53 SEMAINES) | 1 <sup>ER</sup> FÉVRIER 2014<br>(13 SEMAINES) | 2 FÉVRIER 2013 <sup>1</sup><br>(14 SEMAINES) |
| <b>Bénéfice net (perte nette)</b>  | <b>10 788 \$</b>                              | 26 356 \$                                    | <b>(2 571) \$</b>                             | (1 145) \$                                   |
| Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et pertes nettes de valeur | 63 724  | 59 655                                       | 17 312  | 15 514                                       |
| Autres produits <sup>2</sup>   | (6 054)                                       | –  | (6 054)                                       | –  |
| Produits de dividendes   | (3 481)                                       | (3 526)                                      | (873)   | (911)  |
| Produits d'intérêts  | (621)   | (1 062)                                      | (184)   | (203)  |
| Perte réalisée à la sortie d'actifs financiers disponibles à la vente                      | 248   | –  | 248   | –  |
| Pertes de valeur sur des actifs financiers disponibles à la vente                          | 2 699   | 156  | 2 007   | 50   |
| Charges d'intérêts   | 496   | 592  | 114   | 139  |
| Impôt sur le résultat  | 2 654   | 8 422  | (1 863)                                       | (394)  |
| <b>BAIIA ajusté</b>  | <b>70 453 \$</b>                              | 90 593 \$                                    | <b>8 136 \$</b>                               | 13 050 \$                                    |

<sup>1</sup> Chiffres ajustés pour tenir compte de l'incidence de la mise en œuvre des modifications à l'IAS 19, *Avantages du personnel*, mentionnées à la note 3 afférente aux états financiers consolidés datés du 1<sup>er</sup> février 2014.

<sup>2</sup> Les autres produits se composent d'un profit sur la vente de droits de propriété intellectuelle et d'un produit découlant du règlement d'un litige portant sur une marque de commerce.

## APERÇU DE LA SOCIÉTÉ

La société a un seul secteur à présenter qui tire ses produits de la vente de vêtements pour dames à ses clients grâce à ses six bannières. La société exploite des magasins partout au Canada, dans les galeries marchandes, les mégacentres commerciaux et les centres commerciaux linéaires de même que sur les grandes artères commerciales. Avec ses 349 magasins d'une superficie moyenne de 4600 pieds carrés, Reitmans est la plus importante chaîne de commerce de détail de mode féminine au Canada. Elle se démarque par une fidélité de la clientèle solidement établie grâce à un service hors pair, des stratégies marketing novatrices, ainsi que des produits de qualité. Comptant 129 magasins d'une superficie moyenne de 3400 pieds carrés, Smart Set est la destination mode offrant des styles tendance et une expérience de magasinage sociale, créative et inspirante, avec ses vêtements de carrière et d'extérieur, denim, articles essentiels et accessoires. RW & CO. exploite 77 magasins d'une superficie moyenne de 4500 pieds carrés situés dans des emplacements de choix dans des centres commerciaux importants. Sa mission est de faire découvrir la mode à une clientèle de style urbain en proposant des vêtements et articles mode pour elle et lui. Thyme Maternité est un chef de file de la mode pour futures mamans, proposant des styles actuels tendance pour tous les aspects de leur vie, de la détente au travail, ainsi qu'une gamme complète de vêtements et d'accessoires pour l'allaitement. Thyme exploite 70 magasins d'une superficie moyenne de 2300 pieds carrés situés dans des centres commerciaux importants et des mégacentres à l'échelle nationale. Chef de file canadien du marché des vêtements de grande taille, Penningtons propose à ses clientes une sélection de vêtements tendance et abordables pour les tailles mode 14 à 32. Penningtons exploite 152 magasins dans des mégacentres au Canada, d'une superficie moyenne de 6000 pieds carrés. Addition Elle est une destination mode pour les femmes de taille forte axée sur la mode, la qualité et la coupe, offrant les dernières tendances branchées et les essentiels mode dans un environnement de magasinage inspirant. Addition Elle exploite 101 magasins d'une superficie moyenne de 6000 pieds carrés dans les grands centres commerciaux et mégacentres du pays.

La société exploite également des sites Web de commerce électronique de marchandises pour toutes ses bannières. Ces canaux de vente en ligne offrent la commodité, la sélection et la facilité d'achat tout en accroissant la fidélisation de la clientèle et la notoriété des marques.

En plus des magasins de vente au détail individuels, la société exploite 23 boutiques Thyme Maternité (« espaces-boutiques ») dans des magasins Babies"R"Us du Canada et 169 espaces-boutiques dans des magasins Babies"R"Us des États-Unis. La performance des espaces-boutiques de Thyme Maternité aux États-Unis a été insatisfaisante et ils n'ont pas obtenu les résultats prévus. La société a décidé de fermer ses espaces-boutiques de Thyme Maternité aux États-Unis. Les fermetures devraient avoir lieu jusqu'en juin 2014.

La société offre également les vêtements Penningtons pour taille forte aux consommateurs aux termes d'un accord de vente en gros dans 5 magasins Sears au Canada, ainsi qu'en ligne au sears.ca.

## BANNIÈRES

|                              | NOMBRE DE MAGASINS AU 2 FÉVRIER 2013 |            |             |            |             | NOMBRE DE MAGASINS AU 1 <sup>ER</sup> FÉVRIER 2014 |             |            |             |            |
|------------------------------|--------------------------------------|------------|-------------|------------|-------------|--|-------------|------------|-------------|------------|
|                              | OUVERTURES                           | FERMETURES | OUVERTURES  | FERMETURES | OUVERTURES  | FERMETURES   | OUVERTURES  | FERMETURES | OUVERTURES  | FERMETURES |
|                              | AU T1                                | AU T1      | AU T2       | AU T2      | AU T3       | AU T3  | AU T4       | AU T4      | AU T4       |            |
| Reitmans                     | 361                                  | 2          | (4)         | 1          | (3)         | 2  | (4)         | –          | (6)         | 349        |
| Smart Set                    | 146                                  | 1          | (2)         | –          | (4)         | –  | (3)         | –          | (9)         | 129        |
| RW & CO.                     | 73                                   | –          | –           | 1          | –           | 4  | (1)         | –          | –           | 77         |
| Thyme Maternité <sup>1</sup> | 72                                   | –          | –           | –          | –           | –  | (1)         | –          | (1)         | 70         |
| Penningtons                  | 153                                  | 9          | (5)         | 1          | (5)         | 1  | (3)         | 1          | –           | 152        |
| Addition Elle                | 106                                  | 1          | (4)         | –          | –           | 1  | (1)         | –          | (2)         | 101        |
| <b>Total</b>                 | <b>911</b>                           | <b>13</b>  | <b>(15)</b> | <b>3</b>   | <b>(12)</b> | <b>8</b>   | <b>(13)</b> | <b>1</b>   | <b>(18)</b> | <b>878</b> |

<sup>1</sup> Compte non tenu des espaces-boutiques situés dans des magasins Babies"R"Us.

### Espaces-boutiques Thyme Maternité

|                            |            |          |          |          |          |          |          |          |          |            |
|----------------------------|------------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|------------|
| Babies"R"Us – Canada       | 20         | –        | –        | 1        | –        | 1        | –        | 1        | –        | 23         |
| Babies"R"Us – États-Unis   | 154        | –        | –        | 4        | –        | 8        | –        | 3        | –        | 169        |
| <b>Babies"R"Us – Total</b> | <b>174</b> | <b>–</b> | <b>–</b> | <b>5</b> | <b>–</b> | <b>9</b> | <b>–</b> | <b>4</b> | <b>–</b> | <b>192</b> |

Diverses raisons motivent la fermeture de magasins étant donné que la viabilité de chacun d'eux et leur emplacement sont constamment surveillés et évalués pour assurer une rentabilité soutenue. Dans la plupart des cas, lorsqu'un magasin est fermé, les marchandises de ce magasin sont vendues dans le cours normal des activités, et les marchandises invendues à la date de fermeture sont habituellement transférées à d'autres magasins exploitant la même bannière en vue d'être vendues dans le cours normal des activités.

REVUE DES PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES DES TROIS DERNIERS EXERCICES

|  | POUR LES EXERCICES CLOS LES                   |  |                                  |
|--|---|--|----------------------------------|
|  | 1 <sup>ER</sup> FÉVRIER 2014<br>(52 SEMAINES) | 2 FÉVRIER 2013 <sup>1</sup><br>(53 SEMAINES) | 28 JANVIER 2012<br>(52 SEMAINES) |
| Nombre total de magasins à la clôture de l'exercice <sup>2</sup> | <b>878</b>                                    | 911  | 942                              |
| Ventes   | <b>960 397 \$</b>                             | 1 000 513 \$                                 | 1 019 397 \$                     |
| Bénéfice avant impôt sur le résultat                             | <b>13 442</b>                                 | 34 778                                       | 65 872                           |
| Bénéfice net   | <b>10 788</b>                                 | 26 356                                       | 47 539                           |
| Bénéfice par action  |   |  |                                  |
| De base  | <b>0,17</b>                                   | 0,40   | 0,72                             |
| Dilué  | <b>0,17</b>                                   | 0,40   | 0,72                             |
| Total des actifs   | <b>589 939</b>                                | 594 968                                      | 648 764                          |
| Total des passifs non courants                                   | <b>51 039</b>                                 | 52 792                                       | 51 877                           |
| Dividendes par action  | <b>0,65 \$</b>                                | 0,80 \$                                      | 0,80 \$                          |

<sup>1</sup> Certains chiffres ont été ajustés pour tenir compte de l'incidence de la mise en œuvre des modifications à l'IAS 19, *Avantages du personnel*, décrites à la rubrique intitulée « Nouvelles normes comptables adoptées au cours de l'exercice 2014 » et pour tenir compte du reclassement de certains éléments afin qu'ils soient conformes à la présentation de l'exercice à l'étude.

<sup>2</sup> Compte non tenu des espaces-boutiques situés dans des magasins Babies"R"Us.

Au cours des trois derniers exercices, les ventes ont été affectées par l'environnement difficile dans le secteur du détail ainsi que par l'intensification des activités promotionnelles. La faiblesse de la conjoncture économique, l'arrivée d'entreprises étrangères au Canada et la compétitivité accrue des sites de commerce électronique ont contribué à créer une vive concurrence alors que les détaillants rivalisent agressivement sur le marché limité de la consommation. De plus, comme la société est en voie de rationaliser les magasins dont la performance est insatisfaisante, le nombre total de magasins a diminué, en raison d'une réduction nette de 64 magasins sur une période de deux ans. Les ventes de l'exercice 2013 comprenaient une semaine additionnelle, attribuable au calendrier de détail de la société, ce qui a entraîné une augmentation d'environ 13 600 \$ des ventes. Malgré cette augmentation, les ventes de l'exercice 2013 ont été affectées de manière considérable par les perturbations de l'approvisionnement des marchandises aux magasins, qui découlaient des problèmes associés au déploiement du nouveau système de gestion de l'entrepôt. Les ventes de l'exercice 2014 ont été faibles, notamment en raison du piètre rendement de la bannière Smart Set en dépit des efforts visant à se repositionner et à revamper son image pour regagner l'acceptation des consommateurs. La bannière Smart Set est exploitée dans un créneau très concurrentiel et a subi l'incidence des escomptes considérables accordés alors qu'elle rivalise avec plusieurs détaillants ciblant le même type de clientèle.

La marge brute de la société, et essentiellement le bénéfice net, peut être considérablement touchée par les fluctuations du dollar canadien par rapport au dollar américain. Au cours des trois derniers exercices, le dollar canadien s'est considérablement affaibli par rapport au dollar américain. Cette situation a donné lieu à une augmentation du coût des marchandises, car pratiquement toutes les marchandises sont réglées en dollars américains. Au cours de l'exercice clos le 28 janvier 2012 (l'« exercice 2012 »), le dollar canadien a amorcé une tendance à la baisse. De plus, pendant l'exercice 2012, la société a engagé des charges avoisinant 6 000 \$, avant impôt, relativement à la fermeture de la bannière Cassis. Au cours de l'exercice 2013, la volatilité du dollar canadien a diminué, mais, comme la demande des consommateurs a diminué en raison de la conjoncture et de l'augmentation de la dette des consommateurs, les activités promotionnelles se sont intensifiées. Les marges de l'exercice 2013 ont également été touchées par des perturbations de l'approvisionnement de marchandises aux magasins, tel qu'il est décrit précédemment. La marge brute de la société pour l'exercice 2014 est demeurée sous pression en raison de la vive concurrence. Elle a également subi l'incidence des escomptes considérables accordés par la bannière Smart Set. La décision de quitter le marché américain pour les espaces-boutiques de Thyme Maternité a aussi eu une incidence sur la marge de la société, en raison des importants escomptes accordés par ses activités américaines.

La performance des espaces-boutiques de Thyme Maternité aux États-Unis a été insatisfaisante et ils n'ont pas obtenu les résultats prévus. La société a décidé de fermer ses espaces-boutiques de Thyme Maternité aux États-Unis. Les fermetures devraient avoir lieu jusqu'en juin 2014. Les activités de Thyme Maternité aux États-Unis pour l'exercice 2014 se sont soldées par des pertes d'environ 7 900 \$, y compris des charges au titre de la perte de valeur de 2 000 \$. À mesure de la fermeture des espaces-boutiques au cours des prochains mois, les autres pertes opérationnelles ne devraient pas être importantes.

Malgré les difficultés éprouvées dans le secteur du détail au cours des trois derniers exercices, le bilan de la société est solide. La société a conservé une situation enviable eu égard à la trésorerie, aux équivalents de trésorerie et aux titres négociables. Bien qu'ils tendent à augmenter légèrement par magasin, les stocks continuent de faire l'objet d'une surveillance étroite. La société a investi des sommes considérables dans ses dépenses d'investissement au cours des exercices 2012 et 2013 tant dans les rénovations de magasins que dans des systèmes technologiques pour le siège social. Pendant l'exercice 2014, la société a réduit de manière importante ses dépenses d'investissement à 34 524 \$, selon la méthode de la comptabilité de trésorerie (84 433 \$ pour l'exercice 2013). Le niveau de ces dépenses est inférieur aux précédentes estimations, car des rénovations et des ouvertures de magasins prévues ont été annulées ou reportées.

## INITIATIVES STRATÉGIQUES

La société continue de se positionner en vue d'une croissance et a entrepris de nombreuses initiatives stratégiques dans le but d'améliorer ses marques, d'accroître sa productivité dans l'ensemble de ses activités grâce au perfectionnement de ses systèmes, et de favoriser une culture d'amélioration des processus.

Voici une mise à jour des initiatives précédemment annoncées:

| INITIATIVES   | SITUATION ACTUELLE  |
|---|---|
| La société a entrepris de revampier l'image de ses bannières Reitmans, Smart Set, Addition Elle et Penningtons en mettant davantage l'accent sur la mode et les bas prix.   | La société a effectué d'importants changements à l'image de ses différentes bannières. Les diverses stratégies de marque mises en œuvre et liées aux bannières Reitmans, Addition Elle et Penningtons ont obtenu une réaction positive de la part de la clientèle, tandis que les initiatives relatives à Smart Set n'ont pas obtenu les résultats escomptés.   |
| La société a élargi son offre de produits aux clientes de Thyme Maternité vivant aux États-Unis grâce à son partenariat avec Babies"R"Us. Ce projet commercial a donné à la société la chance de pénétrer le marché américain grâce à ces espaces-boutiques.  | La performance des espaces-boutiques de Thyme Maternité aux États-Unis a été insatisfaisante et ils n'ont pas obtenu les résultats prévus. La société a décidé de fermer ses espaces-boutiques de Thyme Maternité aux États-Unis. Les fermetures devraient avoir lieu jusqu'en juin 2014.   |
| Au cours de l'exercice 2014, la société a terminé les étapes nécessaires au lancement d'une plateforme de commerce électronique pour ses bannières RW & CO., Smart Set et Thyme Maternité, dont l'approvisionnement se fera à partir de son centre de distribution existant.  | La société a procédé au lancement du site de commerce électronique de RW & CO. en mars 2013, de celui de Smart Set en avril 2013 et de celui de Thyme Maternité en juillet 2013. La société offre maintenant le commerce électronique pour toutes ses bannières.  |
| La société a conclu une entente avec EziBuy Ltd., détaillant basé en Nouvelle-Zélande, afin de vendre la marchandise de la bannière Addition Elle par l'intermédiaire du canal de vente en ligne du partenaire. EziBuy Ltd. est un détaillant multicanaux qui propose des vêtements mode et des objets de décoration pour la maison en Australie et en Nouvelle-Zélande.  | La société a commencé ses expéditions grâce à son nouveau canal de distribution dans les marchés étrangers par l'intermédiaire de EziBuy Ltd. au deuxième trimestre de l'exercice 2014. La société est satisfaite du rendement de ce nouveau canal de distribution et de vente.   |
| La société a conclu une entente avec Sears Canada afin d'introduire les vêtements Penningtons pour taille forte dans des magasins Sears au Canada. Grâce à cette entente, les produits Penningtons seront initialement disponibles dans 5 magasins Sears ainsi qu'en ligne au sears.ca.   | La société a accompli avec succès toutes les étapes nécessaires en vue de permettre le traitement des commandes de Sears Canada et offre maintenant la marque Penningtons dans 5 magasins choisis, ainsi qu'en ligne au sears.ca.   |
| La société poursuit une initiative d'optimisation de sa chaîne d'approvisionnement et de marchandisage à l'échelle de l'entreprise grâce à un programme dénommé « SCORE » à l'interne. Ce programme est axé sur le déploiement des meilleures applications de vente au détail sur une nouvelle plateforme technologique améliorée. SCORE permettra d'employer de nouveaux processus qui offriront de la souplesse et une capacité d'adaptation dans les activités de la chaîne de marchandisage et d'approvisionnement. | La société a mené à terme le déploiement de la partie du programme SCORE visant le système de gestion de l'entrepôt. Le système fournit les résultats prévus. Des améliorations des efficacités relativement au système continuent d'être réalisées. Les étapes restantes du programme SCORE sont sur la bonne voie pour être finalisées au cours de l'exercice 2016.   |
| La société a mis en place un programme visant la réduction des coûts dans toute l'entreprise. Ce programme comprend un examen des activités et des processus du siège social ayant pour but d'accroître l'efficacité, un examen approfondi des dépenses en commercialisation et une réduction notable des dépenses d'investissement.  | Pour l'exercice 2014, la société a réduit considérablement ses dépenses d'investissement, les faisant passer de 84 433 \$ à l'exercice 2013 à 34 524 \$. La société a entrepris de réaliser un examen complet de ses stratégies de commercialisation et des coûts connexes afin de cibler les possibilités d'économies, sans toutefois réduire l'efficacité de ses campagnes publicitaires. De plus, au cours de l'exercice 2014, les mesures de la société comprenaient la réduction de l'effectif dans tous les secteurs de l'entreprise, donnant lieu au versement d'indemnités de départ. Les améliorations des processus ont été mises en œuvre et ont généré des économies supplémentaires et accru l'efficacité au fur et à mesure que la société fait progresser ce projet. |
| Un examen complet de la stratégie d'approvisionnement mondiale de la société et de sa mise en application a été entrepris dans le but de réduire le temps nécessaire pour introduire les produits dans le marché.   | L'examen a débuté et progresse bien; l'évaluation des pratiques courantes permet de juger de la pertinence des occasions.   |

## RÉSULTATS OPÉRATIONNELS DE L'EXERCICE 2014 (52 SEMAINES) ET COMPARAISON AVEC LES RÉSULTATS OPÉRATIONNELS DE L'EXERCICE 2013 (53 SEMAINES)

Les ventes de l'exercice 2013 comprenaient une semaine supplémentaire en raison de la date de clôture d'exercice flottante de la société. Les ventes de l'exercice 2014 se sont élevées à 960 397 \$ comparativement à 1 000 513 \$ pour l'exercice 2013, en baisse de 4,0 % (baisse de 2,7 % après l'ajustement compte tenu de la semaine supplémentaire de l'exercice 2013). Les ventes des magasins comparables ont diminué de 2,8 %. Les ventes de l'exercice 2014 ont subi l'incidence d'un certain nombre de problèmes, notamment :

- les faibles ventes de certaines bannières, en particulier, le rendement décevant de la bannière Smart Set, en dépit de ses efforts pour regagner l'acceptation des consommateurs en s'efforçant de se repositionner et de revamp son image;
- la diminution du nombre de magasins au fil de la rationalisation par la société des magasins dont la performance est insatisfaisante, ce qui a donné lieu à une réduction nette de 33 magasins au cours de l'exercice;
- une pression concurrentielle qui exige davantage de prix promotionnels.

Les ventes réalisées par l'intermédiaire des sites de commerce électronique des diverses bannières ont continué d'afficher une forte croissance, toutes les bannières offrant maintenant un large éventail de produits dans pratiquement toutes les catégories.

La marge brute de l'exercice 2014 a reculé de 7,3 % pour s'établir à 582 484 \$ contre 628 378 \$ pour l'exercice 2013, en baisse de 45 894 \$. Compte non tenu de la semaine supplémentaire de l'exercice précédent, la marge brute a baissé de 38 100 \$ ou 6,1 %. La marge brute de 60,7 % de la société pour l'exercice 2014 est en baisse par rapport à celle de 62,8 % pour l'exercice 2013. L'augmentation des démarques pour la bannière Smart Set a considérablement contribué à la diminution de la marge brute. De plus, les résultats des activités des espaces-boutiques de Thyme Maternité aux États-Unis ont déçu la société, qui a décidé de cesser leur exploitation. Afin de quitter ce marché de manière ordonnée, les stocks ont fait l'objet d'escomptes considérables, ce qui a eu une incidence sur la marge brute.

Les frais de vente et de distribution pour l'exercice 2014 ont diminué de 1,0 % ou 5 486 \$ pour s'établir à 544 679 \$, comparativement à des frais de 550 165 \$ comptabilisés au cours de l'exercice 2013. Une réduction nette de 33 magasins pendant l'exercice 2014, ainsi que les économies de coûts découlant du programme visant la réduction des coûts dans toute l'entreprise ont contribué à la diminution des frais de vente et de distribution. Cette diminution a été enregistrée malgré une augmentation du nombre de radiations d'immobilisations corporelles et incorporelles liées à la fermeture de magasins et des pertes de valeur nettes de 9 826 \$ pour l'exercice 2014 relativement à des magasins dont la performance est insatisfaisante (comparativement à 3 114 \$ pour l'exercice 2013), ainsi qu'une augmentation des frais de publicité. L'augmentation de la charge au titre des pertes de valeur est principalement attribuable au piètre rendement des magasins Smart Set. La charge d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles et les pertes nettes de valeur comprises dans les frais de vente et de distribution pour l'exercice 2014 se sont élevées à 61 130 \$ en regard de 56 869 \$ pour l'exercice 2013.

Les charges administratives de l'exercice 2014 ont reculé de 1,2 % ou 575 \$ pour s'établir à 47 154 \$, en regard de 47 729 \$ pour l'exercice 2013. Les mesures de la société, notamment une réduction de l'effectif, constituent les facteurs ayant le plus contribué au recul des charges administratives. La charge d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles, comprise dans les charges administratives pour l'exercice 2014 s'est élevée à 2 594 \$, contre 2 786 \$ pour l'exercice 2013.

Les autres produits se composent d'un profit non récurrent de 5 745 \$ sur la vente de droits de propriété intellectuelle et d'un produit de 309 \$ découlant du règlement d'un litige portant sur une marque de commerce.

Les produits financiers pour l'exercice 2014 se sont établis à 20 180 \$ comparativement à 5 624 \$ pour l'exercice 2013. Cette augmentation de 14 556 \$ est essentiellement attribuable à un profit de change de 7 650 \$ comptabilisé pour l'exercice 2014 (perte de 582 \$ enregistrée pour l'exercice 2013) en raison principalement de l'incidence des fluctuations du dollar américain par rapport au dollar canadien à l'égard des devises américaines que détient la société. De plus, la société a inscrit un profit de 8 428 \$ pour l'exercice 2014 (1 036 \$ pour l'exercice 2013) pour constater la variation nette de la juste valeur de contrats d'options d'achat et de vente en dollars américains. Les produits de dividendes pour l'exercice 2014 se sont chiffrés à 3 481 \$, ce qui est similaire à ceux pour l'exercice 2013. Les produits d'intérêts ont reculé pour l'exercice 2014, s'établissant à 621 \$, contre 1 062 \$ au cours de l'exercice 2013; ces produits ont subi l'incidence des fluctuations des soldes quotidiens des placements à court terme et des taux d'intérêt variables qui sont gagnés sur ceux-ci.

Les charges financières de l'exercice 2014 se sont établies à 3 443 \$ par rapport à 1 330 \$ pour l'exercice précédent. Cette augmentation s'explique principalement par une perte de valeur sur les actifs financiers disponibles à la vente de 2 699 \$ comptabilisée pour l'exercice 2014 (156 \$ pour l'exercice 2013) et une perte réalisée à la sortie d'actifs financiers disponibles à la vente de 248 \$ (néant pour l'exercice 2013). Des charges d'intérêts sur la dette à long terme de 496 \$ ont été enregistrées pour l'exercice 2014, comparativement à des charges de 592 \$ pour l'exercice 2013. Ces charges baisseront encore au fil du remboursement continu de l'emprunt hypothécaire visant le centre de distribution de la société.

# RAPPORT DE GESTION

Pour l'exercice 2014, le bénéfice avant impôt sur le résultat s'est établi à 13 442 \$ contre 34 778 \$ pour l'exercice 2013, en baisse de 21 336 \$ ou 61,3 %. Le BAIIA ajusté pour l'exercice 2014 s'est chiffré à 70 453 \$ comparativement à 90 593 \$ pour l'exercice 2013, soit une diminution de 20 140 \$ ou 22,2 %. La diminution du bénéfice avant impôt sur le résultat et du BAIIA ajusté est essentiellement attribuable au piètre rendement de la bannière Smart Set et des activités des espaces-boutiques Thyme Maternité aux États-Unis. Comme indiqué précédemment, la société a entrepris de réduire les coûts à l'échelle de l'entreprise. Ces mesures comprenaient un examen des activités et processus du siège social ayant pour but d'accroître l'efficacité. À ce jour, ces mesures ont donné lieu à une réduction de l'effectif au siège social et dans les bureaux régionaux entraînant le versement d'indemnités de départ d'environ 1 700 \$ comptabilisées pour l'exercice 2014, en hausse par rapport aux projections précédentes en raison de charges au quatrième trimestre de l'exercice 2014. Les réductions de l'effectif devraient donner lieu à des économies annualisées au chapitre des salaires et des avantages de plus de 6 000 \$. Cette augmentation en regard des prévisions précédentes est attribuable à des réductions supplémentaires de l'effectif au quatrième trimestre de l'exercice 2014. D'autres économies ont été réalisées grâce à une meilleure gestion des coûts dans des secteurs non liés aux salaires. La société poursuit son examen visant à relever des améliorations additionnelles aux processus et prévoit générer des économies supplémentaires et accroître l'efficacité au fur et à mesure que la société fait progresser ce projet.

Pour l'exercice 2014, la société a comptabilisé une charge d'impôt sur le résultat s'élevant à 2 654 \$ (taux d'impôt effectif de 19,7 %) tandis que pour l'exercice 2013, la charge d'impôt sur le résultat de la société se chiffrait à 8 422 \$ (taux d'impôt effectif de 24,2 %). La réduction du taux d'impôt effectif est essentiellement attribuable à une augmentation des produits de dividendes exonérés d'impôt et au profit sur la vente de droits de propriété intellectuelle. Les taux d'impôt effectifs de la société tiennent compte de l'incidence de variations aux taux d'impôt quasi adoptés dans les divers territoires fiscaux du Canada.

Le bénéfice net de l'exercice 2014 a reculé de 59,1 % pour s'établir à 10 788 \$ (bénéfice dilué par action de 0,17 \$) en regard de 26 356 \$ (bénéfice dilué par action de 0,40 \$) pour l'exercice 2013.

La société importe la majeure partie de ses achats de marchandises de fournisseurs étrangers, les délais d'approvisionnement pouvant parfois atteindre douze mois. La société envisage diverses stratégies pour gérer le coût de ses engagements continus en dollars américains, y compris des achats au prix au comptant et des contrats d'options sur devises assortis d'échéances d'au plus douze mois. Au cours de l'exercice 2014, la société a satisfait à ses exigences en dollars américains au moyen d'une combinaison d'achats au comptant et de contrats d'options sur devises. La société a conclu auprès de sa banque des transactions aux termes desquelles elle a fait l'acquisition d'options d'achat et a vendu des options de vente, toutes en dollars américains. Les options d'achat acquises et les options de vente vendues échéant à la même date ont le même prix d'exercice.

Pour l'exercice 2014, les achats de marchandises, payables en dollars américains, se sont élevés à environ 240 000 \$ US. Les avoirs libellés en dollars américains de la société ainsi que les contrats visant l'achat de dollars américains suffisent à couvrir les achats prévus libellés en dollars américains pour l'exercice qui sera clos le 31 janvier 2015.

Le tableau qui suit présente en détail les contrats d'options sur devises en vigueur au 1<sup>er</sup> février 2014 :

|                          | PRIX<br>D'EXERCICE<br>MOYEN | MONTANT<br>NOTIONNEL<br>EN \$ US | ACTIF<br>FINANCIER<br>DÉRIVÉ | PASSIF<br>FINANCIER<br>DÉRIVÉ | MONTANT<br>NET |
|--------------------------|-----------------------------|----------------------------------|------------------------------|-------------------------------|----------------|
| Options d'achat acquises | 1,07 \$                     | 212 000 \$                       | 11 775 \$                    | – \$                          | 11 775 \$      |
| Options de vente vendues | 1,07 \$                     | 364 000 \$                       | –                            | (3 065)                       | (3 065)        |
|                          |                             |                                  | 11 775 \$                    | (3 065) \$                    | 8 710 \$       |

Le tableau qui suit présente en détail les contrats d'options sur devises en vigueur au 2 février 2013 :

|                          | PRIX<br>D'EXERCICE<br>MOYEN | MONTANT<br>NOTIONNEL<br>EN \$ US | ACTIF<br>FINANCIER<br>DÉRIVÉ | PASSIF<br>FINANCIER<br>DÉRIVÉ | MONTANT<br>NET |
|--------------------------|-----------------------------|----------------------------------|------------------------------|-------------------------------|----------------|
| Options d'achat acquises | 0,98 \$                     | 30 000 \$                        | 548 \$                       | – \$                          | 548 \$         |
| Options de vente vendues | 0,98 \$                     | 60 000 \$                        | –                            | (266)                         | (266)          |
|                          |                             |                                  | 548 \$                       | (266) \$                      | 282 \$         |

## RÉSULTATS OPÉRATIONNELS DE LA PÉRIODE DE TREIZE SEMAINES CLOSE LE 1<sup>ER</sup> FÉVRIER 2014 (« QUATRIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2014 ») ET COMPARAISON AVEC LES RÉSULTATS OPÉRATIONNELS DE LA PÉRIODE DE QUATORZE SEMAINES CLOSE LE 2 FÉVRIER 2013 (« QUATRIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2013 »)

Les ventes du quatrième trimestre de l'exercice 2013 comprenaient une semaine supplémentaire en raison de la date de clôture d'exercice flottante de la société. Les ventes du quatrième trimestre de l'exercice 2014 se sont élevées à 240 677 \$ comparativement à 267 659 \$ pour le quatrième trimestre de l'exercice 2013, en baisse de 10,1 % (baisse de 3,5 % après l'ajustement compte tenu de la semaine supplémentaire du quatrième trimestre de l'exercice 2013). Les ventes des magasins comparables ont diminué de 2,3 %. Les ventes du quatrième trimestre de l'exercice 2014 ont subi l'incidence d'un certain nombre de problèmes, notamment :

- les faibles ventes de certaines bannières, en particulier, le rendement décevant de la bannière Smart Set, en dépit de ses efforts pour regagner l'acceptation des consommateurs en s'efforçant de se repositionner et de revampé son image;
- la diminution du nombre de magasins au fil de la rationalisation par la société des magasins dont la performance est insatisfaisante, ce qui a donné lieu à une réduction nette de 33 magasins au cours de l'exercice;
- une pression concurrentielle qui exige davantage de prix promotionnels.

Les ventes réalisées par l'intermédiaire des sites de commerce électronique des diverses bannières ont continué d'afficher une forte croissance, toutes les bannières offrant maintenant un large éventail de produits dans pratiquement toutes les catégories.

La marge brute du quatrième trimestre de l'exercice 2014 a reculé de 16,7 % pour s'établir à 131 883 \$ contre 158 327 \$ pour le quatrième trimestre de l'exercice 2013, en baisse de 26 444 \$. Compte non tenu de la semaine supplémentaire du quatrième trimestre de l'exercice précédent, la marge brute a baissé de 14 539 \$ ou 9,9 %. La marge brute de 54,8 % de la société pour le quatrième trimestre de l'exercice 2014 est en baisse par rapport à celle de 59,2 % pour le quatrième trimestre de l'exercice 2013. L'augmentation des démarques pour la bannière Smart Set a considérablement contribué à la diminution de la marge brute. De plus, les résultats des activités des espaces-boutiques de Thyme Maternité aux États-Unis ont déçu la société, qui a décidé de cesser leur exploitation. Afin de quitter ce marché de manière ordonnée, les stocks ont fait l'objet d'escomptes considérables, ce qui a eu une incidence sur la marge brute.

Les frais de vente et de distribution pour le quatrième trimestre de l'exercice 2014 ont diminué de 5,4 % ou 7 952 \$ pour s'établir à 139 444 \$, comparativement à des frais de 147 396 \$ comptabilisés au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2013. Une réduction nette de 33 magasins pendant l'exercice 2014, ainsi que les économies de coûts découlant du programme visant la réduction des coûts dans toute l'entreprise ont contribué à la diminution des frais. Cette diminution a été enregistrée malgré une augmentation du nombre de radiations d'immobilisations corporelles et incorporelles liées à la fermeture de magasins et des pertes de valeur nettes de 4 724 \$ pour le quatrième trimestre de l'exercice 2014 relativement à des magasins dont la performance est insatisfaisante (comparativement à 805 \$ pour le quatrième trimestre de l'exercice 2013). La charge d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles et les pertes nettes de valeur comprises dans les frais de vente et de distribution pour le quatrième trimestre de l'exercice 2014 se sont élevées à 16 701 \$ en regard de 14 793 \$ pour le quatrième trimestre de l'exercice 2013.

Les charges administratives du quatrième trimestre de l'exercice 2014 ont reculé de 2,4 % ou 325 \$ pour s'établir à 13 317 \$, en regard de 13 642 \$ pour le quatrième trimestre de l'exercice 2013. Ce recul est principalement attribuable à une réduction des charges liées au personnel pour certains postes du siège social. La charge d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles, comprise dans les charges administratives pour le quatrième trimestre de l'exercice 2014 s'est élevée à 611 \$, contre 721 \$ pour le quatrième trimestre de l'exercice 2013.

Les autres produits se composent d'un profit non récurrent de 5 745 \$ sur la vente de droits de propriété intellectuelle et d'un produit de 309 \$ découlant du règlement d'un litige portant sur une marque de commerce.

Les produits financiers pour le quatrième trimestre de l'exercice 2014 se sont établis à 12 759 \$ comparativement à 1 361 \$ pour le quatrième trimestre de l'exercice 2013. Cette augmentation de 11 398 \$ est essentiellement attribuable à un profit de 7 388 \$ comptabilisé pour le quatrième trimestre de l'exercice 2014 (178 \$ enregistré pour le quatrième trimestre de l'exercice 2013) pour constater la variation nette de la juste valeur de contrats d'options d'achat et de vente en dollars américains. La société a également inscrit un profit de change de 4 314 \$ pour le quatrième trimestre de l'exercice 2014 (profit de change de 69 \$ pour le quatrième trimestre de l'exercice 2013) en raison principalement de l'incidence des fluctuations du dollar américain par rapport au dollar canadien à l'égard des devises américaines que détient la société. Les produits de dividendes pour le quatrième trimestre de l'exercice 2014 se sont chiffrés à 873 \$, ce qui est similaire à ceux pour le quatrième trimestre de l'exercice 2013. Les produits d'intérêts ont reculé pour le quatrième trimestre de l'exercice 2014, s'établissant à 184 \$, contre 203 \$ au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2013; ces produits ont subi l'incidence des fluctuations des soldes quotidiens des placements à court terme et des taux d'intérêt variables qui sont gagnés sur ceux-ci.

Les charges financières du quatrième trimestre de l'exercice 2014 se sont établies à 2 369 \$ par rapport à 189 \$ pour le quatrième trimestre de l'exercice précédent. Cette augmentation s'explique principalement par une perte de valeur sur les actifs financiers disponibles à la vente de 2 007 \$ comptabilisée pour le quatrième trimestre de l'exercice 2014 (50 \$ pour le quatrième trimestre de l'exercice 2013) et une perte réalisée à la sortie d'actifs financiers disponibles à la vente de 248 \$ pour le quatrième trimestre de l'exercice 2014 (néant pour le quatrième trimestre de l'exercice 2013). Des charges d'intérêts sur la dette à long terme de 114 \$ ont été enregistrées pour le quatrième trimestre de l'exercice 2014, comparativement à des charges de 139 \$ pour le quatrième trimestre de l'exercice 2013. Ces charges baisseront encore au fil du remboursement continu de l'emprunt hypothécaire visant le centre de distribution de la société.

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2014, la perte avant impôt sur le résultat s'est établie à 4 434 \$ contre une perte avant impôt sur le résultat de 1 539 \$ pour le quatrième trimestre de l'exercice 2013. Le BAIIA ajusté pour le quatrième trimestre de l'exercice 2014 s'est chiffré à 8 136 \$ comparativement à 13 050 \$ pour le quatrième trimestre de l'exercice 2013, soit une diminution de 4 914 \$ ou 37,7 %. La diminution du bénéfice avant impôt sur le résultat et du BAIIA ajusté est essentiellement attribuable au piètre rendement de la bannière Smart Set et des activités des espaces-boutiques Thyme Maternité aux États-Unis. Comme indiqué précédemment, la société a entrepris de réduire les coûts à l'échelle de l'entreprise. Ces mesures comprenaient un examen des activités et processus du siège social ayant pour but d'accroître l'efficacité. À ce jour, ces mesures ont donné lieu à une réduction de l'effectif au siège social et dans les bureaux régionaux et ont entraîné des réductions au chapitre des salaires et des avantages. D'autres économies ont été réalisées grâce à une meilleure gestion des coûts dans des secteurs non liés aux salaires. La société poursuit son examen visant les améliorations aux processus et prévoit générer des économies supplémentaires et accroître l'efficacité au fur et à mesure que la société fait progresser ce projet.

En raison d'une perte aux fins de l'impôt sur le résultat, la société a comptabilisé un recouvrement d'impôt sur le résultat s'élevant à 1 863 \$ (taux de recouvrement d'impôt effectif de 42,0 %) pour le quatrième trimestre de l'exercice 2014, comparativement à un recouvrement de 394 \$ (taux de recouvrement d'impôt effectif de 25,6 %) pour le quatrième trimestre de l'exercice 2013. La modification du taux d'impôt effectif est essentiellement attribuable à une augmentation des produits de dividendes exonérés d'impôt et au profit sur la vente de droits de propriété intellectuelle. Les taux d'impôt effectifs de la société tiennent compte de l'incidence de variations aux taux d'impôt quasi adoptés dans les divers territoires fiscaux du Canada.

La société a enregistré une perte nette pour le quatrième trimestre de l'exercice 2014 de 2 571 \$ (perte diluée par action de 0,04 \$) en regard d'une perte nette de 1 145 \$ (perte diluée par action de 0,02 \$) pour le quatrième trimestre de l'exercice 2013.

## SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Le tableau qui suit présente les principales données financières consolidées pour les huit trimestres les plus récents. Ces renseignements trimestriels non audités ont été préparés conformément aux IFRS. Toute référence à 2014 correspond à l'exercice clos le 1<sup>er</sup> février 2014, et celles à 2013, à l'exercice clos le 2 février 2013.

|                             | QUATRIÈME TRIMESTRE |                   | TROISIÈME TRIMESTRE |                   | DEUXIÈME TRIMESTRE |                   | PREMIER TRIMESTRE |                   |
|-----------------------------|---------------------|-------------------|---------------------|-------------------|--------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
|                             | 2014                | 2013 <sup>1</sup> | 2014                | 2013 <sup>1</sup> | 2014               | 2013 <sup>1</sup> | 2014              | 2013 <sup>1</sup> |
| Ventes                      | 240 677 \$          | 267 659 \$        | 249 414 \$          | 236 247 \$        | 253 445 \$         | 279 513 \$        | 216 861 \$        | 217 094 \$        |
| Bénéfice net (perte nette)  | (2 571)             | (1 145)           | 5 763               | (29)              | 10 182             | 27 649            | (2 586)           | (119)             |
| Bénéfice (perte) par action |                     |                   |                     |                   |                    |                   |                   |                   |
| De base                     | (0,04) \$           | (0,02) \$         | 0,09 \$             | 0,00 \$           | 0,16 \$            | 0,42 \$           | (0,04) \$         | 0,00 \$           |
| Dilué                       | (0,04)              | (0,02)            | 0,09                | 0,00              | 0,16               | 0,42              | (0,04)            | 0,00              |

<sup>1</sup> Les résultats trimestriels de l'exercice 2013 ont été ajustés pour tenir compte de l'incidence de la mise en œuvre des modifications à l'IAS 19, *Avantages du personnel*, mentionnées à la note 3 afférente aux états financiers consolidés datés du 1<sup>er</sup> février 2014.

Les fluctuations de l'information financière trimestrielle susmentionnée reflètent les activités sous-jacentes de la société ainsi que l'incidence de nombreux facteurs, notamment les conséquences de la perte estimée au titre des ventes découlant de la perturbation de la chaîne du système d'approvisionnement survenue au cours du troisième trimestre de l'exercice 2013 et l'incidence au quatrième trimestre de l'exercice 2014 des escomptes de préfermeture des espaces-boutiques de Thyme Maternité aux États-Unis. L'inclusion d'une 53<sup>e</sup> semaine dans l'exercice 2013 a occasionné un décalage dans le calendrier de vente au détail de la société qui a eu une incidence sur tous les trimestres de l'exercice 2014 et s'est soldé par l'ajout d'une semaine additionnelle au quatrième trimestre de l'exercice 2013. Par ailleurs, les résultats financiers sont également touchés par la saisonnalité et la période des Fêtes. En raison de la saisonnalité, les résultats opérationnels d'un trimestre donné ne sont pas nécessairement indicatifs des résultats opérationnels d'un exercice complet.

## BILAN

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se chiffraient à 122 355 \$ au 1<sup>er</sup> février 2014 par rapport à ceux de 97 626 \$ au 2 février 2013, en hausse de 25,3 %. Le calendrier des paiements des loyers et des diverses taxes de vente et retenues à la source pour l'exercice 2013 a entraîné une baisse des soldes en trésorerie, ce qui a donné lieu à une importante augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie en regard de l'exercice 2013. Le ralentissement des dépenses d'investissement, le produit tiré de la vente de titres négociables et la réduction des dividendes versés ont contribué à l'amélioration de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. La valeur des titres négociables s'élevait à 55 062 \$ au 1<sup>er</sup> février 2014 comparativement à 71 630 \$ au 2 février 2013, en baisse de 16 568 \$ principalement en raison de la vente de titres négociables au cours de l'exercice.

Les clients et autres débiteurs de la société se composent essentiellement des ventes par carte de crédit effectuées au cours des quelques derniers jours du trimestre. Au 1<sup>er</sup> février 2014, les clients et autres débiteurs se chiffraient à 6 422 \$, en hausse de 2 453 \$ par rapport à ceux du 2 février 2013. Cette hausse comprend un débiteur de 1 725 \$ relativement à la vente de droits de propriété intellectuelle et au règlement d'un litige portant sur une marque de commerce, ainsi qu'une augmentation des créances clients liées aux créances de gros. Au 1<sup>er</sup> février 2014, les impôts sur le résultat recouvrables s'élevaient à 5 656 \$ (8 709 \$ au 2 février 2013), en raison de l'excédent des versements sur les passifs d'impôts estimés. Les stocks s'élevaient à 109 601 \$ au 1<sup>er</sup> février 2014, en hausse de 16 284 \$ comparativement à ceux du 2 février 2013, principalement en raison des marchandises en cours de transport pour la saison printanière des ventes. Les charges payées d'avance, composées essentiellement de contrats d'assurance et d'entretien payés d'avance, d'impôts fonciers et de taxes d'affaires, se chiffraient à 12 512 \$ au 1<sup>er</sup> février 2014, contre 25 944 \$ au 2 février 2013. Cette réduction des charges payées d'avance résulte essentiellement du calendrier des loyers de février 2013 et des déboursements liés aux aires communes qui ont été classés en tant qu'élément payé d'avance pour l'exercice précédent.

La société a réduit de manière importante ses dépenses d'investissement à l'exercice 2014, investissant 34 524 \$ en trésorerie, au titre d'entrées d'immobilisations corporelles et incorporelles. Son investissement consiste en 30 512 \$ en coûts de construction et de rénovation de magasins et en 4 012 \$, principalement en améliorations des logiciels et du matériel informatique du système de technologie de l'information. La société a entrepris un important projet de développement des systèmes (« SCORE ») en 2010, qui en est aux étapes finales d'achèvement. Les nouvelles fonctionnalités offertes par ce projet couvrant l'entreposage et la distribution, le merchandising, l'exploitation et les finances devraient être terminées au cours de l'exercice 2016. Certaines étapes clés ont été franchies avec succès et le projet avance bien. Les initiatives technologiques ainsi que les améliorations du système de gestion de l'entrepôt contribueront, grâce à une meilleure intégration, aux changements et à la croissance dans tous les secteurs de la société, tout en permettant à cette dernière de réduire le coût global de l'entretien et des mises à niveau des systèmes. Le projet total, dont la mise en œuvre s'échelonne progressivement, devrait coûter environ 34 000 \$ dont une tranche approximative de 24 000 \$ a été engagée à ce jour. La hausse des coûts du projet SCORE s'explique par les problèmes éprouvés au cours du déploiement du système de gestion de l'entrepôt au cours de l'exercice 2013, problèmes qui ont été réglés, et par un calendrier de déploiement plus long que celui initialement prévu.

Le total des fournisseurs et autres créditeurs s'établissait à 102 576 \$ au 1<sup>er</sup> février 2014 (80 575 \$ au 2 février 2013), soit 22 001 \$ de plus qu'au 2 février 2013 en raison surtout d'une hausse des dettes fournisseurs liée à l'augmentation des stocks en cours de transport et au calendrier de paiements des taxes de vente et des retenues à la source. Les fournisseurs et autres créditeurs de la société se composent, dans une large mesure, de dettes fournisseurs, de créditeurs au titre des avantages du personnel, de créditeurs liés aux locaux et de passifs liés à la taxe de vente.

La société a conclu auprès de sa banque des transactions aux termes desquelles elle a acquis des options d'achat et a vendu des options de vente, toutes en dollars américains. Ces contrats d'options ont une durée de douze mois. Les options d'achat acquises et les options de vente vendues échéant à la même date ont le même prix d'exercice. La société a comptabilisé un actif financier dérivé net, relativement à des contrats d'options sur devises, de 8 710 \$ au 1<sup>er</sup> février 2014 en regard d'un actif financier dérivé net de 282 \$ au 2 février 2013.

Les produits différés se composent de cartes-cadeaux inutilisées et de points et primes de fidélisation accordés dans le cadre de programmes de fidélisation de la clientèle. Les produits sont comptabilisés lorsque les cartes-cadeaux et les points et primes de fidélisation sont utilisés. Les produits différés s'élevaient à 19 998 \$ au 1<sup>er</sup> février 2014, soit 3 701 \$ de plus qu'au 2 février 2013, en raison en partie du calendrier des programmes de fidélisation.

Les réductions données aux locataires sont constatées à titre de crédits différés au titre des contrats de location et sont amorties en tant que réduction des frais de location sur la durée des contrats de location connexes. Au 1<sup>er</sup> février 2014, les crédits différés au titre des contrats de location s'établissaient à 15 607 \$ par rapport à 16 805 \$ au 2 février 2013.

La dette à long terme de la société consiste en un emprunt hypothécaire garanti par le centre de distribution de la société. Au 1<sup>er</sup> février 2014, la dette à long terme se chiffrait à 7 003 \$ comparativement à 8 573 \$ au 2 février 2013. Le recul de la dette à long terme est attribuable au remboursement continu du principal de la créance hypothécaire.

Au 1<sup>er</sup> février 2014, le passif au titre des retraites s'élevait à 18 259 \$, soit 700 \$ de plus qu'au 2 février 2013, une hausse qui s'explique par une charge de retraite de 2 157 \$, qui a été réduite par des gains actuariels de 497 \$ et des cotisations aux régimes de retraite de 960 \$.

## GESTION DES RISQUES OPÉRATIONNELS

### CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

Les facteurs économiques ayant une incidence sur les habitudes de dépense des consommateurs pourraient se détériorer ou évoluer d'une manière imprévisible en raison de l'instabilité de la conjoncture économique mondiale, nationale ou régionale. Ces facteurs pourraient avoir des répercussions négatives sur les produits et les marges de la société. Comme les poussées inflationnistes sont imprévisibles, les variations du taux d'inflation ou de déflation toucheront les prix à la consommation, ce qui pourrait avoir un effet néfaste sur la performance financière de la société. La société suit de près les conditions économiques afin de réagir aux habitudes de dépenses de consommation et aux contraintes connexes lorsqu'elle prend ses décisions relatives à ses activités à court terme et à long terme. En outre, la situation financière de la société est solide et celle-ci dispose de beaucoup de liquidités et de suffisamment de sources de crédit disponible pour répondre à ses besoins.

### CONCURRENCE

Le secteur canadien de vente au détail de vêtements est très concurrentiel et compte parmi ses joueurs de grands magasins, des chaînes de magasins spécialisées et des détaillants indépendants. L'incapacité de la société à s'adapter aux tendances de consommation ou à exécuter efficacement ses plans stratégiques pourrait avoir un effet négatif sur sa performance financière. Il n'existe pas de barrière efficace pour empêcher l'entrée sur le marché de détail canadien du vêtement d'un concurrent éventuel, qu'il soit étranger ou canadien, comme le prouve l'arrivée, au cours des dernières années, d'un certain nombre de concurrents étrangers et le nombre croissant de détaillants étrangers qui poursuivent l'expansion de leurs activités au Canada. De même, les Canadiennes ont accès à de nombreux sites de magasinage en ligne à l'échelle internationale. La société estime qu'elle est bien placée pour concurrencer tous les autres détaillants. La société exploite plusieurs bannières, et les marchandises qu'elle offre sont diversifiées, puisque chaque bannière cible un créneau particulier du marché du vêtement pour dames au Canada. Les magasins de la société proposent aux consommateurs des vêtements mode à prix abordables d'un océan à l'autre. Les clients de la société peuvent également magasiner en ligne, grâce aux sites Web de commerce électronique qu'elle exploite pour chacune de ses bannières. Le secteur du commerce électronique, où évoluent des joueurs nationaux et étrangers, est très concurrentiel. La société a investi des sommes importantes dans ses sites Web de commerce électronique et dans les médias sociaux afin d'attirer les consommateurs vers ses sites Web, et elle est d'avis qu'elle est bien positionnée pour réussir dans cet environnement.

### SAISONNALITÉ

Les activités de la société sont de nature saisonnière et elles sont assujetties à divers facteurs qui ont une incidence directe sur les ventes au détail de vêtements, facteurs sur lesquels la société n'a aucun contrôle, à savoir les conditions météorologiques, le degré de confiance des consommateurs, les changements dans les habitudes d'achat et la possibilité de changements rapides dans les tendances de la mode.

### DISTRIBUTION ET CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

La société est tributaire de l'efficacité des activités de son seul et unique centre de distribution. Ainsi, toute perturbation majeure de l'activité du centre de distribution (par exemple, catastrophe naturelle, panne des systèmes et destruction ou dommages majeurs causés par un incendie) risque de retarder de façon importante ou d'empêcher le ravitaillement de ses magasins en temps opportun, ce qui pourrait entraîner des pertes de ventes qui risqueraient de diminuer considérablement les résultats opérationnels de la société.

### TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION

La société est tributaire de ses systèmes informatiques pour gérer ses activités, lesquels systèmes sont composés d'une gamme complète de systèmes financiers et de systèmes de ventes au détail, de marchandisage, de contrôle des stocks, de planification, de prévision, de préparation de rapports et de distribution. En 2010, la société a entrepris un important projet de mise au point de ses systèmes, qui en est maintenant aux dernières étapes de réalisation. La mise en œuvre des nouvelles fonctionnalités qu'il propose, que ce soit au niveau de l'entrepôt, de la distribution, du marchandisage, des activités et des finances, devrait être achevée au cours de l'exercice 2016. Toute perturbation majeure de la performance des systèmes de distribution, ou de tout autre système, pourrait entraîner d'importantes répercussions négatives sur les activités et les résultats financiers de la société.

### RÉGLEMENTATION ET LÉGISLATION GOUVERNEMENTALES

La direction estime que la société est dotée d'une structure des plus efficaces pour exercer ses activités partout au Canada. De ce fait, elle est assujettie à tous les changements importants et négatifs de la réglementation gouvernementale susceptibles de survenir dans une ou dans plusieurs de ces compétences territoriales, changements qui risqueraient d'avoir une incidence sur le résultat et les ventes, les taux d'impôt, les droits de douane, les quotas imposés ou rétablis et toutes autres questions légiférées ou réglementées par l'État.

Toute modification des lois, règles, règlements ou politiques (collectivement, les « lois ») régissant les activités de la société, notamment en ce qui concerne l'impôt sur le résultat, l'impôt et les taxes sur le capital, les impôts fonciers et les autres impôts et taxes, ainsi que les lois touchant l'importation, la distribution, l'emballage et l'étiquetage de produits pourrait avoir une incidence négative sur sa performance financière ou opérationnelle. Pour se conformer à ces modifications, la société pourrait devoir engager des coûts importants. Toute modification ou nouvelle interprétation des lois ou toute application plus stricte des lois en vigueur pourrait limiter les activités et la rentabilité de la société et ainsi nuire à sa position concurrentielle et à sa capacité de mener efficacement ses activités. L'incapacité de la société à se conformer aux lois et aux ordonnances en temps opportun pourrait entraîner des actions ou des poursuites au civil ou des mesures réglementaires pour la société et donner lieu à des amendes, des avis de cotisation, des injonctions, des rappels ou des saisies, ce qui pourrait nuire à la réputation, aux activités et à la performance financière de la société.

La société est régulièrement assujettie aux vérifications fiscales de divers organismes gouvernementaux et organismes de réglementation. Par conséquent, il pourrait arriver de temps à autre que les administrations fiscales ne soient pas en accord avec les positions et les conclusions adoptées par la société dans ses déclarations de revenus ou que la législation soit modifiée ou que son interprétation vienne à changer, ce qui pourrait donner lieu à de nouvelles cotisations. Ces nouvelles cotisations pourraient avoir une incidence importante sur la société au cours des périodes futures.

#### SOURCES D'APPROVISIONNEMENT EN MARCHANDISES

La quasi-totalité de la marchandise de la société est vendue sous sa marque maison. Sur une base annuelle, la société importe directement environ 80 % de sa marchandise, principalement de la Chine. Pour l'exercice 2014, aucun fournisseur n'a représenté plus de 10 % des achats de la société (en dollars et (ou) en unités), et il existe une panoplie de sources (tant au pays qu'à l'étranger) pour presque toute la marchandise offerte. La société entretient de bonnes relations avec ses fournisseurs et elle n'a aucune raison de croire qu'elle est exposée à des risques importants qui l'empêcheraient de faire l'acquisition, la distribution et (ou) la vente de marchandises, et ce, sur une base permanente.

La société s'efforce d'être écoresponsable et est consciente que la pression concurrentielle à l'égard de la croissance économique et de l'efficacité des coûts doit s'harmoniser avec une méthode éprouvée de gestion de la durabilité, y compris avec la gestion de l'environnement. La société a adopté des pratiques d'approvisionnement et d'autres pratiques commerciales qui répondent aux inquiétudes de ses clients en matière d'environnement. La société a instauré des principes directeurs selon lesquels elle doit respecter l'ensemble des lois et règlements applicables touchant l'environnement. Bien que la société exige que ses fournisseurs se conforment à ces lignes directrices, rien ne garantit que ceux-ci n'agiront pas de façon à nuire à la réputation de la société, comme il s'agit de tiers indépendants sur lesquels la société n'exerce aucun contrôle. Cependant, en cas de défaut de conformité évident, la société pourrait être appelée à chercher de nouveaux fournisseurs, ce qui pourrait avoir des répercussions négatives sur ses résultats financiers en raison d'une augmentation des coûts ou de retards de livraison éventuels.

#### PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE ET SÉCURITÉ INFORMATIQUE

La société est assujettie à diverses lois concernant la protection des renseignements personnels de ses clients, des titulaires de cartes et des membres de son personnel, et elle s'est dotée d'une politique relative à la protection de la vie privée où sont présentées des lignes directrices sur le traitement des renseignements personnels. Les systèmes informatiques de la société renferment des renseignements personnels sur les clients, les titulaires de cartes et les membres de son personnel. Toute défaillance ou vulnérabilité de ces systèmes ou la non-conformité de la société aux lois ou règlements, y compris en matière de protection des renseignements personnels concernant les membres de son personnel et ses clients, pourrait nuire à sa réputation, à ses activités et à sa performance financière.

### GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Les politiques de gestion des risques de la société sont établies de manière à permettre l'identification et l'analyse des risques auxquels la société est exposée, la conception de structures appropriées visant à limiter et à contrôler les risques, ainsi que la surveillance des risques et le respect de ces limites. Les politiques et les systèmes de gestion des risques sont régulièrement passés en revue afin que soient prises en compte l'évolution des conditions du marché et les activités de la société. Les informations relatives à l'exposition aux risques, en particulier aux risques de crédit, de liquidité, de change, de taux d'intérêt et de prix sur les instruments de capitaux propres sont présentées ci-dessous.

#### RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit s'entend du risque lié à toute perte inattendue attribuable au défaut d'un client ou d'une contrepartie à un instrument financier de respecter ses obligations contractuelles. Les instruments financiers de la société qui l'exposent à des concentrations du risque de crédit sont essentiellement constitués de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des titres négociables, des clients et autres débiteurs et des contrats d'options sur devises. La société atténue son exposition au risque de crédit à l'égard de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des contrats d'options sur devises en traitant avec des institutions financières canadiennes. Les titres négociables de la société consistent essentiellement en des actions privilégiées de sociétés ouvertes canadiennes hautement cotées. Les clients et autres débiteurs de la société consistent essentiellement en des créances sur cartes de crédit contractées au cours des derniers jours de l'exercice et réglées au cours des premiers jours de l'exercice suivant.

# RAPPORT DE GESTION

Au 1<sup>er</sup> février 2014, l'exposition maximale de la société au risque de crédit à l'égard de ces instruments financiers s'établissait comme suit :

|   |                   |
|---|-------------------|
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 122 355 \$        |
| Titres négociables                      | 55 062            |
| Clients et autres débiteurs             | 6 422             |
| Actif financier dérivé                  | 11 775            |
|   | <hr/>             |
|   | <b>195 614 \$</b> |

## RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est lié à la possibilité que la société ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières à leur échéance. Pour gérer le risque de liquidité, la société s'assure, dans la mesure du possible, qu'elle disposera toujours des liquidités nécessaires pour respecter ses obligations à leur échéance. L'échéance contractuelle de la plupart des fournisseurs et autres créiteurs est d'au plus douze mois. Au 1<sup>er</sup> février 2014, la société disposait de liquidités importantes, soit d'un montant de 177 417 \$ sous forme de trésorerie, d'équivalents de trésorerie et de titres négociables. En outre, la société dispose de facilités de crédit non garanties de 125 000 \$ assujetties à des révisions annuelles. La société a financé les coûts associés à l'addition de magasins au moyen de fonds autogénérés et ses facilités de crédit non garanties servent à financer ses besoins en fonds de roulement saisonniers liés à l'achat de marchandise en dollars américains. La dette à long terme de la société consiste en un emprunt hypothécaire portant intérêt au taux de 6,40 %, venant à échéance en novembre 2017 et garanti par le centre de distribution de la société.

## RISQUE DE CHANGE

La société achète une quantité importante de marchandises en dollars américains et, par conséquent, une volatilité importante de la devise américaine par rapport à la devise canadienne peut avoir des répercussions négatives sur sa marge brute. La société envisage plusieurs solutions de rechange pour gérer le risque de change sur les flux de trésorerie se rapportant à ces achats. Elles comprennent notamment divers types de contrats d'options sur devises ou de contrats à terme de gré à gré d'au plus douze mois, et des achats sur le marché au comptant. Un contrat d'option sur devises consiste en une option ou une obligation d'acheter des devises auprès d'une contrepartie. Le risque de crédit existe dans l'éventualité où une contrepartie manquerait à ses engagements. La société atténue ce risque en ne traitant qu'avec des contreparties hautement cotées, soit ordinairement de grandes institutions financières canadiennes. Pour l'exercice 2014, la société a satisfait à ses exigences en matière de dollars américains essentiellement au moyen d'achats au prix au comptant et des contrats d'options sur devises.

La société a effectué une analyse de sensibilité à l'égard de ses instruments financiers libellés en dollars américains constitués principalement de trésorerie et d'équivalents de trésorerie d'un montant de 17 096 \$ et de dettes fournisseurs s'élevant à 28 070 \$, afin de déterminer dans quelle mesure une variation du cours du change du dollar américain aurait une incidence sur le bénéfice net. Au 1<sup>er</sup> février 2014, une hausse ou une baisse de 1 % de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain, toutes les autres variables, en particulier les taux d'intérêt, demeurant par ailleurs égales, se serait traduite par une diminution ou une augmentation respective de 98 \$ du bénéfice net de la société pour l'exercice 2014.

La société a effectué une analyse de sensibilité à l'égard de ses instruments financiers dérivés, soit une série d'options d'achat et de vente sur le dollar américain, afin de déterminer dans quelle mesure une variation du cours du change du dollar américain aurait une incidence sur le bénéfice net. Au 1<sup>er</sup> février 2014, une hausse ou une baisse de 1 % de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain, toutes les autres variables demeurant par ailleurs égales, se serait traduite respectivement par une diminution de 2 542 \$ ou une augmentation de 1 133 \$ du bénéfice net de la société pour l'exercice 2014.

## RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt se rapporte à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie de la société, à son régime de retraite à prestations définies ainsi qu'à son régime complémentaire de retraite pour cadres dirigeants (le « RCRCD »). Les fluctuations du marché à l'égard des taux d'intérêt se répercutent sur le bénéfice de la société relativement aux intérêts gagnés sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie qui sont investis principalement dans des dépôts à court terme auprès des grandes institutions financières canadiennes. Le rendement global des marchés des capitaux ainsi que les niveaux des taux d'intérêt ont une incidence sur la situation de capitalisation des régimes de retraite de la société. Tout changement négatif à l'égard des rendements des régimes de retraite et le niveau de taux d'intérêt enregistré depuis la dernière évaluation actuarielle peuvent avoir des répercussions néfastes sur la situation de capitalisation des régimes de retraite et sur les résultats opérationnels de la société. La société dispose de facilités de crédit d'emprunt et de fonds de roulement non garantis disponibles d'au plus 125 000 \$, ou son équivalent en dollars américains, qu'elle utilise pour les lettres de crédit documentaires et lettres de crédit de soutien, et elle finance les montants tirés sur ces facilités à mesure que les paiements sont exigibles.

La société a effectué une analyse de sensibilité à l'égard du risque de taux d'intérêt au 1<sup>er</sup> février 2014 afin de déterminer dans quelle mesure une variation des taux d'intérêt aurait une incidence sur le bénéfice net. Pour l'exercice 2014, la société a gagné des intérêts créditeurs de 621 \$ sur sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie. Une augmentation ou une diminution de 25 points de base du taux d'intérêt moyen de l'exercice aurait donné lieu à une hausse du bénéfice net de 148 \$ ou à une baisse du bénéfice net de 118 \$, respectivement. Cette analyse prend pour hypothèse que toutes les autres variables, plus particulièrement les taux de change, demeurent constantes.

La société a effectué une analyse de sensibilité au 1<sup>er</sup> février 2014 afin de déterminer dans quelle mesure une variation des taux d'intérêt, relativement aux régimes de retraite de la société, aurait une incidence sur les coûts des prestations inscrits dans les autres éléments du résultat global. Une diminution de un point de pourcentage du taux d'actualisation à la clôture de l'exercice aurait donné lieu à une augmentation d'environ 5 211 \$ des coûts des prestations inclus dans les autres éléments du résultat global pour l'exercice 2014, tandis qu'une augmentation de un point de pourcentage aurait entraîné une diminution d'environ 4 563 \$.

#### RISQUE DE PRIX SUR INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES

Le risque de prix sur instruments de capitaux propres est lié aux titres de capitaux propres disponibles à la vente. La société gère la composition de son portefeuille de placements en titres de capitaux propres en fonction des attentes à l'égard du marché. Les placements importants au sein du portefeuille sont gérés de façon individuelle et toutes les décisions de vente ou d'achat sont approuvées par le chef de la direction.

La société a effectué une analyse de sensibilité à l'égard du risque de prix sur instruments de capitaux propres au 1<sup>er</sup> février 2014 afin de déterminer dans quelle mesure une variation du cours des titres négociables de la société aurait une incidence sur les autres éléments du résultat global. Les placements en titres de capitaux propres de la société consistent essentiellement en des actions privilégiées de sociétés ouvertes canadiennes. La société est d'avis que la variation des taux d'intérêt a une incidence sur le cours du marché de ces titres. Une hausse ou une baisse de 5 % du cours du marché de ces titres au 1<sup>er</sup> février 2014 se traduirait respectivement par une augmentation ou une diminution de 2 481 \$ des autres éléments du résultat global pour l'exercice 2014. Les titres de capitaux propres de la société sont assujettis au risque de marché et, par conséquent, l'incidence sur les autres éléments du résultat global pourrait être, en définitive, plus importante que ce qui est indiqué ci-dessus.

## LIQUIDITÉS, FLUX DE TRÉSORERIE ET RESSOURCES EN CAPITAL

Au 1<sup>er</sup> février 2014, les capitaux propres s'élevaient à 423 431 \$, ou 6,56 \$ par action (454 893 \$, ou 7,04 \$ par action au 2 février 2013). La société continue à jouir d'une solide situation financière. Les principales sources de liquidités de la société sont constituées de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ainsi que des placements dans des titres négociables totalisant 177 417 \$ au 1<sup>er</sup> février 2014 (169 256 \$ au 2 février 2013). La trésorerie est investie de façon prudente, surtout dans des dépôts à court terme auprès de grandes institutions financières canadiennes. La société surveille de près le risque auquel l'exposent ses placements de liquidités à court terme. La société dispose de facilités de crédit d'emprunt et de fonds de roulement non garantis disponibles d'au plus 125 000 \$, ou son équivalent en dollars américains. Au 1<sup>er</sup> février 2014, une tranche de 30 270 \$ (46 792 \$ au 2 février 2013) de ces lignes de crédit opérationnelles était affectée aux fins de lettres de crédit de soutien et de lettres de crédit documentaires. Ces facilités de crédit sont utilisées principalement pour des lettres de crédit en dollars américains émises à l'intention de tiers fournisseurs étrangers qui exigent un tel aval avant de confirmer les commandes d'achat passées par la société, et à l'appui des achats dans le cadre de contrats de change à terme en dollars américains. Cette dernière utilise rarement ces facilités de crédit à d'autres fins.

La société a octroyé à des tiers des lettres de crédit de soutien irrévocables obtenues auprès d'institutions financières hautement cotées afin d'indemniser ces tiers advenant que la société manque à ses obligations contractuelles. Au 1<sup>er</sup> février 2014, l'obligation potentielle maximale aux termes de ces garanties s'élevait à 5 019 \$ (5 014 \$ au 2 février 2013) et les lettres de crédit de soutien arrivent à échéance à diverses dates au cours de l'exercice 2015. La société n'a inscrit aucun passif à l'égard de ces garanties, car elle ne prévoit pas faire de paiement pour ces éléments.

La société est autoassurée sur une base limitée relativement à certains risques portant sur les biens et elle souscrit de l'assurance de risques successifs auprès de sociétés d'assurances qui sont stables financièrement. La société maintient des programmes exhaustifs de sécurité interne et de prévention des pertes afin d'atténuer l'incidence financière des vols.

La société a continué à rembourser sa dette à long terme relativement à l'emprunt hypothécaire contracté sur le centre de distribution, versant à cet égard 1 570 \$ pour l'exercice 2014. La société a versé des dividendes s'élevant à 0,20 \$ par action au premier, deuxième et troisième trimestres de l'exercice 2014 et à 0,05 \$ par action au quatrième trimestre de ce même exercice, pour un total de 41 981 \$, comparativement à des dividendes de 0,80 \$ par action, pour un total de 52 068 \$ pour l'exercice 2013. En ce qui concerne la politique de dividendes, le conseil d'administration tient compte du bénéfice par action de la société, de ses flux de trésorerie opérationnels, du niveau de dépenses d'investissement prévues et de sa trésorerie et titres négociables. Le ratio de paiement cible est d'environ 50 % à 80 % du bénéfice par action durable, 50 % à 75 % des flux de trésorerie opérationnels en tenant compte de la capacité d'augmenter le dividende à même les liquidités inscrites au bilan de la société, si ces objectifs ne sont pas atteints pour un exercice donné. Le conseil d'administration réexamine régulièrement ces directives.

Au cours de l'exercice 2014, la société a investi 34 524 \$ en trésorerie, principalement dans de nouveaux magasins et des magasins rénovés. En 2010, la société a entrepris un important projet de mise au point de ses systèmes, qui en est maintenant aux dernières étapes de réalisation. La mise en œuvre des nouvelles fonctionnalités qu'il propose, que ce soit au niveau de l'entreposage, de la distribution, du merchandising, des activités et des finances, devrait être achevée au cours de l'exercice 2016. Certaines étapes clés ont déjà été franchies avec succès, et le projet progresse bien. Par ailleurs, les initiatives technologiques ainsi que les améliorations des systèmes de gestion de l'entrepôt contribueront aux changements et à la croissance dans tous les secteurs de la société, grâce à une meilleure intégration, tout en permettant à la société de réduire dans leur ensemble le coût de l'entretien et des mises à niveau des systèmes. Le projet total, dont la mise en œuvre s'échelonnait progressivement jusqu'à son achèvement pendant l'exercice 2016,

# RAPPORT DE GESTION

devrait coûter environ 34 000 \$, dont une tranche de 24 000 \$ environ a été engagée en date des présentes. Les dépassements de coûts associés au projet SCORE sont attribuables aux problèmes éprouvés pendant le déploiement du système de gestion de l'entrepôt durant l'exercice 2013, problèmes qui ont cependant été réglés, ainsi qu'à un déploiement plus long que prévu. La société s'attend à investir près de 36 000 \$ au titre des dépenses d'investissement pour l'exercice 2015. Ces dépenses, en plus du versement de dividendes, des remboursements liés aux facilités de crédit bancaire et des obligations à l'égard de la dette à long terme, devraient être financées à l'aide des ressources financières existantes de la société et des fonds provenant de ses activités.

## ENGAGEMENTS FINANCIERS

Le tableau suivant présente les engagements financiers de la société, exclusion faite des fournisseurs et autres créditeurs, en date du 1<sup>er</sup> février 2014, dont le détail a été présenté précédemment.

| Obligations contractuelles   | TOTAL             | D'ICI UN AN       | DANS DEUX À QUATRE ANS | DANS CINQ ANS ET PLUS |
|--|-------------------|-------------------|------------------------|-----------------------|
| Contrats de location simple des magasins et des bureaux <sup>1</sup> | 433 768 \$        | 99 418 \$         | 219 146 \$             | 115 204 \$            |
| Obligations d'achat <sup>2</sup>                                     | 119 661           | 118 949           | 534                    | 178                   |
| Autres contrats de location simple <sup>3</sup>                      | 17 381            | 3 961             | 9 512                  | 3 908                 |
| Dette à long terme   | 7 003             | 1 672             | 5 331                  | —                     |
| Intérêts sur la dette à long terme                                   | 898               | 394               | 504                    | —                     |
| <b>Total des obligations contractuelles</b>                          | <b>578 711 \$</b> | <b>224 394 \$</b> | <b>235 027 \$</b>      | <b>119 290 \$</b>     |

<sup>1</sup> Représente les montants minimaux des loyers à payer aux termes de contrats de location à long terme pour les magasins et les bureaux.

<sup>2</sup> Comprend les montants se rapportant aux ententes visant l'achat de biens et services qui sont irrévocables et exécutoires pour la société.

<sup>3</sup> Comprend les paiements au titre de la location du matériel informatique, d'automobiles et de matériel de bureau.

Au 1<sup>er</sup> février 2014, la société disposait de passifs à long terme supplémentaires qui comprenaient des passifs au titre des retraites et des passifs d'impôt sur le résultat différé. Ces passifs à long terme ne figurent pas au tableau ci-dessus étant donné que le moment et le montant de ces paiements futurs sont incertains.

## RENSEIGNEMENTS SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

En date du 2 avril 2014, 13 440 000 actions ordinaires et 51 145 506 actions de catégorie A sans droit de vote de la société étaient émises et en circulation. Chaque action ordinaire donne à son porteur une voix aux assemblées des actionnaires de la société. Le nombre des options sur actions en cours de la société s'établissait à 2 026 000 et leur prix d'exercice moyen était de 14,43 \$. Chaque option sur actions donne à son porteur le droit d'acheter une action de catégorie A sans droit de vote de la société à un prix d'exercice établi en fonction du cours des actions à la date à laquelle l'option a été attribuée.

Au cours de l'exercice 2014, la société n'a acheté aucune action aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités approuvée en novembre 2012, laquelle a pris fin le 27 novembre 2013. En décembre 2013, la société a reçu l'approbation de la Bourse de Toronto lui permettant d'effectuer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Aux termes de cette offre, la société peut racheter jusqu'à 4 000 000 de ses actions de catégorie A sans droit de vote, ce qui représente 10 % du flottant public des actions de catégorie A sans droit de vote émises et en circulation au 10 décembre 2013. L'offre a débuté le 18 décembre 2013 et peut se poursuivre jusqu'au 17 décembre 2014. Aucune action de catégorie A sans droit de vote n'a encore été achetée aux termes de ce nouveau programme.

## ARRANGEMENTS HORS BILAN

### INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Dans le cours normal de ses activités, la société doit prendre des engagements longterm d'avance pour l'approvisionnement d'une part importante de ses achats de marchandises, dans certains cas jusqu'à douze mois d'avance. La majeure partie de ces achats doit être réglée en dollars américains. La société envisage diverses stratégies pour gérer le coût de ses engagements à long terme en dollars américains, notamment des achats au prix au comptant et des contrats d'options sur devises assortis d'échéances d'au plus douze mois. La société a conclu auprès de sa banque des transactions aux termes desquelles elle a fait l'acquisition d'options d'achat et a vendu des options de vente, toutes en dollars américains. Ces contrats d'options viendront à échéance au cours des douze prochains mois. Les options d'achat acquises et les options de vente vendues échéant à la même date ont le même prix d'exercice.

Les contrats d'options sur devises en cours au 1<sup>er</sup> février 2014 et au 2 février 2013 figurent à la rubrique intitulée « Résultats opérationnels de l'exercice 2014 et comparaison avec les résultats opérationnels de l'exercice 2013 » du présent rapport de gestion.

Un contrat d'option sur devises constitue une option (option d'achat) ou une obligation (option de vente) d'acheter une devise auprès d'une contrepartie à une date établie et selon un montant prédéterminé. Les risques de crédit existent dans l'éventualité où une contrepartie manquerait à ses engagements. La société réduit ce risque en ne faisant affaire qu'avec des contreparties hautement cotées, habituellement des banques à charte canadiennes. La société n'a pas recours à des instruments financiers dérivés à des fins de spéculation.

Le bénéfice net de la société pour l'exercice 2014 comprend des profits de change nets de 7 650 \$ (pertes de 582 \$ pour l'exercice 2013).

## TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

### TRANSACTIONS AVEC LES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

Les principaux dirigeants sont les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de l'entité, directement ou indirectement. Sont considérés comme des principaux dirigeants les administrateurs (membres et non-membres de la direction). Le chef de la direction et le chef de l'exploitation sont considérés comme des principaux dirigeants. La responsabilité de la planification, de la supervision et de la gestion des activités de la société incombe au conseil d'administration. Les administrateurs participent au plan d'options sur actions, tel qu'il est décrit à la note 17 des états financiers consolidés audités pour l'exercice 2014.

Le tableau suivant présente la charge de rémunération liée aux principaux dirigeants :

|   | POUR LES EXERCICES CLOS LES  |                 |
|---|------------------------------|-----------------|
|   | 1 <sup>ER</sup> FÉVRIER 2014 | 2 FÉVRIER 2013  |
| Salaires, jetons de présence et avantages à court terme | 1 993 \$                     | 1 944 \$        |
| Avantages postérieurs à l'emploi                        | –                            | (5)             |
| Charge de rémunération fondée sur des actions           | 338                          | 595             |
|   | <b>2 331 \$</b>              | <b>2 534 \$</b> |

La circulaire de sollicitation de procurations annuelle contient de plus amples renseignements à l'égard de la rémunération des administrateurs.

### AUTRES TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La société loue deux magasins de détail qui appartiennent à des sociétés contrôlées par les principaux actionnaires de la société. Pour l'exercice 2014, la charge locative aux termes de ces contrats de location totalisait environ 204 \$ (195 \$ pour l'exercice 2013).

La société a engagé des honoraires de 560 \$ au cours de l'exercice 2014 (670 \$ pour l'exercice 2013) liés à des conseils juridiques généraux et à d'autres services-conseils auprès de cabinets de services professionnels auxquels sont associés des administrateurs externes de la société.

Ces transactions sont inscrites au montant de la contrepartie versée conformément à ce qui a été établi et convenu par les parties liées.

## INSTRUMENTS FINANCIERS

La société jouit d'un haut niveau de liquidité en raison des soldes importants de trésorerie et d'équivalents de trésorerie qu'elle détient ainsi que de ses titres négociables. La société a recours à ses liquidités pour financer la construction et les rénovations continues de magasins de même que ses besoins en fonds de roulement. Les instruments financiers qui sont exposés à des concentrations de risque de crédit consistent essentiellement en des éléments de trésorerie et des équivalents de trésorerie, des titres négociables, des clients et autres débiteurs et des contrats d'options sur devises. La société atténue ce risque en ne traitant qu'avec des contreparties hautement cotées, soit ordinairement de grandes institutions financières canadiennes. La société surveille de près le risque auquel l'exposent ses placements de liquidités à court terme. Les titres négociables consistent surtout en des actions privilégiées de sociétés ouvertes canadiennes. Le portefeuille de placements de la société est exposé à la volatilité des marchés boursiers.

Comme la volatilité du dollar américain par rapport au dollar canadien se répercute sur le bénéfice et même si la société envisage diverses stratégies pour gérer le coût de ses obligations continues libellées en dollars américains, dont des achats au prix au comptant et des contrats d'options sur devises, cette volatilité peut l'exposer à des risques.

## ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

### RÉGIMES DE RETRAITE

La société offre un régime de retraite contributif à prestations définies et parraine aussi un RCRC. Le coût de ces régimes est établi au moyen d'évaluations actuarielles, lesquelles comprennent la formulation d'hypothèses au sujet des taux d'actualisation, des augmentations de salaire futures, des taux de mortalité et des augmentations de prestations futures. Du fait de la nature à long terme des régimes, ces estimations sont assujetties à un degré élevé d'incertitude. Selon la dernière évaluation actuarielle en date du 31 décembre 2012, le régime de retraite à prestations définies, bien qu'entièrement capitalisé sur une base de continuité d'exploitation, présentait une insuffisance en matière de solvabilité d'un montant de 3 411 \$. La société a versé les cotisations requises au 1<sup>er</sup> février 2014. Le RCRC est un régime de retraite sans capitalisation.

### CARTES-CADEAUX, POINTS ET PRIMES DE FIDÉLISATION

Les cartes-cadeaux vendues sont inscrites à titre de produits différés et les produits sont constatés lorsque ces dernières sont utilisées. La société produit une estimation à l'égard des cartes cadeaux pour lesquelles elle a des raisons de croire qu'elles ne seront pas encaissées en se fondant sur les modalités des cartes-cadeaux et les tendances d'encaissement passées. Les points et les primes de fidélisation accordés dans le cadre des programmes de fidélisation de la clientèle sont comptabilisés en tant que composante distincte des produits et sont différés à la date de la vente initiale. Les produits sont comptabilisés une fois que les points et les primes de fidélisation sont utilisés et que la société a rempli son obligation. Le montant des produits différés est évalué en fonction de la juste valeur des points et des primes de fidélisation accordés et tient compte du pourcentage d'utilisation estimé.

### VALEUR DES STOCKS

Les stocks de marchandises sont évalués au prix coûtant ou à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux. La société est tenue de faire des estimations relativement aux ventes prévues et aux soldes de marchandises. En cas de soldes de marchandises excédentaires, des estimations des valeurs de réalisation nettes à l'égard des stocks excédentaires sont effectuées. La société a établi des provisions relativement aux stocks qui pourraient devoir être vendus en deçà de leur coût. À cette fin, la société a posé des hypothèses à l'égard de la quantité de marchandises vendues en deçà de leur coût. Étant donné que les stocks et le coût des biens vendus constituent des éléments importants des états financiers consolidés, toute variation des hypothèses et des estimations pourrait avoir une incidence significative sur la situation financière et les résultats opérationnels de la société.

### PERTE DE VALEUR SUR DES ACTIFS

La société doit évaluer la possibilité que les valeurs comptables des immobilisations corporelles et incorporelles (y compris le goodwill) puissent ne pas être recouvrables. Des tests de dépréciation sont effectués lorsqu'il existe un indice que les immobilisations corporelles ont subi une perte de valeur. En ce qui a trait au goodwill et aux immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, des tests de dépréciation sont effectués au moins une fois l'an. La direction est tenue d'effectuer des estimations importantes afin d'établir le montant recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie (l'« UGT »), y compris les estimations de la juste valeur, du coût des ventes ou des flux de trésorerie futurs actualisés relatifs à l'UGT. Des écarts dans les estimations pourraient avoir une incidence sur le fait que les immobilisations corporelles et incorporelles (y compris le goodwill) aient réellement subi une perte de valeur et sur le montant de la perte de valeur en question.

## NOUVELLES NORMES COMPTABLES ADOPTÉES AU COURS DE L'EXERCICE 2014

### ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

En 2011, l'IASB a publié l'IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur* (« IFRS 13 »), qui prescrit un cadre unique pour l'évaluation de la juste valeur et précise les informations qui doivent être fournies à l'égard des actifs et passifs financiers et non financiers. La nouvelle norme unifie la définition de la juste valeur et présente également de nouveaux concepts, notamment ceux de l'« utilisation optimale » et du « marché principal » pour les actifs et passifs non financiers. La norme présente des exigences supplémentaires, notamment la présentation plus étoffée d'informations relativement à la juste valeur des instruments financiers dans les états financiers intermédiaires et annuels. La société a appliqué cette norme de manière prospective au premier trimestre de l'exercice 2014. L'adoption de l'IFRS 13 n'a eu aucune incidence sur le calcul des justes valeurs inscrites dans les états financiers consolidés de la société.

## AVANTAGES DU PERSONNEL

En 2011, l'IASB a modifié l'IAS 19, *Avantages du personnel* (« IAS 19 »). Les modifications les plus importantes pour la société portent sur les exigences relatives à la comptabilisation immédiate de tous les coûts des services passés non acquis et au remplacement du coût financier et du rendement attendu des actifs du régime par le montant de l'intérêt net calculé en appliquant un taux d'actualisation prescrit à l'obligation nette au titre des prestations définies. La société a appliqué cette norme de manière rétrospective au premier trimestre de l'exercice 2014.

L'incidence découlant de l'application des modifications apportées à l'IAS 19 se résume comme suit:

### Bilan consolidé:

|   | AU 2 FÉVRIER 2013  |               |            |
|---|--------------------|---------------|------------|
|   | TELS QUE PRÉSENTÉS | RETRAITEMENTS | RETRAITÉS  |
| Actifs d'impôt sur le résultat différés | 26 400 \$          | 44 \$         | 26 444 \$  |
| Passifs au titre des retraites          | 17 390 \$          | 169 \$        | 17 559 \$  |
| Résultats non distribués                | 400 605 \$         | (125) \$      | 400 480 \$ |

### Compte consolidé de résultat et état consolidé du résultat global:

|  | POUR L'EXERCICE CLOS LE 2 FÉVRIER 2013 |               |           |
|--|--|---------------|-----------|
|  | TELS QUE PRÉSENTÉS                     | RETRAITEMENTS | RETRAITÉS |
| Bénéfice avant impôt sur le résultat         | 35 136 \$                              | (358) \$      | 34 778 \$ |
| Impôt sur le résultat                        | (8 517)                                | 95            | (8 422)   |
| Bénéfice net                                 | 26 619                                 | (263)         | 26 356    |
| Autres éléments du résultat global           | (1 133)                                | 325           | (808)     |
| Total des autres éléments du résultat global | 25 486 \$                              | 62 \$         | 25 548 \$ |

### Bilan consolidé :

|   | AU 29 JANVIER 2012 |               |            |
|---|--------------------|---------------|------------|
|   | TELS QUE PRÉSENTÉS | RETRAITEMENTS | RETRAITÉS  |
| Actifs d'impôt sur le résultat différés | 23 174 \$          | 67 \$         | 23 241 \$  |
| Passifs au titre des retraites          | 14 877 \$          | 254 \$        | 15 131 \$  |
| Résultats non distribués                | 439 067 \$         | (187) \$      | 438 880 \$ |

Cette nouvelle méthode comptable n'a pas eu d'incidence importante sur le tableau consolidé des flux de trésorerie et sur le bénéfice par action.

## DÉPRÉCIATION D'ACTIFS

En 2013, l'IASB a publié des modifications à l'IAS 36, *Dépréciation d'actifs*, afin de clarifier les exigences en matière d'informations à fournir sur les valeurs recouvrables des UGT. Ces modifications s'appliquent obligatoirement aux périodes ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014, mais la société a choisi de les adopter par anticipation en 2014. L'adoption de ces modifications n'a eu aucune incidence importante sur les états financiers consolidés de la société.

## ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ET INTÉRÊTS DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTITÉS

En plus des normes comptables susmentionnées, la société a appliqué les normes suivantes: l'IFRS 10, *États financiers consolidés*, et l'IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités*. L'application de ces normes n'a eu aucune incidence importante sur les états financiers consolidés de la société.

## NOUVELLES NORMES COMPTABLES ET INTERPRÉTATIONS N'AYANT PAS ENCORE ÉTÉ ADOPTÉES

Un certain nombre de nouvelles normes comptables, et de normes et interprétations modifiées ne s'appliquent pas encore à l'exercice 2014, et n'ont pas été appliquées aux fins de l'établissement des états financiers consolidés. Les nouvelles normes et normes et interprétations modifiées suivantes sont actuellement à l'étude:

### IFRS 9, INSTRUMENTS FINANCIERS

Le 12 novembre 2009, l'IASB a publié une nouvelle norme, l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »), qui, ultimement, remplacera l'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation* (« IAS 39 »). Le projet de remplacement de l'IAS 39 comporte trois étapes et vise à améliorer et à simplifier la présentation des instruments financiers. La publication de l'IFRS 9 est la première étape du projet et fournit des dispositions quant à la classification et à l'évaluation des actifs financiers et des passifs financiers. Cette étape a été lancée en réponse à la crise qui sévit sur les marchés financiers.

En novembre 2013, l'IASB a publié l'IFRS 9, *Instruments financiers (2013)*, qui présente un nouveau modèle de comptabilité de couverture, ainsi que les informations correspondantes à fournir se rapportant aux activités de gestion des risques. Le nouveau modèle de couverture constitue un changement significatif des exigences en matière de comptabilité de couverture. Il augmente le nombre d'éléments couverts admissibles à la comptabilité de couverture et permet aux entités de mieux dépeindre leurs activités de gestion des risques dans leurs états financiers.

La date d'entrée en vigueur obligatoire de cette norme a été reportée. La société évalue actuellement l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés.

### IFRIC 21, DROITS OU TAXES

En mai 2013, l'IASB a publié l'interprétation IFRIC 21, *Droits ou taxes*, qui est une interprétation de l'IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*. L'IFRIC 21 précise que le fait générateur d'obligation qui donne lieu à un passif visant à payer un droit ou une taxe constitue l'activité décrite dans les lois applicables entraînant le paiement du droit ou de la taxe. L'IFRIC 21 prend effet pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014 et doit être appliquée de manière rétrospective. La société évalue actuellement l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés.

## CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION

Les contrôles et procédures de communication de l'information sont conçus de manière à fournir l'assurance raisonnable que toute l'information importante liée à la société est recueillie et communiquée en temps opportun à la haute direction, y compris au président du conseil et chef de la direction et au chef des finances, de manière à ce que des décisions éclairées puissent être prises en temps opportun en ce qui concerne son obligation d'informer le public.

L'efficacité de la conception et du fonctionnement des contrôles et procédures de communication de l'information de la société a été évaluée au 1<sup>er</sup> février 2014. Sur la base de cette évaluation, le chef de la direction et le chef des finances ont conclu que les contrôles et procédures de communication, au sens du *Règlement 52-109*, étaient conçus de manière adéquate et fonctionnaient efficacement en date du 1<sup>er</sup> février 2014.

## CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière est conçu de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été dressés conformément aux IFRS. Il incombe à la direction d'établir et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière de la société.

L'efficacité de la conception et du fonctionnement du contrôle interne de la société à l'égard de l'information financière a été évaluée au 1<sup>er</sup> février 2014. Sur la base de cette évaluation, le chef de la direction et le chef des finances ont conclu que le contrôle interne à l'égard de l'information financière, au sens du *Règlement 52-109*, était conçu de manière adéquate et fonctionnait efficacement.

Les évaluations ont été effectuées conformément au modèle et aux critères énoncés dans le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework* qu'a publié le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (« COSO ») 1992, un modèle de contrôle reconnu, et aux exigences du *Règlement 52-109* sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs.

Dans la conception de ces contrôles, il faut considérer le fait qu'en raison de ses limites inhérentes, tout système de contrôles, aussi bien conçu et appliqué soit-il, ne saurait fournir qu'une assurance raisonnable que les objectifs de contrôle visés seront atteints et qu'il pourrait ne pas être en mesure de prévenir ni de détecter des inexactitudes. Les projections quant à l'application de l'évaluation de l'efficacité à des périodes ultérieures présentent le risque que le contrôle puisse devenir inadéquat du fait de l'évolution possible des conditions existantes ou de la détérioration du degré de conformité aux politiques et procédures.

Aucune modification n'a été apportée au contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société au cours de l'exercice 2014, qui a eu, ou qui pourrait vraisemblablement avoir, une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société.

## PERSPECTIVES

L'environnement dans le secteur du détail demeure difficile en raison du niveau toujours élevé de la dette des consommateurs et de l'accroissement de la pression concurrentielle sur les détaillants. Le secteur de la vente au détail au Canada est en pleine mutation en raison de l'intensification de la concurrence causée par l'entrée sur le marché canadien de concurrents de grande et moyenne tailles exerçant leurs activités à l'échelle internationale, concurrence qui est stimulée par la vigueur relative de l'économie canadienne et la facilité d'accès. La société a investi des sommes importantes dans ses magasins et les systèmes de son siège social, tout en réduisant les dépenses d'investissement de manière considérable au cours de l'exercice 2014. Parallèlement, la société mettra à profit ses technologies grâce à des systèmes et processus améliorés dans le cadre du projet SCORE tout en poursuivant la mise en place de mesures d'amélioration des processus.

Le bureau de Hong Kong, comptant plus de 120 membres du personnel à temps plein, se spécialise dans la recherche de vêtements à la mode, de haute qualité et à prix abordables pour toutes les bannières. Un examen complet de la stratégie d'approvisionnement mondiale de la société et de sa mise en application a été entrepris dans le but de réduire le temps nécessaire pour introduire les produits dans le marché.

La société jouit d'un excellent bilan ainsi que de liquidités et d'une capacité d'emprunt de premier ordre qui lui permettent d'agir lorsque des occasions se présentent, à tous les égards, notamment en ce qui concerne le merchandisage, l'acquisition ou la construction de magasins, le remplacement ou la mise à niveau de systèmes ou, encore, l'expansion par voie d'acquisitions. La société croit à la force de son personnel et s'est engagée à continuer d'investir dans la formation à tous les niveaux.

# RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

La responsabilité des états financiers consolidés ci-joints et de toute l'information figurant dans le présent rapport annuel, lesquels ont été approuvés par le conseil d'administration de Reitmans (Canada) Limitée, incombe à la direction.

Les états financiers consolidés ont été dressés par la direction conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») et ils comprennent des montants fondés sur les meilleures estimations et sur le jugement de la direction. L'information financière présentée ailleurs dans ce rapport annuel concorde avec l'information présentée dans les états financiers consolidés.

La direction de la société a établi et maintient un système de contrôle comptable interne. La direction est d'avis que ce système est conçu de manière à fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité des documents financiers aux fins de la préparation des états financiers consolidés et à la protection et à la comptabilisation adéquates des actifs de la société.

Le conseil d'administration s'acquitte de sa responsabilité à l'égard de la présentation des états financiers consolidés dans le présent rapport annuel principalement par l'entremise de son comité d'audit, dont tous les membres sont des administrateurs externes. Le comité d'audit passe en revue les états financiers consolidés annuels de la société et recommande au conseil d'administration de les approuver. Les auditeurs nommés par les actionnaires ont librement accès au comité d'audit et peuvent rencontrer ses membres en présence ou en l'absence de la direction.

Les auditeurs désignés par les actionnaires, KPMG S.F.L./S.E.N.C.R.L., ont examiné les états financiers consolidés et ont produit un rapport, présenté ci-après, portant sur ces états.

(signé)

Jeremy H. Reitman  
Président du conseil et chef de la direction

Le 2 avril 2014

(signé)

Eric Williams, CPA, CA  
Vice-président – Finance et chef des finances

# RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux actionnaires de Reitmans (Canada) Limitée

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Reitmans (Canada) Limitée, qui comprennent les bilans consolidés au 1<sup>er</sup> février 2014 et au 2 février 2013, les comptes consolidés de résultat, les états consolidés du résultat global, des variations des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

## RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION POUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

## RESPONSABILITÉ DES AUDITEURS

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## OPINION

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de Reitmans (Canada) Limitée au 1<sup>er</sup> février 2014 et au 2 février 2013, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

 KPMG A.R.L. / S.E.N.C.R.L.

Montréal, Canada  
Le 2 avril 2014

\*CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A122264

KPMG S.r.l./S.E.N.C.R.L. est une société canadienne à responsabilité limitée et un cabinet membre du réseau KPMG de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Coopérative (« KPMG International »), entité suisse. KPMG Canada fournit des services à KPMG S.r.l./S.E.N.C.R.L.

# COMPTES CONSOLIDÉS DE RÉSULTAT

POUR LES EXERCICES CLOS LE 1<sup>ER</sup> FÉVRIER 2014 (52 SEMAINES) ET LE 2 FÉVRIER 2013 (53 SEMAINES)  
(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF LES MONTANTS PAR ACTION)

|  | 2014       | 2013<br>(NOTE 3A) |
|--|------------|-------------------|
| Ventes                                   | 960 397 \$ | 1 000 513 \$      |
| Coût des biens vendus (note 7)           | 377 913    | 372 135           |
| Marge brute                              | 582 484    | 628 378           |
| Frais de vente et de distribution        | 544 679    | 550 165           |
| Charges administratives                  | 47 154     | 47 729            |
| Résultat des activités opérationnelles   | (9 349)    | 30 484            |
| Autres produits (note 19)                | 6 054      | –                 |
| Produits financiers (note 19)            | 20 180     | 5 624             |
| Charges financières (note 19)            | 3 443      | 1 330             |
| Bénéfice avant impôt sur le résultat     | 13 442     | 34 778            |
| Charge d'impôt sur le résultat (note 11) | 2 654      | 8 422             |
| Bénéfice net                             | 10 788 \$  | 26 356 \$         |
| Bénéfice par action (note 20)            |            |                   |
| De base                                  | 0,17 \$    | 0,40 \$           |
| Dilué                                    | 0,17       | 0,40              |

Les notes afférentes aux états financiers consolidés font partie intégrante de ces états financiers.

# ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

POUR LES EXERCICES CLOS LE 1<sup>ER</sup> FÉVRIER 2014 (52 SEMAINES) ET LE 2 FÉVRIER 2013 (53 SEMAINES)  
(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS)

|   | 2014      | 2013<br>(NOTE 3A) |
|---|-----------|-------------------|
| Bénéfice net  | 10 788 \$ | 26 356 \$         |
| Autres éléments du résultat global  |           |                   |
| Éléments qui sont reclassés ou qui sont susceptibles d'être reclassés dans le bénéfice net  |           |                   |
| Reclassement dans le bénéfice net de la perte de valeur des actifs financiers disponibles à la vente (après impôt de 358 \$; 21 \$ en 2013) (note 19) | 2 341     | 135               |
| Variation nette de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente (après impôt de 561 \$; 25 \$ en 2013) (note 19)                      | (3 679)   | (207)             |
| Écarts de conversion  | 29        | –                 |
|   | (1 309)   | (72)              |
| Éléments qui ne seront pas reclassés dans le bénéfice net   |           |                   |
| Gain actuariel (perte actuarielle) au titre des régimes à prestations définies (après impôt de 124 \$; 293 \$ en 2013) (note 15)                      | 373       | (736)             |
| Total des autres éléments du résultat global  | (936)     | (808)             |
| Résultat global total   | 9 852 \$  | 25 548 \$         |

Les notes afférentes aux états financiers consolidés font partie intégrante de ces états financiers.

# BILANS CONSOLIDÉS

AUX 1<sup>ER</sup> FÉVRIER 2014 ET 2 FÉVRIER 2013  
(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS)

|  | 2014              | 2013              |
|--|-------------------|-------------------|
|  |                   | (NOTE 3A)         |
| <b>ACTIFS</b>  |                   |                   |
| <b>ACTIFS COURANTS</b>                                 |                   |                   |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 5)       | 122 355 \$        | 97 626 \$         |
| Titres négociables                                     | 55 062            | 71 630            |
| Clients et autres débiteurs                            | 6 422             | 3 969             |
| Actif financier dérivé (note 6)                        | 11 775            | 548               |
| Impôt sur le résultat recouvrable                      | 5 656             | 8 709             |
| Stocks (note 7)  | 109 601           | 93 317            |
| Charges payées d'avance                                | 12 512            | 25 944            |
| Total des actifs courants                              | <b>323 383</b>    | <b>301 743</b>    |
| <b>ACTIFS NON COURANTS</b>                             |                   |                   |
| Immobilisations corporelles (note 8)                   | 178 341           | 205 131           |
| Immobilisations incorporelles (note 9)                 | 17 211            | 19 224            |
| Goodwill (note 10)                                     | 42 426            | 42 426            |
| Impôt sur le résultat différé (note 11)                | 28 578            | 26 444            |
| Total des actifs non courants                          | <b>266 556</b>    | <b>293 225</b>    |
| Total des actifs                                       | <b>589 939 \$</b> | <b>594 968 \$</b> |
| <b>PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES</b>                     |                   |                   |
| <b>PASSIFS COURANTS</b>                                |                   |                   |
| Fournisseurs et autres créditeurs (note 12)            | 90 734 \$         | 69 150 \$         |
| Passif financier dérivé (note 6)                       | 3 065             | 266               |
| Produits différés (note 13)                            | 19 998            | 16 297            |
| Partie courante de la dette à long terme (note 14)     | 1 672             | 1 570             |
| Total des passifs courants                             | <b>115 469</b>    | <b>87 283</b>     |
| <b>PASSIFS NON COURANTS</b>                            |                   |                   |
| Autres créditeurs (note 12)                            | 11 842            | 11 425            |
| Crédits différés au titre des contrats de location     | 15 607            | 16 805            |
| Dette à long terme (note 14)                           | 5 331             | 7 003             |
| Passif au titre des retraites (note 15)                | 18 259            | 17 559            |
| Total des passifs non courants                         | <b>51 039</b>     | <b>52 792</b>     |
| <b>CAPITAUX PROPRES</b>                                |                   |                   |
| Capital social (note 16)                               | 39 227            | 39 227            |
| Surplus d'apport                                       | 7 188             | 6 521             |
| Résultats non distribués                               | 369 660           | 400 480           |
| Cumul des autres éléments du résultat global (note 16) | 7 356             | 8 665             |
| Total des capitaux propres                             | <b>423 431</b>    | <b>454 893</b>    |
| Total des passifs et des capitaux propres              | <b>589 939 \$</b> | <b>594 968 \$</b> |

Engagements (note 18)

Les notes afférentes aux états financiers consolidés font partie intégrante de ces états financiers.

Au nom du conseil,

(signé)

Jeremy H. Reitman, administrateur

(signé)

John J. Swidler, administrateur

# ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

POUR LES EXERCICES CLOS LE 1<sup>ER</sup> FÉVRIER 2014 (52 SEMAINES) ET LE 2 FÉVRIER 2013 (53 SEMAINES)  
(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS)

REITMANS (CANADA) LIMITÉE

30

|   | NOTE | CAPITAL SOCIAL | SURPLUS D'APPORT | RÉSULTATS NON DISTRIBUÉS | CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL | TOTAL DES CAPITAUX PROPRES |
|---|------|----------------|------------------|--------------------------|--|----------------------------|
| Solde au 3 février 2013   |      | 39 227 \$      | 6 521 \$         | 400 480 \$               | 8 665 \$                                     | 454 893 \$                 |
| Résultat global total pour l'exercice   |      |                |                  |                          |  |                            |
| Bénéfice net  |      |                |                  | 10 788                   |  | 10 788                     |
| Total des autres éléments du résultat global  |      |                |                  | 373                      | (1 309)                                      | (936)                      |
| Résultat global total pour l'exercice   |      | -              | -                | 11 161                   | (1 309)                                      | 9 852                      |
| Apports des propriétaires de la société (distributions versées à ceux-ci)           |      |                |                  |                          |  |                            |
| Charge de rémunération fondée sur des actions                                       | 17   |                | 667              |                          |  | 667                        |
| Dividendes  | 16   |                |                  | (41 981)                 |  | (41 981)                   |
| Total des apports des propriétaires de la société (distributions versées à ceux-ci) |      | -              | 667              | (41 981)                 | -  | (41 314)                   |
| Solde au 1 <sup>er</sup> février 2014   |      | 39 227 \$      | 7 188 \$         | 369 660 \$               | 7 356 \$                                     | 423 431 \$                 |
| Solde au 29 janvier 2012  |      | 39 890 \$      | 5 158 \$         | 438 880 \$               | 8 737 \$                                     | 492 665 \$                 |
| Résultat global total pour l'exercice   |      |                |                  |                          |  |                            |
| Bénéfice net  |      |                |                  | 26 356                   |  | 26 356                     |
| Total des autres éléments du résultat global  |      |                |                  | (736)                    | (72)   | (808)                      |
| Résultat global total pour l'exercice   |      | -              | -                | 25 620                   | (72)   | 25 548                     |
| Apports des propriétaires de la société (distributions versées à ceux-ci)           |      |                |                  |                          |  |                            |
| Annulation d'actions aux termes du programme de rachat d'actions                    | 16   | (663)          |                  |                          |  | (663)                      |
| Charge de rémunération fondée sur des actions                                       | 17   |                | 1 363            |                          |  | 1 363                      |
| Dividendes  | 16   |                |                  | (52 068)                 |  | (52 068)                   |
| Prime au rachat d'actions de catégorie A sans droit de vote                         | 16   |                |                  | (11 952)                 |  | (11 952)                   |
| Total des apports des propriétaires de la société (distributions versées à ceux-ci) |      | (663)          | 1 363            | (64 020)                 | -  | (63 320)                   |
| Solde au 2 février 2013   |      | 39 227 \$      | 6 521 \$         | 400 480 \$               | 8 665 \$                                     | 454 893 \$                 |

Les notes afférentes aux états financiers consolidés font partie intégrante de ces états financiers.

# TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

POUR LES EXERCICES CLOS LE 1<sup>ER</sup> FÉVRIER 2014 (52 SEMAINES) ET LE 2 FÉVRIER 2013 (53 SEMAINES)  
(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS)

|  | 2014              | 2013<br>(NOTE 3A) |
|--|-------------------|-------------------|
| <b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES</b>                               |                   |                   |
| Bénéfice net   | <b>10 788 \$</b>  | 26 356 \$         |
| Ajustements pour tenir compte de ce qui suit :   |                   |                   |
| Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et pertes de valeur nettes | <b>63 724</b>     | 59 655            |
| Charge de rémunération fondée sur des actions  | <b>667</b>        | 1 363             |
| Amortissement des crédits différés au titre des contrats de location                       | <b>(4 517)</b>    | (4 485)           |
| Crédits différés au titre des contrats de location   | <b>3 319</b>      | 3 973             |
| Cotisations à un régime de retraite  | <b>(960)</b>      | (303)             |
| Charge de retraite   | <b>2 157</b>      | 1 701             |
| Autres produits  | <b>(6 054)</b>    | -                 |
| Perte réalisée à la vente de titres négociables  | <b>248</b>        | -                 |
| Perte de valeur sur des actifs financiers disponibles à la vente                           | <b>2 699</b>      | 156               |
| Variation nette de la juste valeur des dérivés   | <b>(8 428)</b>    | (1 036)           |
| Profit de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie                        | <b>(1 604)</b>    | (4)               |
| Produits d'intérêts et de dividendes, montant net  | <b>(3 358)</b>    | (3 996)           |
| Intérêts payés   | <b>(496)</b>      | (592)             |
| Intérêts reçus   | <b>594</b>        | 1 184             |
| Dividendes reçus   | <b>3 355</b>      | 3 871             |
| Charge d'impôt sur le résultat   | <b>2 654</b>      | 8 422             |
|  | <b>64 788</b>     | 96 265            |
| Variations dans ce qui suit :  |                   |                   |
| Clients et autres débiteurs  | <b>(533)</b>      | (906)             |
| Stocks   | <b>(15 945)</b>   | (129)             |
| Charges payées d'avance  | <b>13 432</b>     | (14 042)          |
| Fournisseurs et autres créditeurs  | <b>20 929</b>     | (8 107)           |
| Produits différés  | <b>3 701</b>      | (5 981)           |
| Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles                                      | <b>86 372</b>     | 67 100            |
| Impôts sur le résultat reçus   | <b>650</b>        | 4 497             |
| Impôts sur le résultat payés   | <b>(2 306)</b>    | (19 800)          |
| Entrées nettes de trésorerie liées aux activités opérationnelles                           | <b>84 716</b>     | 51 797            |
| <b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>                              |                   |                   |
| Achats de titres négociables   | <b>(420)</b>      | (420)             |
| Produit tiré de la vente de titres négociables   | <b>12 500</b>     | -                 |
| Produit tiré de la vente de marques de commerce  | <b>4 329</b>      | -                 |
| Entrées d'immobilisations corporelles et incorporelles                                     | <b>(34 524)</b>   | (84 433)          |
| Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement                                 | <b>(18 115)</b>   | (84 853)          |
| <b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>                                |                   |                   |
| Dividendes payés   | <b>(41 981)</b>   | (52 068)          |
| Rachat d'actions de catégorie A sans droit de vote, aux fins d'annulation                  | <b>-</b>          | (12 615)          |
| Remboursements sur la dette à long terme   | <b>(1 570)</b>    | (1 474)           |
| Sorties de trésorerie liées aux activités de financement                                   | <b>(43 551)</b>   | (66 157)          |
| <b>PROFIT DE CHANGE SUR LA TRÉSORERIE DÉTENUE EN DEVISE ÉTRANGÈRE</b>                      | <b>1 679</b>      | 4                 |
| <b>AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>   | <b>24 729</b>     | (99 209)          |
| <b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE</b>                 | <b>97 626</b>     | 196 835           |
| <b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE</b>                  | <b>122 355 \$</b> | 97 626 \$         |

Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie (note 26)

Les notes afférentes aux états financiers consolidés font partie intégrante de ces états financiers.

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

POUR LES EXERCICES CLOS LE 1<sup>ER</sup> FÉVRIER 2014 (52 SEMAINES) ET LE 2 FÉVRIER 2013 (53 SEMAINES)  
(TOUS LES MONTANTS SONT EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF LES MONTANTS PAR ACTION)

## 1 ENTITÉ PRÉSENTANT L'INFORMATION FINANCIÈRE

Reitmans (Canada) Limitée (la « société ») est une société domiciliée au Canada et elle a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. L'adresse enregistrée de la société est le 3300, Highway #7 West, suite 702, Vaughan (Ontario) L4K 4M3. La principale activité de la société est la vente au détail de vêtements pour dames.

## 2 RÈGLES DE PRÉSENTATION

### A) EXERCICE

La date de clôture des exercices de la société coïncide avec le samedi le plus près de la fin du mois de janvier. Toute référence à 2014 et à 2013 correspond respectivement aux exercices clos le 1<sup>er</sup> février 2014 et le 2 février 2013. L'exercice 2013 comptait 53 semaines au lieu de 52. L'inclusion d'une semaine supplémentaire se produit chaque cinq ou six exercices en raison de la date de clôture d'exercice flottante de la société.

### B) DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Les présents états financiers consolidés ont été dressés selon les Normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards ou « IFRS ») telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation des états financiers de l'exercice à l'étude.

La publication des présents états financiers consolidés a été autorisée par le conseil d'administration en date du 2 avril 2014.

### C) BASE D'ÉVALUATION

Les états financiers consolidés ont été établis au coût historique, sauf pour ce qui est des éléments importants suivants :

- actifs financiers disponibles à la vente, évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global;
- passif au titre des retraites comptabilisé comme la valeur actualisée de l'obligation au titre de prestations définies, diminué du total de la juste valeur des actifs du régime;
- instruments financiers dérivés évalués à la juste valeur.

### D) MONNAIE FONCTIONNELLE ET MONNAIE DE PRÉSENTATION

Les montants des présents états financiers consolidés sont libellés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la société. Toutes les informations financières présentées en dollars canadiens ont été arrondies au millier de dollars près, à l'exception des montants par action.

### E) ESTIMATIONS, JUGEMENT ET HYPOTHÈSES

L'établissement d'états financiers consolidés conformément aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs et des passifs, sur les informations relatives aux actifs et aux passifs éventuels à la date des états financiers consolidés ainsi que sur la valeur comptable des produits et des charges de la période visée. Ces estimations et hypothèses reposent sur l'expérience historique, d'autres facteurs pertinents et les attentes par rapport à l'avenir et sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont revues ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les méthodes comptables importantes exposées à de tels jugements et les principales sources d'estimation relative à l'incertitude qui, de l'avis de la société, pourraient avoir la plus grande incidence sur les résultats et la situation financière présentés se détaillent comme suit :

## Principales sources d'incertitude relative aux estimations

### i) Régimes de retraite

Le coût des régimes de retraite à prestations définies est établi au moyen d'évaluations actuarielles, lesquelles comprennent la formulation d'hypothèses au sujet des taux d'actualisation, des augmentations de salaire futures, des taux de mortalité et des augmentations de prestations futures. Du fait de la nature à long terme des régimes, ces estimations sont assujetties à un degré élevé d'incertitude.

### ii) Cartes-cadeaux, points et primes de fidélisation

Les cartes-cadeaux vendues sont inscrites à titre de produits différés et les produits sont constatés lorsque ces dernières sont utilisées. La société produit une estimation à l'égard des cartes-cadeaux pour lesquelles elle a des raisons de croire qu'elles ne seront pas encaissées en se fondant sur les modalités des cartes-cadeaux et les tendances d'encaissement passées. Les points et les primes de fidélisation accordés dans le cadre des programmes de fidélisation de la clientèle sont comptabilisés en tant que composante distincte des produits et sont différés à la date de la vente initiale. Les produits sont comptabilisés une fois que les points et les primes de fidélisation sont utilisés et que la société a rempli son obligation. Le montant des produits différés est évalué en fonction de la juste valeur des points et des primes de fidélisation accordés et tient compte du pourcentage d'utilisation estimé.

### iii) Stocks

Les stocks de marchandises sont évalués au prix coûtant ou à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux. La société est tenue de faire des estimations relativement aux ventes prévues et aux soldes de marchandises. En cas de soldes de marchandises excédentaires, des estimations des valeurs de réalisation nettes à l'égard des stocks excédentaires sont effectuées. La société a établi des provisions relativement aux stocks qui pourraient devoir être vendus en deçà de leur coût. À cette fin, la société a posé des hypothèses à l'égard de la quantité de marchandises vendues à rabais en deçà de leur coût.

### iv) Perte de valeur sur des actifs

La société doit évaluer la possibilité que les valeurs comptables des immobilisations corporelles et incorporelles (y compris le goodwill) puissent ne pas être recouvrables. Des tests de dépréciation sont effectués lorsqu'il existe un indice que les immobilisations corporelles ont subi une perte de valeur. En ce qui a trait au goodwill et aux immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, des tests de dépréciation sont effectués au moins une fois l'an. La direction est tenue d'effectuer des estimations importantes afin d'établir le montant recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie (l'« UGT »), y compris les estimations de la juste valeur, du coût des ventes ou des flux de trésorerie futurs actualisés relatifs à l'UGT. Des écarts dans les estimations pourraient avoir une incidence sur le fait que les immobilisations corporelles et incorporelles (y compris le goodwill) aient réellement subi une perte de valeur et sur le montant de la perte de valeur en question.

## Jugements posés relativement aux méthodes comptables appliquées

### i) Instruments financiers

La société ne comptabilise pas distinctement les dérivés liés au change intégrés libellés en dollars américains dans ses contrats d'achat de marchandises conclus auprès de fournisseurs en Chine puisqu'elle a déterminé que le dollar américain était couramment utilisé dans l'économie de ce pays.

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## 3 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les méthodes comptables décrites dans les pages suivantes ont été appliquées uniformément pour toutes les périodes présentées dans les présents états financiers consolidés.

### A) ADOPTION DE NOUVELLES NORMES COMPTABLES

#### Évaluation de la juste valeur

En 2011, l'IASB a publié l'IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur* (« IFRS 13 »), qui prescrit un cadre unique pour l'évaluation de la juste valeur et précise les informations qui doivent être fournies à l'égard des actifs et passifs financiers et non financiers. La nouvelle norme unifie la définition de la juste valeur et présente également de nouveaux concepts, notamment ceux de l'« utilisation optimale » et du « marché principal » pour les actifs et passifs non financiers. La norme présente des exigences supplémentaires, notamment la présentation plus étoffée d'informations relativement à la juste valeur des instruments financiers dans les états financiers intermédiaires et annuels. La société a appliqué cette norme de manière prospective au premier trimestre de l'exercice clos le 1<sup>er</sup> février 2014. L'adoption de l'IFRS 13 n'a eu aucune incidence sur le calcul des justes valeurs inscrites dans les états financiers consolidés de la société. Les informations supplémentaires à fournir requises par cette norme sont présentées à la note 6.

#### Avantages du personnel

En 2011, l'IASB a modifié l'IAS 19, *Avantages du personnel* (« IAS 19 »). Les modifications les plus importantes pour la société portent sur les exigences relatives à la comptabilisation immédiate de tous les coûts des services passés non acquis et au remplacement du coût financier et du rendement attendu des actifs du régime par le montant de l'intérêt net calculé en appliquant un taux d'actualisation prescrit à l'obligation nette au titre des prestations définies. La société a appliqué cette norme de manière rétrospective au premier trimestre de l'exercice clos le 1<sup>er</sup> février 2014. Les informations supplémentaires à fournir requises par cette norme sont présentées à la note 15.

L'incidence découlant de l'application des modifications apportées à l'IAS 19 se résume comme suit :

#### Bilan consolidé :

|   | AU 2 FÉVRIER 2013  |               |            |
|---|--------------------|---------------|------------|
|   | TELS QUE PRÉSENTÉS | RETRAITEMENTS | RETRAITÉS  |
| Actifs d'impôt sur le résultat différés | 26 400 \$          | 44 \$         | 26 444 \$  |
| Passifs au titre des retraites          | 17 390 \$          | 169 \$        | 17 559 \$  |
| Résultats non distribués                | 400 605 \$         | (125) \$      | 400 480 \$ |

#### Compte consolidé de résultat et état consolidé du résultat global :

|  | POUR L'EXERCICE CLOS LE 2 FÉVRIER 2013 |               |           |
|--|--|---------------|-----------|
|  | TELS QUE PRÉSENTÉS                     | RETRAITEMENTS | RETRAITÉS |
| Bénéfice avant impôt sur le résultat         | 35 136 \$                              | (358) \$      | 34 778 \$ |
| Impôt sur le résultat                        | (8 517)                                | 95            | (8 422)   |
| Bénéfice net                                 | 26 619                                 | (263)         | 26 356    |
| Autres éléments du résultat global           | (1 133)                                | 325           | (808)     |
| Total des autres éléments du résultat global | 25 486 \$                              | 62 \$         | 25 548 \$ |

#### Bilan consolidé :

|   | AU 29 JANVIER 2012 |               |            |
|---|--------------------|---------------|------------|
|   | TELS QUE PRÉSENTÉS | RETRAITEMENTS | RETRAITÉS  |
| Actifs d'impôt sur le résultat différés | 23 174 \$          | 67 \$         | 23 241 \$  |
| Passifs au titre des retraites          | 14 877 \$          | 254 \$        | 15 131 \$  |
| Résultats non distribués                | 439 067 \$         | (187) \$      | 438 880 \$ |

Cette nouvelle méthode comptable n'a pas eu d'incidence importante sur le tableau consolidé des flux de trésorerie et sur le bénéfice par action.

## Dépréciation d'actifs

En 2013, l'IASB a publié des modifications à l'IAS 36, *Dépréciation d'actifs*, afin de clarifier les exigences en matière d'informations à fournir sur les valeurs recouvrables des UGT. Ces modifications s'appliquent obligatoirement aux périodes ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014, mais la société a choisi de les adopter par anticipation en 2014. L'adoption de ces modifications n'a eu aucune incidence importante sur les états financiers consolidés de la société.

## États financiers consolidés et Intérêts détenus dans d'autres entités

En plus des normes comptables susmentionnées, la société a appliqué les normes suivantes : l'IFRS 10, *États financiers consolidés*, et l'IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités*. L'application de ces normes n'a eu aucune incidence importante sur les états financiers consolidés de la société.

## B) MODE DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de la société et de ses filiales. Il existe une situation de contrôle lorsque la société a des droits effectifs qui lui confèrent la capacité actuelle de diriger les activités qui ont une incidence importante sur les rendements des entités. La société réévalue le contrôle sur une base continue. Les filiales sont consolidées à la date à laquelle la société en obtient le contrôle, jusqu'à ce que ce contrôle cesse d'exister. Les périodes de présentation de l'information financière visées par les états financiers des filiales sont les mêmes que celles de la société. Les méthodes comptables des filiales correspondent aux méthodes employées par la société. Les soldes et les transactions intersociétés importants, ainsi que les produits et charges latents qui découlent de transactions intersociétés, ont été éliminés aux fins de l'établissement des états financiers consolidés.

## C) CONVERSION DES DEVISES

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère à la date de clôture sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à cette date. Les autres éléments du bilan libellés en monnaie étrangère sont convertis en dollars canadiens selon le taux de change en vigueur à la date à laquelle les diverses transactions ont lieu. Les produits et charges libellés en monnaie étrangère sont convertis en dollars canadiens au taux de change moyen de la période. Les profits et pertes résultant de ces conversions sont pris en compte dans le calcul du bénéfice net.

## D) ÉTABLISSEMENTS À L'ÉTRANGER

Les actifs et les passifs des établissements à l'étranger sont convertis en dollars canadiens au cours de change en vigueur à la date de clôture. Les produits et les charges des établissements à l'étranger sont convertis en dollars canadiens au cours de change en vigueur à la date des transactions. Les écarts de conversion sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

## E) TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des fonds en caisse, des soldes bancaires et des dépôts à court terme dont l'échéance initiale est inférieure ou égale à trois mois.

## F) INSTRUMENTS FINANCIERS

Tous les instruments financiers sont classés dans l'une des cinq catégories suivantes, à savoir : les actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, les placements détenus jusqu'à leur échéance, les prêts et créances, les actifs financiers disponibles à la vente ou les autres passifs financiers. Tous les instruments financiers, y compris les dérivés, figurent au bilan consolidé et sont initialement évalués à la juste valeur. La société comptabilise ses coûts de transaction relatifs aux instruments financiers, autres que ceux désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et ses instruments dérivés, lors de l'évaluation initiale de l'instrument. L'évaluation subséquente dépend de leur classification initiale. Les instruments financiers et les passifs financiers classés en tant qu'actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont par la suite évalués à la juste valeur et tous les profits et pertes sont inclus dans le bénéfice net dans la période au cours de laquelle ils surviennent. Les instruments financiers disponibles à la vente sont ensuite évalués à leur juste valeur, et les variations de celle-ci, autres que les pertes de valeur, sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Lorsqu'un placement est décomptabilisé, le profit ou la perte cumulé dans les autres éléments du résultat global est transféré dans le bénéfice net. Les prêts et créances, les placements détenus jusqu'à leur échéance et les autres passifs financiers sont ensuite évalués au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif, après déduction des pertes de valeur.

La société a classé sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie et ses clients et autres débiteurs en tant que prêts et créances, ainsi que ses titres négociables en tant qu'actifs financiers disponibles à la vente. Les fournisseurs et autres créateurs ainsi que la dette à long terme ont été classés en tant qu'autres passifs financiers.

Les actifs et passifs financiers sont compensés, et le solde net est présenté au bilan consolidé si et seulement si la société a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et si elle a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les instruments dérivés sont comptabilisés à leur juste valeur, sauf aux termes de l'exception à usage unique. Certains dérivés intégrés dans d'autres contrats doivent également être évalués à la juste valeur. Toutes les variations de la juste valeur des dérivés sont inscrites au bénéfice net, sauf si des critères de couverture précis sont respectés.

La société a recours à des contrats d'options sur devises assortis d'échéances d'au plus douze mois pour gérer le risque auquel l'expose le dollar américain. Les contrats d'options sur devises ne sont pas désignés comme couvertures. Les instruments financiers dérivés ne sont pas utilisés à des fins de négociation ni de spéculation.

## G) IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût comprend les dépenses directement attribuables à l'acquisition de l'actif, y compris tous les autres coûts directement attribuables à la mise en état de fonctionnement d'un actif en vue de son utilisation attendue. Les logiciels achetés qui sont essentiels à la fonctionnalité du matériel connexe sont incorporés dans le coût de ce matériel.

Lorsque des composantes d'une immobilisation corporelle ont des durées d'utilité différentes, elles sont comptabilisées comme des parties distinctes (principales composantes) des immobilisations corporelles.

L'amortissement est comptabilisé dans le bénéfice net selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée de chaque composante d'une immobilisation corporelle. Les terrains ne sont pas amortis. Les améliorations d'aménagements sont amorties sur la durée d'utilité estimée de l'immobilisation ou la durée du contrat de location, selon la moindre des deux. Les immobilisations en attente de mise en service comprennent les dépenses engagées à ce jour relativement au matériel qui n'est pas encore prêt à être utilisé. L'amortissement des immobilisations en attente de mise en service commence lorsque les immobilisations sont prêtes à être utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été prévues. L'amortissement est calculé sur le montant amortissable, soit le coût d'un actif, diminué de sa valeur résiduelle.

Les durées d'utilité estimées pour la période en cours et les périodes comparatives sont les suivantes :

|                              |                 |
|------------------------------|-----------------|
| Bâtiments                    | de 10 à 50 ans  |
| Agencements et matériel      | de 3 à 20 ans   |
| Améliorations d'aménagements | de 6,7 à 10 ans |

Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont réexaminés chaque date de clôture annuelle et ajustés de façon prospective au besoin.

Le montant des profits et des pertes résultant de la sortie d'immobilisations corporelles est comptabilisé dans le bénéfice net.

## H) GOODWILL

Le goodwill est évalué à la date d'acquisition par rapport à la juste valeur de la contrepartie transférée, diminué de l'actif net identifiable de la société ou des activités acquises. Le goodwill n'est pas amorti et est présenté au coût diminué du cumul des pertes de valeur.

## I) IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles comprennent les logiciels et les marques de commerce acquises et une évaluation de leur durée de vie utile est effectuée afin d'établir si elle est déterminée ou non.

Les immobilisations incorporelles acquises par la société et qui ont une durée d'utilité déterminée, sont évaluées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. L'amortissement est calculé sur le coût de l'actif, diminué de sa valeur résiduelle. L'amortissement est comptabilisé dans le bénéfice net selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des immobilisations incorporelles. L'amortissement des immobilisations incorporelles en attente de mise en service commence lorsque les immobilisations sont prêtes à être utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été prévues. Les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée sont soumises à un test de dépréciation lorsqu'il existe un indice que l'immobilisation incorporelle a pu se déprécier.

La durée d'utilité estimée pour la période en cours et les périodes comparatives est la suivante :

|          |              |
|----------|--------------|
| Logiciel | de 3 à 5 ans |
|----------|--------------|

Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont réexaminés chaque date de clôture annuelle et ajustés de façon prospective au besoin.

Les immobilisations incorporelles ayant des durées d'utilité indéterminées ne sont pas amortissables et sont soumises chaque année à des tests de dépréciation, ou plus souvent si des événements ou des circonstances laissent croire que l'immobilisation peut avoir subi une perte de valeur. La durée d'utilité d'une immobilisation incorporelle à durée d'utilité indéterminée doit être réexaminée chaque année pour déterminer si l'appréciation de durée d'utilité indéterminée continue d'être justifiée. Si ce n'est pas le cas, le changement d'appréciation de la durée d'utilité d'indéterminée à déterminée doit être comptabilisé de façon prospective. Les marques de commerce sont considérées comme ayant des durées d'utilité indéterminées.

## J) ACTIFS LOUÉS

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location simple ou contrats de location-financement, selon la substance de la transaction au commencement du contrat. Le classement est réévalué si les modalités du contrat de location sont modifiées.

Les contrats de location aux termes desquels la société n'assume pas une part importante des risques et des avantages inhérents à la propriété sont classés comme des contrats de location simple. La société exerce ses activités dans des locaux loués aux termes de contrats de location assortis de conditions diverses, qui sont comptabilisés comme contrats de location simple. Les paiements versés aux termes d'un contrat de location simple sont comptabilisés dans le bénéfice net selon le mode linéaire sur la durée du contrat. Lorsqu'un contrat de location comporte une clause d'indexation du loyer minimal fixe et prédéterminée, la société comptabilise les charges locatives connexes sur une base linéaire et, par conséquent, constate en tant que loyer différé l'écart entre la charge locative comptabilisée et les montants à payer aux termes d'un contrat de location; le loyer différé est inclus au bilan dans les fournisseurs et autres crédetes. Les loyers éventuels (calculés sur la base des ventes) sont inscrits dans le bénéfice net pour la période au cours de laquelle ils sont engagés.

Les réductions données aux locataires sont constatées à titre de crédits différés au titre des contrats de location et amorties comme une réduction des frais de location sur la durée des contrats de location connexes.

## K) STOCKS

Les stocks de marchandises sont évalués au prix coûtant, déterminé d'après une moyenne établie, ou à la valeur nette de réalisation, selon le moins élevé des deux. Le prix coûtant comprend le coût d'acquisition, les coûts de transport directement engagés pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent et certains coûts du centre de distribution liés aux stocks. La société estime la valeur nette de réalisation comme étant le montant auquel les stocks devraient être vendus, dans le cours normal de ses activités, diminué des coûts nécessaires à la réalisation de la vente, compte tenu des variations des prix de détail attribuables au caractère saisonnier.

## L) DÉPRÉCIATION

### i) Actifs non financiers

Tous les actifs non financiers sont examinés chaque date de clôture afin de déterminer s'il est possible que la valeur comptable puisse ne pas être recouvrable. Si des indications de dépréciation sont identifiées, un test de dépréciation est effectué. Le goodwill est soumis à un test de dépréciation au moins une fois l'an à la date clôture de l'exercice et lorsqu'il existe un indice que l'actif a pu se déprécier. Pour les besoins des tests de dépréciation, les actifs qui ne peuvent être soumis à un test de dépréciation individuel sont regroupés pour former le plus petit groupe d'actifs qui génère, par leur utilisation continue, des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actif, soit les « unités génératrices de trésorerie » ou « UGT ». Les pertes de valeur comptabilisées au titre d'UGT sont d'abord réparties en réduction de la valeur comptable du goodwill affecté aux UGT, puis en réduction de la valeur comptable des autres actifs des UGT.

Une perte de valeur est comptabilisée dans le bénéfice net si la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT connexe excède sa valeur recouvrable estimée. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de vente. La valeur d'utilité correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés, par application d'un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif ou à l'UGT. La juste valeur diminuée des coûts de vente correspond au montant auquel un actif ou une UGT peut être vendu lors d'une transaction effectuée dans des conditions normales du marché entre des parties bien informées et consentantes, diminué des coûts de vente.

Pour les besoins des tests de dépréciation des immobilisations corporelles, chacun des magasins est géré à l'échelle de la société, et les rapports internes sont structurés de manière à mesurer la performance de chacun des magasins de détail. La direction a déterminé que ses unités génératrices de trésorerie sont identifiables au niveau de chaque magasin de détail individuel, car les actifs consacrés à chacun des magasins et les entrées de trésorerie générées par ceux-ci sont séparément identifiables et indépendants les uns des autres.

Pour les besoins des tests de dépréciation, le goodwill acquis dans un regroupement d'entreprises est affecté aux UGT qui devraient bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises. Cette affectation représente le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi pour les besoins de gestion interne.

Les actifs communs de la société ne génèrent pas d'entrées de trésorerie distinctes. S'il existe un indice qu'un actif commun a pu se déprécier, la valeur recouvrable est déterminée pour les UGT auxquelles l'actif commun appartient.

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les pertes de valeur eu égard au goodwill ne sont pas reprises. En ce qui a trait aux autres actifs, une perte de valeur est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations ayant servi à déterminer la valeur recouvrable. Une perte de valeur n'est reprise que dans la mesure où la valeur comptable de l'actif n'excède pas la valeur comptable qui aurait été déterminée, après amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

## ii) Actifs financiers

Une baisse importante ou prolongée de la juste valeur d'un placement dans un titre de capitaux propres en deçà de son coût constitue une indication objective de dépréciation. Les pertes de valeur sur des actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisées en reclassant dans le bénéfice net les pertes cumulées au cumul des autres éléments du résultat global. Le montant de la perte cumulée reclassé depuis le cumul des autres éléments du résultat global est égal à la différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur actuelle, diminuée de toute perte de valeur préalablement comptabilisée dans le bénéfice net.

Tout recouvrement ultérieur de la juste valeur d'un titre de capitaux propres disponible à la vente ayant subi une perte de valeur est comptabilisé dans les autres éléments du résultat global.

## M) AVANTAGES DU PERSONNEL

### i) Régimes de retraite

La société offre aux cadres de Reitmans (Canada) Limitée (l'« Employeur ») un régime de retraite (le « Régime ») contributif à prestations définies qui prévoit le versement de prestations aux participants en fonction du nombre d'années de service et du salaire moyen des cinq années consécutives les plus favorables. Les cotisations sont versées par les membres du Régime et par l'Employeur. Un comité du régime de retraite nommé en vertu des dispositions du Régime est chargé de l'administration du Régime. Tous les placements du Régime sont déposés auprès de la Fiducie RBC Services aux investisseurs, qui agit comme dépositaire des actifs qui lui ont été confiés. Société de placements SEI Canada est le gestionnaire des placements du Régime. La société offre également un régime complémentaire de retraite pour certains cadres dirigeants (le « RCRCD »), lequel n'est ni enregistré ni préalablement capitalisé. Le coût de ces régimes de retraite est établi périodiquement par des actuaires indépendants.

Des prestations sont également versées aux employés par l'intermédiaire de régimes à cotisations définies gérés par le gouvernement fédéral et le gouvernement du Québec. Les cotisations que verse la société à ces régimes sont comptabilisées pendant les périodes au cours desquelles les services ont été rendus.

Le passif net de la société au titre des prestations définies est calculé séparément pour chaque régime en estimant le montant des prestations futures acquises par les participants pour la période en cours et les périodes antérieures, en actualisant ce montant et en déduisant ensuite la juste valeur des actifs des régimes.

Les obligations au titre des prestations définies sont établies selon un calcul actuariel effectué annuellement par un actuaire qualifié à la date de clôture. Les évaluations actuarielles reposent sur la base de la meilleure estimation de la direction à l'égard du taux d'actualisation, du taux d'augmentation de la rémunération, des taux de départ à la retraite, des taux de cessation d'emploi et des taux de mortalité. Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer l'obligation nette au titre des prestations définies à des fins comptables est fondé sur le rendement d'un portefeuille d'obligations de sociétés cotées AA libellées dans la même monnaie que les prestations devant être versées et dont la durée jusqu'à l'échéance correspond, en moyenne, à celle des obligations au titre du régime des prestations définies.

La juste valeur des actifs du régime est déduite de l'obligation au titre des prestations définies pour obtenir le passif net. Les actifs du régime sont évalués à la juste valeur à la date de clôture. Les coûts des services passés découlant de modifications au régime sont inscrits dans le bénéfice net pour les périodes au cours desquelles ils sont survenus.

Les réévaluations du passif net au titre des prestations définies, qui comprennent les pertes ou les gains actuariels, le rendement des actifs du régime, à l'exclusion des intérêts, et l'effet du plafond de l'actif, le cas échéant, sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global des périodes au cours desquelles ils surviennent, puis ultérieurement reclassés depuis le cumul des autres éléments du résultat global aux résultats non distribués.

La charge de retraite est composée de ce qui suit :

- le coût des prestations de retraite accordées en échange des services rendus par les participants au cours de la période;
- la charge nette (le produit net) d'intérêts sur le passif (l'actif) net au titre des prestations définies pour la période en appliquant le taux d'actualisation utilisé pour évaluer l'obligation nette au titre des prestations définies au début de la période annuelle au passif (à l'actif) alors net au titre des prestations définies, compte tenu de toute variation du passif (de l'actif) net au titre des prestations définies attribuable au paiement de cotisations et au versement de prestations au cours de la période;
- les coûts des services passés;
- les profits ou les pertes sur liquidations ou réductions.

Les charges au titre des régimes de retraite à cotisations définies sont inscrites dans le bénéfice net pour les périodes au cours desquelles elles sont survenues.

## ii) Avantages à court terme

Les obligations au titre des avantages à court terme, lesquelles comprennent les salaires, les absences rémunérées et les primes, sont évaluées sur une base non actualisée et sont comptabilisées en charges à mesure que les services correspondants sont rendus.

Un passif égal au montant que la société s'attend à payer aux termes de plans d'intéressement et d'attribution de primes en trésorerie à court terme est comptabilisé si la société a une obligation actuelle, juridique ou implicite, de payer ce montant au titre des services passés rendus par les membres du personnel et si une estimation fiable de l'obligation peut être effectuée.

## iii) Rémunération fondée sur des actions

Certains membres du personnel reçoivent une partie de leur rémunération sous forme de paiements fondés sur des actions qui sont comptabilisés comme charge au titre des avantages du personnel, avec une augmentation correspondante du surplus d'apport dans les capitaux propres, au cours de la période où les membres du personnel acquièrent des droits inconditionnels à des paiements fondés sur des actions. La société comptabilise la rémunération fondée sur des actions à l'aide de la méthode de la juste valeur. La charge de rémunération est évaluée à la juste valeur à la date d'attribution et la juste valeur de chaque droit est comptabilisée sur sa période d'acquisition des droits respective, qui est généralement de cinq ans. Le montant comptabilisé en charges est ajusté pour refléter le nombre de droits dont on s'attend à ce que les conditions de service soient remplies.

## N) PROVISIONS

Une provision est comptabilisée si, du fait d'un événement passé, la société a une obligation actuelle juridique ou implicite dont le montant peut être estimé de manière fiable, et s'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques soit nécessaire pour éteindre l'obligation. Si l'incidence de la valeur temps de l'argent est importante, le montant des provisions est déterminé par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus, à un taux avant impôt qui reflète les appréciations actuelles, par le marché, de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques au passif. Lorsque l'actualisation est utilisée, la désactualisation est comptabilisée dans les charges financières.

## O) PRODUITS

Les produits tirés de la vente de marchandises sont comptabilisés lorsque le client achète et prend livraison de la marchandise. Les ventes sont constatées après déduction des retours et des retours possibles estimés et excluent les taxes de vente.

Les cartes-cadeaux vendues sont inscrites à titre de produit différé et les produits sont constatés lorsque ces dernières sont utilisées. La société produit une estimation à l'égard des cartes-cadeaux pour lesquelles elle a des raisons de croire qu'elles ne seront pas utilisées en se fondant sur les modalités des cartes-cadeaux et les tendances d'encaissement passées.

Les points et les primes de fidélisation accordés dans le cadre des programmes de fidélisation de la clientèle sont comptabilisés en tant que composante distincte des produits et sont différés à la date de la vente initiale. Les produits sont comptabilisés une fois que les points et les primes de fidélisation sont utilisés et que la société a rempli son obligation. Le montant des produits différés est évalué en fonction de la juste valeur des points et des primes de fidélisation accordés et tient compte du pourcentage d'utilisation estimé.

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## P) PRODUITS FINANCIERS ET CHARGES FINANCIÈRES

Les produits financiers se composent des produits d'intérêts et de dividendes, des profits réalisés à la vente de titres négociables, des variations de la juste valeur des dérivés ainsi que des profits de change. Les charges financières se composent des charges d'intérêts, des pertes réalisées à la vente de titres négociables, des variations de la juste valeur des dérivés, de même que des pertes de change. Les produits d'intérêts sont constatés selon la comptabilité d'engagement et les charges d'intérêts sont comptabilisées à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les produits de dividendes sont comptabilisés lorsque le droit de la société de percevoir le paiement est établi. Les profits ou pertes de change et les variations de la juste valeur des dérivés sont présentés à leur montant net.

## Q) IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

La charge d'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. L'impôt sur le résultat exigible et l'impôt sur le résultat différé sont comptabilisés dans le bénéfice net, sauf s'ils se rapportent à des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres ou dans les autres éléments du résultat global.

La charge d'impôt sur le résultat de la société est établie en fonction de règles et de règlements fiscaux qui peuvent donner lieu à des interprétations et nécessiter la formulation d'estimations et d'hypothèses qui pourraient être remises en question par les autorités fiscales. L'impôt sur le résultat exigible est l'impôt qui devra vraisemblablement être payé ou récupéré au titre du bénéfice imposable ou de la perte fiscale d'une période, d'après les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, et il comprend également tout ajustement de l'impôt à payer relativement à des années antérieures. Les estimations de la société relativement aux actifs et aux passifs d'impôt sur le résultat exigible sont réévaluées de façon périodique et ajustées lorsque les circonstances l'exigent, notamment lors de changements aux lois fiscales et aux directives administratives et de la résolution d'incertitudes par suite de la conclusion de vérifications fiscales ou de l'expiration des délais de prescription applicables selon les lois en vigueur. L'issue définitive des vérifications fiscales gouvernementales et d'autres événements peut s'écarter considérablement des estimations et hypothèses sur lesquelles la direction se fonde pour établir la charge d'impôt sur le résultat et évaluer les actifs et passifs d'impôt sur le résultat exigible.

L'impôt sur le résultat différé est comptabilisé au titre des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs aux fins de l'information financière et les montants utilisés à des fins fiscales. Les actifs et passifs d'impôt sur le résultat différé sont calculés selon les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés qui devraient s'appliquer au bénéfice imposable des exercices au cours desquels il est prévu que les écarts temporaires se résorberont. L'incidence d'une modification des taux d'impôt sur les actifs et passifs d'impôt sur le résultat différé est prise en compte dans le bénéfice net de la période au cours de laquelle la modification entre en vigueur, sauf dans la mesure où elle se rapporte à un élément comptabilisé dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres de la période courante ou d'une période passée.

La société ne compense les actifs et passifs d'impôt sur le résultat que si elle a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et si elle a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Un actif d'impôt sur le résultat différé est comptabilisé dans la mesure où il est probable que la société disposera de bénéfices imposables futurs auxquels ces éléments pourront être imputés. Les actifs d'impôt sur le résultat différé sont examinés chaque date de clôture et sont réduits lorsque la réalisation de l'avantage fiscal connexe n'est plus probable.

Les actifs et passifs d'impôt sur le résultat différé sont comptabilisés au bilan consolidé aux postes « Actifs non courants » ou « Passifs non courants », sans égard à la date de réalisation ou de règlement attendue.

## R) BÉNÉFICE PAR ACTION

La société présente le bénéfice de base et le bénéfice dilué par action pour ses actions.

Le bénéfice de base par action se calcule en divisant le bénéfice net de la société par le nombre moyen pondéré d'actions de catégorie A sans droit de vote et d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le bénéfice dilué par action se calcule en ajustant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour tenir compte du nombre d'actions supplémentaires émises découlant de l'exercice présumé des options sur actions, si elles ont un effet dilutif. Le nombre d'actions supplémentaires est calculé en présumant que le produit découlant de l'exercice des options ainsi que le montant de la rémunération fondée sur des actions non constatée servent à acheter des actions de catégorie A sans droit de vote au cours moyen de l'action pendant la période de présentation de l'information financière.

## S) CAPITAL SOCIAL

Les actions de catégorie A sans droit de vote et les actions ordinaires sont classées dans les capitaux propres. Les coûts marginaux directement attribuables à l'émission de ces actions et options sur actions sont comptabilisés en déduction des capitaux propres, après déduction de toute incidence fiscale.

Lorsque le capital social comptabilisé dans les capitaux propres est acheté à des fins d'annulation, le montant de la contrepartie payée, qui comprend les coûts directement attribuables, après déduction de toute incidence fiscale, est comptabilisé en déduction des capitaux propres. L'excédent du prix d'achat sur la valeur comptable des actions est imputé aux résultats non distribués.

## T) NOUVELLES NORMES ET INTERPRÉTATIONS N'AYANT PAS ENCORE ÉTÉ ADOPTÉES

Un certain nombre de nouvelles normes, et de normes et interprétations modifiées ne s'appliquent pas encore à l'exercice clos le 1<sup>er</sup> février 2014, et n'ont pas été appliquées aux fins de l'établissement des présents états financiers consolidés. Les nouvelles normes et normes et interprétations modifiées suivantes sont actuellement à l'étude :

### IFRS 9, Instruments financiers

Le 12 novembre 2009, l'IASB a publié une nouvelle norme, l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »), qui, ultimement, remplacera l'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation* (« IAS 39 »). Le projet de remplacement de l'IAS 39 comporte trois étapes et vise à améliorer et à simplifier la présentation des instruments financiers. La publication de l'IFRS 9 est la première étape du projet et fournit des dispositions quant à la classification et à l'évaluation des actifs financiers et des passifs financiers. Cette étape a été lancée en réponse à la crise qui sévit sur les marchés financiers.

En novembre 2013, l'IASB a publié l'IFRS 9, *Instruments financiers (2013)*, qui présente un nouveau modèle de comptabilité de couverture, ainsi que les informations correspondantes à fournir se rapportant aux activités de gestion des risques. Le nouveau modèle de couverture constitue un changement significatif des exigences en matière de comptabilité de couverture. Il augmente le nombre d'éléments couverts admissibles à la comptabilité de couverture et permet aux entités de mieux dépeindre leurs activités de gestion des risques dans leurs états financiers.

La date d'entrée en vigueur obligatoire de cette norme a été reportée. La société évalue actuellement l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés.

### IFRIC 21, Droits ou taxes

En mai 2013, l'IASB a publié l'interprétation IFRIC 21, *Droits ou taxes*, qui est une interprétation de l'IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*. L'IFRIC 21 précise que le fait générateur d'obligation qui donne lieu à un passif visant à payer un droit ou une taxe constitue l'activité décrite dans les lois applicables entraînant le paiement du droit ou de la taxe. L'IFRIC 21 prend effet pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014 et doit être appliquée de manière rétrospective. La société évalue actuellement l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés.

## 4 ÉVALUATION À LA JUSTE VALEUR

Lorsque la société évalue la juste valeur d'un actif ou d'un passif, elle utilise des données de marché observables chaque fois que de telles données sont disponibles. Les justes valeurs sont classées dans la hiérarchie de la juste valeur selon la donnée d'entrée du plus bas niveau qui est importante pour la juste valeur prise dans son ensemble, comme suit :

- niveau 1 : prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- niveau 2 : données d'entrée autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix);
- niveau 3 : données d'entrée relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (données d'entrée non observables).

Les estimations de la juste valeur sont faites à un moment déterminé, selon l'information disponible concernant l'actif ou le passif. Ces estimations sont de nature subjective et ne peuvent souvent être déterminées avec précision. La juste valeur a été déterminée aux fins d'évaluation et (ou) des informations à fournir selon les méthodes exposées ci-après. S'il y a lieu, des informations supplémentaires concernant les hypothèses posées dans la détermination de la juste valeur sont fournies dans les notes portant sur l'actif ou le passif concerné.

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## A) ACTIFS FINANCIERS

La société a déterminé que la valeur comptable de ses actifs financiers à court terme se rapprochait de leur juste valeur à la date de clôture, étant donné l'échéance à court terme de ces instruments. La juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente de la société est déterminée par référence à leur cours acheteur dans des marchés actifs à la date de clôture; ces données sont considérées comme des données de niveau 1 dans la hiérarchie de la juste valeur.

## B) PASSIFS FINANCIERS NON DÉRIVÉS

La juste valeur de la dette à long terme de la société portant intérêt à taux fixe, laquelle est établie aux fins des informations à fournir, est calculée selon la valeur actualisée des versements futurs de principal et d'intérêts, actualisés aux taux d'intérêt en vigueur sur le marché disponible pour la société pour des titres de créance identiques ou semblables comportant une durée résiduelle identique. Ces données sont considérées comme des données de niveau 2 dans la hiérarchie de la juste valeur.

## C) INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

La juste valeur des contrats d'options sur devises est déterminée à l'aide d'une technique standard d'évaluation des options qu'utilise la contrepartie en se basant sur des données de niveau 2.

## 5 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

|  | 1 <sup>ER</sup> FÉVRIER 2014 | 2 FÉVRIER 2013   |
|--|------------------------------|------------------|
| Fonds en caisse et fonds bancaires                                     | 19 224 \$                    | 9 248 \$         |
| Dépôts à court terme portant intérêt à 0,9 % (0,6 % au 2 février 2013) | 103 131                      | 88 378           |
|  | <b>122 355 \$</b>            | <b>97 626 \$</b> |

## 6 INSTRUMENTS FINANCIERS

### CLASSEMENT COMPTABLE ET JUSTES VALEURS

Le tableau suivant présente les valeurs comptables et les justes valeurs des actifs financiers et des passifs financiers, y compris leur niveau dans la hiérarchie de la juste valeur. Il ne comporte pas d'information sur la juste valeur pour les actifs financiers et les passifs financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur si la valeur comptable constitue une estimation raisonnable de la juste valeur. La société a déterminé que la juste valeur de ses actifs et passifs financiers courants (autres que ceux énumérés ci-dessous) se rapproche de leur valeur comptable respective aux dates de clôture en raison de l'échéance à court terme de ces instruments financiers.

|   | 1 <sup>ER</sup> FÉVRIER 2014                    |                           |                                 |              |           |            |            |
|---|---|---------------------------|---------------------------------|--------------|-----------|------------|------------|
|   | VALEUR COMPTABLE                                |                           |                                 | JUSTE VALEUR |           |            |            |
|   | JUSTE VALEUR<br>PAR LE BIAIS DU<br>RÉSULTAT NET | DISPONIBLES<br>À LA VENTE | AUTRES<br>PASSIFS<br>FINANCIERS | TOTAL        | NIVEAU 1  | NIVEAU 2   | TOTAL      |
| <b>Actifs financiers évalués à la juste valeur</b>      |   |                           |                                 |              |           |            |            |
| Actif financier dérivé                                  | 11 775 \$                                       | – \$                      | – \$                            | 11 775 \$    | – \$      | 11 775 \$  | 11 775 \$  |
| Titres négociables                                      | – \$  | 55 062 \$                 | – \$                            | 55 062 \$    | 55 062 \$ | – \$       | 55 062 \$  |
| <b>Passifs financiers évalués à la juste valeur</b>     |   |                           |                                 |              |           |            |            |
| Passif financier dérivé                                 | (3 065) \$                                      | – \$                      | – \$                            | (3 065) \$   | – \$      | (3 065) \$ | (3 065) \$ |
| <b>Passifs financiers non évalués à la juste valeur</b> |   |                           |                                 |              |           |            |            |
| Dette à long terme                                      | – \$  | – \$                      | 7 003 \$                        | 7 003 \$     | – \$      | 7 462 \$   | 7 462 \$   |

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

2 FÉVRIER 2013

| JUSTE VALEUR<br>PAR LE BIAIS DU<br>RÉSULTAT NET | VALEUR COMPTABLE          |                                 | JUSTE VALEUR |          |          |       |
|---|---------------------------|---------------------------------|--------------|----------|----------|-------|
|   | DISPONIBLES<br>À LA VENTE | AUTRES<br>PASSIFS<br>FINANCIERS | TOTAL        | NIVEAU 1 | NIVEAU 2 | TOTAL |

## Actifs financiers évalués à la juste valeur

|                        |        |           |      |           |           |        |           |
|------------------------|--------|-----------|------|-----------|-----------|--------|-----------|
| Actif financier dérivé | 548 \$ | – \$      | – \$ | 548 \$    | – \$      | 548 \$ | 548 \$    |
| Titres négociables     | – \$   | 71 630 \$ | – \$ | 71 630 \$ | 71 630 \$ | – \$   | 71 630 \$ |

## Passifs financiers évalués à la juste valeur

|                         |          |      |      |          |      |          |          |
|-------------------------|----------|------|------|----------|------|----------|----------|
| Passif financier dérivé | (266) \$ | – \$ | – \$ | (266) \$ | – \$ | (266) \$ | (266) \$ |
|-------------------------|----------|------|------|----------|------|----------|----------|

## Passifs financiers non évalués à la juste valeur

|                    |      |      |          |          |      |          |          |
|--------------------|------|------|----------|----------|------|----------|----------|
| Dette à long terme | – \$ | – \$ | 8 573 \$ | 8 573 \$ | – \$ | 9 208 \$ | 9 208 \$ |
|--------------------|------|------|----------|----------|------|----------|----------|

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs au cours des exercices clos le 1<sup>er</sup> février 2014 et le 2 février 2013.

## INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Au cours de l'exercice, la société a conclu auprès de sa banque des transactions aux termes desquelles elle a fait l'acquisition d'options d'achat et a vendu des options de vente, toutes en dollars américains (\$ US). Ces contrats d'options se prolongent sur une période de douze mois. Les options d'achat acquises et les options de vente vendues échéant à la même date ont le même prix d'exercice.

Les contrats d'options sur devises en cours pour les exercices clos le 1<sup>er</sup> février 2014 et le 2 février 2013 se détaillent comme suit :

|                          | 1 <sup>ER</sup> FÉVRIER 2014 |                                  |                              |                               |                |
|--------------------------|------------------------------|----------------------------------|------------------------------|-------------------------------|----------------|
|                          | PRIX<br>D'EXERCICE<br>MOYEN  | MONTANT<br>NOTIONNEL<br>EN \$ US | ACTIF<br>FINANCIER<br>DÉRIVÉ | PASSIF<br>FINANCIER<br>DÉRIVÉ | MONTANT<br>NET |
| Options d'achat acquises | 1,07 \$                      | 212 000 \$                       | 11 775 \$                    | – \$                          | 11 775 \$      |
| Options de vente vendues | 1,07 \$                      | 364 000 \$                       | –                            | (3 065)                       | (3 065)        |
|                          |                              |                                  | 11 775 \$                    | (3 065) \$                    | 8 710 \$       |

|                          | 2 FÉVRIER 2013              |                                  |                              |                               |                |
|--------------------------|-----------------------------|----------------------------------|------------------------------|-------------------------------|----------------|
|                          | PRIX<br>D'EXERCICE<br>MOYEN | MONTANT<br>NOTIONNEL<br>EN \$ US | ACTIF<br>FINANCIER<br>DÉRIVÉ | PASSIF<br>FINANCIER<br>DÉRIVÉ | MONTANT<br>NET |
| Options d'achat acquises | 0,98 \$                     | 30 000 \$                        | 548 \$                       | – \$                          | 548 \$         |
| Options de vente vendues | 0,98 \$                     | 60 000 \$                        | –                            | (266)                         | (266)          |
|                          |                             |                                  | 548 \$                       | (266) \$                      | 282 \$         |

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## 7 STOCKS

Au cours de l'exercice clos le 1<sup>er</sup> février 2014, les stocks comptabilisés à titre de coût des biens vendus se sont élevés à 374 922 \$ (369 271 \$ au 2 février 2013). Par ailleurs, une tranche de 2 991 \$ (2 864 \$ au 2 février 2013) au titre de la dépréciation des stocks a été comptabilisée dans le coût des biens vendus du fait que la valeur nette de réalisation était inférieure au coût, et aucune dépréciation des stocks constatée au cours des périodes précédentes n'a fait l'objet d'une reprise. Les stocks tiennent compte d'un montant de 30 524 \$ (21 600 \$ au 2 février 2013), qui représente la marchandise en cours de transport.

## 8 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

|   | TERRAINS | BÂTIMENTS | AGENCEMENTS<br>ET MATÉRIEL | AMÉLIORATIONS<br>D'AMÉNAGEMENTS | TOTAL      |
|---|----------|-----------|----------------------------|---------------------------------|------------|
| <b>Prix coûtant</b>                                     |          |           |                            |                                 |            |
| Solde au 29 janvier 2012                                | 5 860 \$ | 54 163 \$ | 163 119 \$                 | 182 073 \$                      | 405 215 \$ |
| Entrées   | –        | 1 166     | 34 757                     | 39 562                          | 75 485     |
| Sorties   | –        | (2 180)   | (31 120)                   | (31 905)                        | (65 205)   |
| Solde au 2 février 2013                                 | 5 860 \$ | 53 149 \$ | 166 756 \$                 | 189 730 \$                      | 415 495 \$ |
| Solde au 3 février 2013                                 | 5 860 \$ | 53 149 \$ | 166 756 \$                 | 189 730 \$                      | 415 495 \$ |
| Entrées   | –        | 267       | 16 659                     | 14 512                          | 31 438     |
| Sorties   | –        | (4 818)   | (35 819)                   | (39 702)                        | (80 339)   |
| Incidence des fluctuations de taux de change            | –        | –         | 166                        | –                               | 166        |
| Solde au 1 <sup>er</sup> février 2014                   | 5 860 \$ | 48 598 \$ | 147 762 \$                 | 164 540 \$                      | 366 760 \$ |
| <b>Cumul des amortissements et des pertes de valeur</b> |          |           |                            |                                 |            |
| Solde au 29 janvier 2012                                | – \$     | 22 018 \$ | 92 429 \$                  | 106 547 \$                      | 220 994 \$ |
| Amortissement   | –        | 2 629     | 24 627                     | 25 791                          | 53 047     |
| Perte de valeur   | –        | –         | –                          | 2 128                           | 2 128      |
| Reprise d'une perte de valeur                           | –        | –         | –                          | (600)                           | (600)      |
| Sorties   | –        | (2 180)   | (31 120)                   | (31 905)                        | (65 205)   |
| Solde au 2 février 2013                                 | – \$     | 22 467 \$ | 85 936 \$                  | 101 961 \$                      | 210 364 \$ |
| Solde au 3 février 2013                                 | – \$     | 22 467 \$ | 85 936 \$                  | 101 961 \$                      | 210 364 \$ |
| Amortissement   | –        | 2 459     | 24 026                     | 24 691                          | 51 176     |
| Perte de valeur   | –        | –         | 1 378                      | 6 583                           | 7 961      |
| Reprise d'une perte de valeur                           | –        | –         | –                          | (775)                           | (775)      |
| Sorties   | –        | (4 818)   | (35 819)                   | (39 702)                        | (80 339)   |
| Incidence des fluctuations de taux de change            | –        | –         | 32                         | –                               | 32         |
| Solde au 1 <sup>er</sup> février 2014                   | – \$     | 20 108 \$ | 75 553 \$                  | 92 758 \$                       | 188 419 \$ |
| <b>Valeurs comptables nettes</b>                        |          |           |                            |                                 |            |
| Au 2 février 2013                                       | 5 860 \$ | 30 682 \$ | 80 820 \$                  | 87 769 \$                       | 205 131 \$ |
| Au 1 <sup>er</sup> février 2014                         | 5 860 \$ | 28 490 \$ | 72 209 \$                  | 71 782 \$                       | 178 341 \$ |

Au cours de l'exercice, la société a soumis à des tests de dépréciation certaines immobilisations corporelles pour lesquelles elle avait des raisons de croire que la valeur comptable pouvait ne pas être recouvrable et elle a comptabilisé une perte de valeur de 7 961 \$ (2 128 \$ au 2 février 2013). Lorsqu'elle calcule la valeur d'utilité d'un magasin de détail, la société crée un modèle d'actualisation des flux de trésorerie pour chaque UGT. La période pour laquelle des projections des flux de trésorerie sont établies varie pour chaque UGT selon la durée d'utilité résiduelle du principal actif de l'UGT. Les ventes prévisionnelles établies pour les besoins des projections des flux de trésorerie repose sur les résultats opérationnels réels, les taux de croissance attendus du secteur et l'expérience de la direction. Les valeurs recouvrables des UGT soumises aux tests de dépréciation étaient fonction de leur valeur d'utilité, laquelle était déterminée à l'aide du taux d'actualisation avant impôt de 13 % (10 % au 2 février 2013). Au cours de l'exercice, une tranche de 775 \$ des pertes de valeur avait été reprise à la suite d'une amélioration de la rentabilité de certaines UGT (600 \$ au 2 février 2013).

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

La charge d'amortissement et les pertes de valeur nettes pour l'exercice sont comptabilisées aux comptes consolidés de résultat à titre de frais de vente et de distribution (tranche de 56 697 \$; 52 903 \$ au 2 février 2013) et de charges administratives (tranche de 1 665 \$; 1 672 \$ au 2 février 2013).

Les immobilisations corporelles comportent un montant non amorti de 1 802 \$ (1 779 \$ au 2 février 2013); l'amortissement commencera lorsque les immobilisations pourront être utilisées.

## 9 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

|   | LOGICIELS        | MARQUES DE<br>COMMERCE | TOTAL            |
|---|------------------|------------------------|------------------|
| <b>Prix coûtant</b>                                     |                  |                        |                  |
| Solde au 29 janvier 2012                                | 28 254 \$        | – \$                   | 28 254 \$        |
| Entrées   | 6 748            | 499                    | 7 247            |
| Sorties   | (6 086)          | –                      | (6 086)          |
| Solde au 2 février 2013                                 | 28 916 \$        | 499 \$                 | 29 415 \$        |
| Solde au 3 février 2013                                 | <b>28 916 \$</b> | <b>499 \$</b>          | <b>29 415 \$</b> |
| Entrées   | 3 351            | –                      | 3 351            |
| Sorties   | (7 425)          | –                      | (7 425)          |
| Incidence des fluctuations de taux de change            | 1                | –                      | 1                |
| Solde au 1 <sup>er</sup> février 2014                   | <b>24 843 \$</b> | <b>499 \$</b>          | <b>25 342 \$</b> |
| <b>Cumul des amortissements et des pertes de valeur</b> |                  |                        |                  |
| Solde au 29 janvier 2012                                | 11 197 \$        | – \$                   | 11 197 \$        |
| Amortissement   | 5 080            | –                      | 5 080            |
| Sorties   | (6 086)          | –                      | (6 086)          |
| Solde au 2 février 2013                                 | 10 191 \$        | – \$                   | 10 191 \$        |
| Solde au 3 février 2013                                 | <b>10 191 \$</b> | <b>– \$</b>            | <b>10 191 \$</b> |
| Amortissement   | 4 738            | –                      | 4 738            |
| Perte de valeur   | 125              | 499                    | 624              |
| Sorties   | (7 425)          | –                      | (7 425)          |
| Incidence des fluctuations de taux de change            | 3                | –                      | 3                |
| Solde au 1 <sup>er</sup> février 2014                   | <b>7 632 \$</b>  | <b>499 \$</b>          | <b>8 131 \$</b>  |
| <b>Valeurs comptables nettes</b>                        |                  |                        |                  |
| Au 2 février 2013                                       | 18 725 \$        | 499 \$                 | 19 224 \$        |
| Au 1 <sup>er</sup> février 2014                         | <b>17 211 \$</b> | <b>– \$</b>            | <b>17 211 \$</b> |

Au cours de l'exercice, la société a soumis à des tests de dépréciation certaines immobilisations incorporelles pour lesquelles elle avait des raisons de croire que la valeur comptable pouvait ne pas être recouvrable et elle a comptabilisé une perte de valeur de 624 \$ (néant au 2 février 2013).

L'amortissement des immobilisations incorporelles est comptabilisé aux comptes consolidés de résultat à titre de frais de vente et de distribution (tranche de 4 433 \$; 3 966 \$ au 2 février 2013) et de charges administratives (tranche de 929 \$; 1 114 \$ au 2 février 2013).

Les logiciels comportent un montant non amorti de 8 892 \$ (6 638 \$ au 2 février 2013); l'amortissement commencera lors de la mise en service des logiciels.

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## 10 GOODWILL

Le goodwill est soumis à un test de dépréciation, tel qu'il est décrit à la note 3 l). Aux fins du test de dépréciation, la société utilise l'approche de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée par l'actualisation des flux de trésorerie futurs provenant de l'utilisation continue de l'UGT respective.

Les hypothèses clés de la direction à l'égard des projections des flux de trésorerie sont fondées sur les plus récents résultats opérationnels annualisés et les projections budgétaires les plus récentes pour l'exercice à venir et prennent en compte une série de flux de trésorerie à perpétuité. Les flux de trésorerie projetés ont été actualisés à l'aide d'un taux avant impôt de 12,5 % (9,5 % au 2 février 2013). Le taux d'actualisation représente le coût moyen pondéré du capital (le « CMPC ») pour des sociétés comparables exerçant leurs activités dans des secteurs similaires, fondé sur des informations publiées. Le CMPC est une estimation du taux global de rendement d'un investissement tant pour les détenteurs de titres d'emprunt que pour les détenteurs de capitaux propres, et il sert à établir le taux d'actualisation approprié. La détermination du CMPC nécessite une analyse distincte du coût des capitaux propres et de la dette, et elle tient compte d'une prime de risque basée sur une évaluation des risques liés aux flux de trésorerie prévus pour l'UGT.

Le taux avant impôt servant à l'actualisation des flux de trésorerie est fondé sur un taux sans risque, une prime de risque lié aux capitaux propres ajustée pour tenir compte de bêtas de sociétés cotées en bourse comparables, une prime de risque non systématique, le coût de la dette après impôt basé sur le rendement des obligations des sociétés et la structure financière de la société.

Selon les tests de dépréciation, la valeur d'utilité au 1<sup>er</sup> février 2014 et au 2 février 2013 était plus élevée que les valeurs comptables. Par conséquent, aucune perte de valeur n'a été comptabilisée.

## 11 IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

### CHARGE D'IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

La charge d'impôt sur le résultat de la société se compose des éléments suivants :

#### Charge d'impôt exigible

Charge d'impôt sur le résultat de la période considérée  
Ajustement au titre de l'impôt des exercices antérieurs  
Charge d'impôt exigible

#### Charge d'impôt différée

Recouvrement d'impôt différé, avant l'ajustement  
Variation des taux d'impôt  
Recouvrement d'impôt différé  
Total de la charge d'impôt sur le résultat

|  | POUR LES EXERCICES CLOS LES  |                  |
|--|------------------------------|------------------|
|  | 1 <sup>ER</sup> FÉVRIER 2014 | 2 FÉVRIER 2013   |
|  | 4 708 \$                     | 11 450 \$        |
|  | 1                            | (121)            |
|  | <b>4 709 \$</b>              | <b>11 329 \$</b> |
|  | <b>(1 955)</b>               | <b>(2 562)</b>   |
|  | <b>(100)</b>                 | <b>(345)</b>     |
|  | <b>(2 055)</b>               | <b>(2 907)</b>   |
|  | <b>2 654 \$</b>              | <b>8 422 \$</b>  |

### IMPÔT SUR LE RÉSULTAT COMPTABILISÉ DANS LES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

|  | POUR LES EXERCICES CLOS LES  |                                     |                 |                   |                         |                 |
|--|------------------------------|-------------------------------------|-----------------|-------------------|-------------------------|-----------------|
|  | 1 <sup>ER</sup> FÉVRIER 2014 |                                     |                 | 2 FÉVRIER 2013    |                         |                 |
|  | AVANT IMPÔT                  | RECOURVEMENT<br>(CHARGE)<br>D'IMPÔT | APRÈS IMPÔT     | AVANT IMPÔT       | RECOURVEMENT<br>D'IMPÔT | APRÈS IMPÔT     |
| Actifs financiers disponibles à la vente                                   | (1 541) \$                   | 203 \$                              | (1 338) \$      | (76) \$           | 4 \$                    | (72) \$         |
| Gains (pertes) actuarielles au titre<br>des régimes à prestations définies | 497                          | (124)                               | 373             | (1 029)           | 293                     | (736)           |
|  | <b>(1 044) \$</b>            | <b>79 \$</b>                        | <b>(965) \$</b> | <b>(1 105) \$</b> | <b>297 \$</b>           | <b>(808) \$</b> |

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## RAPPROCHEMENT DU TAUX D'IMPÔT EFFECTIF

|   | POUR LES EXERCICES CLOS LES  |            |                |            |
|---|------------------------------|------------|----------------|------------|
|   | 1 <sup>ER</sup> FÉVRIER 2014 |            | 2 FÉVRIER 2013 |            |
| Bénéfice avant impôt sur le résultat                                    | 13 442                       | \$         | 34 778         | \$         |
| Impôt sur le résultat selon le taux d'impôt réglementaire de la société | 3 631                        | 27,01 %    | 9 331          | 26,83 %    |
| Variations des taux d'impôt   | (100)                        | (0,74) %   | (345)          | (0,99) %   |
| Charges non déductibles et autres ajustements                           | 24                           | 0,18 %     | 591            | 1,70 %     |
| Produits exonérés d'impôt   | (902)                        | (6,71) %   | (1 034)        | (2,97) %   |
| Ajustement au titre des exercices antérieures                           | 1                            | 0,00 %     | (121)          | (0,35) %   |
|   | 2 654                        | \$ 19,74 % | 8 422          | \$ 24,22 % |

## ACTIFS ET PASSIFS D'IMPÔT DIFFÉRÉ COMPTABILISÉS

Les actifs et passifs d'impôt différé sont attribuables aux éléments suivants :

|  | ACTIFS                       |                | PASSIFS                      |                | MONTANT NET                  |                |
|--|------------------------------|----------------|------------------------------|----------------|------------------------------|----------------|
|  | 1 <sup>ER</sup> FÉVRIER 2014 | 2 FÉVRIER 2013 | 1 <sup>ER</sup> FÉVRIER 2014 | 2 FÉVRIER 2013 | 1 <sup>ER</sup> FÉVRIER 2014 | 2 FÉVRIER 2013 |
| Immobilisations corporelles et incorporelles         | 21 253                       | \$ 19 326      | –                            | \$ –           | 21 253                       | \$ 19 326      |
| Titres négociables                                   | 207                          | –              | –                            | 354            | 207                          | (354)          |
| Stocks   | –                            | –              | 1 429                        | 1 490          | (1 429)                      | (1 490)        |
| Fournisseurs et autres créditeurs                    | 4 012                        | 3 636          | –                            | –              | 4 012                        | 3 636          |
| Actif financier dérivé                               | –                            | –              | 2 311                        | –              | (2 311)                      | –              |
| Passif au titre des retraites                        | 4 845                        | 4 639          | –                            | –              | 4 845                        | 4 639          |
| Avantage fiscal des pertes reportées prospectivement | 2 037                        | 693            | –                            | –              | 2 037                        | 693            |
| Autres   | –                            | 33             | 36                           | 39             | (36)                         | (6)            |
|  | 32 354                       | \$ 28 327      | 3 776                        | \$ 1 883       | 28 578                       | \$ 26 444      |

## VARIATIONS DES SOLDES D'IMPÔT DIFFÉRÉ AU COURS DE L'EXERCICE

|  | COMPTABILISÉ DANS LES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL |                                   |                         | COMPTABILISÉ DANS LES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL |                         |                                       | SOLDE AU 1 <sup>ER</sup> FÉVRIER 2014 |
|--|--|-----------------------------------|-------------------------|--|-------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|
|  | SOLDE AU 28 JANVIER 2012                                 | COMPTABILISÉ DANS LE RÉSULTAT NET | SOLDE AU 2 FÉVRIER 2013 | COMPTABILISÉ DANS LE RÉSULTAT NET                        | SOLDE AU 2 FÉVRIER 2013 | SOLDE AU 1 <sup>ER</sup> FÉVRIER 2014 |                                       |
| Immobilisations corporelles et incorporelles         | 17 364   | \$ 1 962                          | \$ –                    | 19 326   | \$ 1 927                | \$ –                                  | 21 253                                |
| Titres négociables                                   | (379)  | 21                                | 4                       | (354)  | 358                     | 203                                   | 207                                   |
| Stocks   | (1 144)  | (346)                             | –                       | (1 490)  | 61                      | –                                     | (1 429)                               |
| Fournisseurs et autres créditeurs                    | 3 461  | 175                               | –                       | 3 636  | 376                     | –                                     | 4 012                                 |
| Actif financier dérivé                               | –  | –                                 | –                       | –  | (2 311)                 | –                                     | (2 311)                               |
| Passif au titre des retraites                        | 3 934  | 412                               | 293                     | 4 639  | 330                     | (124)                                 | 4 845                                 |
| Avantage fiscal des pertes reportées prospectivement | –  | 693                               | –                       | 693  | 1 344                   | –                                     | 2 037                                 |
| Autres   | 4  | (10)                              | –                       | (6)  | (30)                    | –                                     | (36)                                  |
|  | 23 240   | \$ 2 907                          | \$ 297                  | 26 444   | \$ 2 055                | \$ 79                                 | 28 578                                |

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## 12 FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

|  | 1 <sup>ER</sup> FÉVRIER 2014 | 2 FÉVRIER 2013 |
|--|------------------------------|----------------|
| Dettes fournisseurs                                    | 49 593 \$                    | 41 494 \$      |
| Créditeurs non commerciaux à payer à des parties liées | 55                           | 74             |
| Autres créditeurs non commerciaux                      | 10 878                       | 319            |
| Créditeurs au titre des avantages du personnel         | 25 566                       | 24 443         |
| Créditeurs relatifs aux locaux                         | 15 777                       | 13 489         |
| Provision pour retours sur ventes                      | 707                          | 756            |
|  | <b>102 576</b>               | 80 575         |
| Moins la partie non courante                           | 11 842                       | 11 425         |
|  | <b>90 734 \$</b>             | 69 150 \$      |

La partie non courante des fournisseurs et autres créditeurs, laquelle est incluse dans les créditeurs relatifs aux locaux, correspond à la tranche des loyers différés et des autres créditeurs qui sera amortie au-delà des 12 prochains mois.

## 13 PRODUITS DIFFÉRÉS

|   | 1 <sup>ER</sup> FÉVRIER 2014 | 2 FÉVRIER 2013 |
|---|------------------------------|----------------|
| Points et primes de fidélisation accordés aux termes des programmes de fidélisation | 7 198 \$                     | 5 473 \$       |
| Cartes-cadeaux non utilisées  | 12 800                       | 10 824         |
|   | <b>19 998 \$</b>             | 16 297 \$      |

## 14 DETTE À LONG TERME

|                          | 1 <sup>ER</sup> FÉVRIER 2014 | 2 FÉVRIER 2013 |
|--------------------------|------------------------------|----------------|
| Emprunt hypothécaire     | 7 003 \$                     | 8 573 \$       |
| Moins la partie courante | 1 672                        | 1 570          |
|                          | <b>5 331 \$</b>              | 7 003 \$       |

L'emprunt hypothécaire, portant intérêt à un taux de 6,40 %, est remboursable en versements mensuels de principal et d'intérêts de 172 \$. Il vient à échéance en novembre 2017 et est garanti par le centre de distribution de la société, d'une valeur comptable de 16 354 \$ (17 330 \$ au 2 février 2013).

Au 1<sup>er</sup> février 2014, les remboursements de principal sur la dette à long terme s'établissaient comme suit :

|             |                 |
|-------------|-----------------|
| D'ici 1 an  | 1 672 \$        |
| D'ici 2 ans | 1 780           |
| D'ici 3 ans | 1 896           |
| D'ici 4 ans | 1 655           |
|             | <b>7 003 \$</b> |

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## 15 PASSIF AU TITRE DES RETRAITES

Les tableaux suivants présentent des rapprochements des obligations en matière de retraite, des actifs des régimes et de la situation de capitalisation des régimes de retraite :

### SITUATION DE CAPITALISATION

|                                       | JUSTE VALEUR DES<br>ACTIFS DU RÉGIME | OBLIGATION<br>AU TITRE<br>DES PRESTATIONS<br>DÉFINIES | ACTIF (PASSIF)<br>AU TITRE<br>DES RETRAITES |
|---------------------------------------|--------------------------------------|---|---|
| <b>Au 1<sup>er</sup> février 2014</b> |                                      |   |   |
| Régime                                | 18 544 \$                            | 18 238 \$   | 306 \$                                      |
| RCRCD                                 | –                                    | 18 565  | (18 565)                                    |
| Total                                 | 18 544 \$                            | 36 803 \$   | (18 259) \$                                 |
| <b>Au 2 février 2013</b>              |                                      |   |   |
| Régime                                | 16 432 \$                            | 17 192 \$   | (760) \$                                    |
| RCRCD                                 | –                                    | 16 799  | (16 799)                                    |
| Total                                 | 16 432 \$                            | 33 991 \$   | (17 559) \$                                 |

|   | POUR LES EXERCICES CLOS LES  |           |           |                |           |           |
|---|------------------------------|-----------|-----------|----------------|-----------|-----------|
|   | 1 <sup>ER</sup> FÉVRIER 2014 |           |           | 2 FÉVRIER 2013 |           |           |
|   | RÉGIME                       | RCRCD     | TOTAL     | RÉGIME         | RCRCD     | TOTAL     |
| <b>Variations de la valeur actualisée<br/>des obligations au titre des<br/>prestations définies</b> |                              |           |           |                |           |           |
| Obligations au titre des prestations<br>définies à l'ouverture de l'exercice                        | 17 192 \$                    | 16 799 \$ | 33 991 \$ | 15 318 \$      | 15 540 \$ | 30 858 \$ |
| Coût des services rendus au cours de l'exercice   | 905                          | 103       | 1 008     | 812            | 105       | 917       |
| Coût financier  | 713                          | 674       | 1 387     | 690            | 670       | 1 360     |
| Cotisations des membres du personnel  | 146                          | –         | 146       | 143            | –         | 143       |
| (Gain actuariel) / perte actuarielle – expérience   | (403)                        | 140       | (263)     | 1              | (24)      | (23)      |
| Perte actuarielle – hypothèses démographiques   | 1 299                        | 1 376     | 2 675     | –              | –         | –         |
| (Gain actuariel) / perte actuarielle – hypothèses financières                                       | (776)                        | (720)     | (1 496)   | 697            | 636       | 1 333     |
| Prestations versées   | (838)                        | (130)     | (968)     | (469)          | (128)     | (597)     |
| Coûts des services passés   | –                            | 323       | 323       | –              | –         | –         |
| Obligations au titre des prestations<br>définies à la clôture de l'exercice                         | 18 238 \$                    | 18 565 \$ | 36 803 \$ | 17 192 \$      | 16 799 \$ | 33 991 \$ |
| <b>Variations de la juste valeur<br/>des actifs du régime</b>                                       |                              |           |           |                |           |           |
| Juste valeur des actifs du régime<br>à l'ouverture de l'exercice                                    | 16 432 \$                    | – \$      | 16 432 \$ | 15 727 \$      | – \$      | 15 727 \$ |
| Rendement des actifs du régime  | 1 413                        | –         | 1 413     | 280            | –         | 280       |
| Produits d'intérêts tirés des actifs du régime  | 658                          | –         | 658       | 671            | –         | 671       |
| Cotisations patronales  | 830                          | 130       | 960       | 175            | 128       | 303       |
| Cotisations des membres du personnel  | 146                          | –         | 146       | 143            | –         | 143       |
| Prestations versées   | (838)                        | (130)     | (968)     | (469)          | (128)     | (597)     |
| Coûts d'administration du régime  | (97)                         | –         | (97)      | (95)           | –         | (95)      |
| Juste valeur des actifs du régime<br>à la clôture de l'exercice                                     | 18 544 \$                    | – \$      | 18 544 \$ | 16 432 \$      | – \$      | 16 432 \$ |

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour l'exercice clos le 1<sup>er</sup> février 2014, le montant net de l'obligation au titre des prestations définies peut être réparti entre les participants aux régimes comme suit :

- 69 % aux participants actifs aux régimes (71 % au 2 février 2013)
- 24 % aux participants retraités (24 % au 2 février 2013)
- 7 % aux participants aux régimes différés (5 % au 2 février 2013)

Les actifs du régime de retraite à prestations définies sont détenus en fiducie et constitués des catégories d'actifs suivantes :

|  | POUR LES EXERCICES CLOS LES  |       |                |       |
|--|------------------------------|-------|----------------|-------|
|  | 1 <sup>ER</sup> FÉVRIER 2014 |       | 2 FÉVRIER 2013 |       |
| <b>Titres de participation</b>                                   |                              |       |                |       |
| Canadiens – fonds en gestion commune                             | 6 174 \$                     | 33 %  | 5 449 \$       | 33 %  |
| Étrangers – fonds en gestion commune                             | 5 185                        | 28 %  | 4 654          | 28 %  |
| Total des titres de participation                                | 11 359                       | 61 %  | 10 103         | 61 %  |
| <b>Titres d'emprunt – fonds en gestion commune à revenu fixe</b> | 6 833                        | 37 %  | 5 956          | 37 %  |
| <b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>                   | 352                          | 2 %   | 373            | 2 %   |
| Total  | 18 544 \$                    | 100 % | 16 432 \$      | 100 % |

La charge de retraite de la société se détaille comme suit :

|  | POUR LES EXERCICES CLOS LES  |          |          |                |        |          |
|--|------------------------------|----------|----------|----------------|--------|----------|
|  | 1 <sup>ER</sup> FÉVRIER 2014 |          |          | 2 FÉVRIER 2013 |        |          |
|  | RÉGIME                       | RCRCD    | TOTAL    | RÉGIME         | RCRCD  | TOTAL    |
| <b>Charges de retraite comptabilisées dans le bénéfice net</b> |                              |          |          |                |        |          |
| Coût des services rendus au cours de l'exercice                | 905 \$                       | 103 \$   | 1 008 \$ | 812 \$         | 105 \$ | 917 \$   |
| Coût financier du passif net au titre des retraites            | 55                           | 674      | 729      | 19             | 670    | 689      |
| Coûts d'administration du régime                               | 97                           | –        | 97       | 95             | –      | 95       |
| Coût des services passés                                       | –                            | 323      | 323      | –              | –      | –        |
| Charge de retraite   | 1 057 \$                     | 1 100 \$ | 2 157 \$ | 926 \$         | 775 \$ | 1 701 \$ |

La charge de retraite est comptabilisée dans les charges administratives aux comptes consolidés de résultat.

Les variations des gains actuariels et des pertes actuarielles comptabilisés dans les autres éléments du résultat global s'établissent comme suit :

|  | POUR LES EXERCICES CLOS LES  |          |          |                |          |          |
|--|------------------------------|----------|----------|----------------|----------|----------|
|  | 1 <sup>ER</sup> FÉVRIER 2014 |          |          | 2 FÉVRIER 2013 |          |          |
|  | RÉGIME                       | RCRCD    | TOTAL    | RÉGIME         | RCRCD    | TOTAL    |
| Perte cumulée dans les résultats non distribués à l'ouverture de l'exercice (Gain) perte constaté(e) | 2 729 \$                     | 3 355 \$ | 6 084 \$ | 2 312 \$       | 2 743 \$ | 5 055 \$ |
| au cours de l'exercice   | (1 293)                      | 796      | (497)    | 417            | 612      | 1 029    |
| Perte cumulée dans les résultats non distribués à la clôture de l'exercice (Gain) perte constaté(e)  | 1 436 \$                     | 4 151 \$ | 5 587 \$ | 2 729 \$       | 3 355 \$ | 6 084 \$ |
| au cours de l'exercice, après impôt  |                              |          | (373) \$ |                |          | 736 \$   |

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## HYPOTHÈSES ACTUARIELLES

Le tableau ci-dessous détaille l'application des principales hypothèses actuarielles :

|   | POUR LES EXERCICES CLOS LES   |  |
|---|---|--|
|   | 1 <sup>ER</sup> FÉVRIER 2014  | 2 FÉVRIER 2013   |
| Obligation au titre des prestations constituées |   |  |
| Taux d'actualisation                            | 4,30 %  | 4,00 %   |
| Augmentation de salaire                         | 5,00 %  | 5,00 %   |
| Mortalité                                       | <b>Table de mortalité RRA 2014 pour le secteur public (projection sur une base générationnelle au moyen de l'échelle A1-2014)</b> | Table de mortalité de 1994 pour les retraités non assurés (projection sur une base générationnelle au moyen de l'échelle AA) |
| Charges au titre des avantages du personnel     |   |  |
| Taux d'actualisation                            | 4,00 %  | 4,30 %   |
| Augmentation de salaire                         | 5,00 %  | 5,00 %   |

## SENSIBILITÉ DES PRINCIPALES HYPOTHÈSES ACTUARIELLES

Le tableau qui suit présente les principales hypothèses pour l'exercice clos le 1<sup>er</sup> février 2014 et la sensibilité d'une variation de 1 % de chacune de ces hypothèses sur les obligations au titre des régimes à prestations définies et sur les coûts nets des régimes à prestations définies.

L'analyse de sensibilité présentée dans le tableau repose sur des hypothèses et doit être utilisée avec prudence. Les sensibilités de chacune des principales hypothèses ont été calculées sans tenir compte de la modification des autres hypothèses. Les résultats réels pourraient entraîner la modification de plusieurs des principales hypothèses simultanément. Toute modification d'un facteur pourrait entraîner une modification d'un autre facteur, ce qui pourrait amplifier ou atténuer l'incidence de ces hypothèses.

|  | 1 <sup>ER</sup> FÉVRIER 2014 |            |            |
|--|------------------------------|------------|------------|
|  | RÉGIME                       | RCRCD      | TOTAL      |
| <b>(Diminution) augmentation des obligations au titre des prestations définies</b>     |                              |            |            |
| <b>Taux d'actualisation</b>  |                              |            |            |
| Incidence d'une augmentation de 1 % du taux d'actualisation                            | (2 354) \$                   | (2 209) \$ | (4 563) \$ |
| Incidence d'une diminution de 1 % du taux d'actualisation                              | 2 703 \$                     | 2 508 \$   | 5 211 \$   |
| <b>Espérance de vie</b>  |                              |            |            |
| Incidence d'une augmentation de un an de l'espérance de vie des participants au régime | 502 \$                       | 470 \$     | 972 \$     |

Le rendement global des marchés des capitaux ainsi que les niveaux des taux d'intérêt ont une incidence sur la situation de capitalisation des régimes de retraite de la société. Tout changement négatif à l'égard des rendements des régimes de retraite et le niveau de taux d'intérêt enregistré depuis la dernière évaluation actuarielle peuvent avoir des répercussions néfastes sur la situation de capitalisation des régimes de retraite et sur les résultats opérationnels de la société.

La société s'attend à ce que des cotisations patronales de 700 \$ soient versées au régime et de 131 \$ au RCRCD au cours de l'exercice qui sera clos le 31 janvier 2015.

La société évalue ses obligations au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs du régime à des fins comptables à la clôture de l'exercice. La dernière évaluation actuarielle à des fins de financement remonte au 31 décembre 2012 et la prochaine est requise en date du 31 décembre 2013.

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## 16 CAPITAL SOCIAL ET AUTRES COMPOSANTES DES CAPITAUX PROPRES

Les variations du capital social pour chacune des périodes présentées ci-dessous se détaillent comme suit :

|   | POUR LES EXERCICES CLOS LES           |                     |                                       |                     |
|---|---------------------------------------|---------------------|---------------------------------------|---------------------|
|   | 1 <sup>ER</sup> FÉVRIER 2014          |                     | 2 FÉVRIER 2013                        |                     |
|   | NOMBRE<br>D' ACTIONS<br>(EN MILLIERS) | VALEUR<br>COMPTABLE | NOMBRE<br>D' ACTIONS<br>(EN MILLIERS) | VALEUR<br>COMPTABLE |
| <b>Actions ordinaires</b>                                   |                                       |                     |                                       |                     |
| Solde à l'ouverture et à la clôture de l'exercice           | 13 440                                | 482 \$              | 13 440                                | 482 \$              |
| <b>Actions de catégorie A sans droit de vote</b>            |                                       |                     |                                       |                     |
| Solde à l'ouverture de l'exercice                           | 51 146                                | 38 745              | 52 146                                | 39 408              |
| Actions rachetées aux termes d'une offre publique de rachat | –                                     | –                   | (1 000)                               | (663)               |
| Solde à la clôture de l'exercice                            | 51 146                                | 38 745              | 51 146                                | 38 745              |
| <b>Total du capital social</b>                              | <b>64 586</b>                         | <b>39 227 \$</b>    | <b>64 586</b>                         | <b>39 227 \$</b>    |

### CAPITAL SOCIAL AUTORISÉ

La société a autorisé aux fins d'émission un nombre illimité d'actions ordinaires et d'actions de catégorie A sans droit de vote. Ni les actions ordinaires ni les actions de catégorie A sans droit de vote n'ont de valeur nominale. Toutes les actions émises sont entièrement libérées.

Les actions ordinaires et les actions de catégorie A sans droit de vote de la société ont égalité de rang en ce qui concerne le droit qu'elles confèrent de recevoir des dividendes ou de participer à la distribution d'actifs de la société. Toutefois, dans le cas d'un dividende en actions, les porteurs d'actions de catégorie A sans droit de vote auront le droit de recevoir des actions de catégorie A sans droit de vote et les porteurs d'actions ordinaires auront le droit de recevoir des actions ordinaires.

### ÉMISSION D' ACTIONS DE CATÉGORIE A SANS DROIT DE VOTE

Au cours de l'exercice clos le 1<sup>er</sup> février 2014, aucune action de catégorie A sans droit de vote n'a été émise à la suite de l'exercice d'options acquises dans le cadre du programme d'options sur actions de la société (néant au 2 février 2013).

### ACHAT D' ACTIONS AUX FINS D' ANNULLATION

Pour l'exercice clos le 1<sup>er</sup> février 2014, la société n'a acheté aucune action aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités approuvée en novembre 2012. Pour l'exercice clos le 2 février 2013, la société a acheté, aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice précédent, 1 000 000 d'actions de catégorie A sans droit de vote d'une valeur comptable de 663 \$ pour une contrepartie en trésorerie totale de 12 615 \$. L'excédent du prix d'achat sur la valeur comptable des actions d'un montant de 11 952 \$ a été imputé aux résultats non distribués.

En décembre 2013, la société a reçu l'approbation de la Bourse de Toronto lui permettant d'effectuer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Aux termes de cette offre, la société peut racheter jusqu'à 40 000 000 de ses actions de catégorie A sans droit de vote, ce qui représente 10 % du flottant public des actions de catégorie A sans droit de vote émises et en circulation au 10 décembre 2013. L'offre a débuté le 18 décembre 2013 et peut se poursuivre jusqu'au 17 décembre 2014. Aucune action de catégorie A sans droit de vote n'a été achetée aux termes de ce nouveau programme.

### CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

Le cumul des autres éléments du résultat global se détaille comme suit :

|  | 1 <sup>ER</sup> FÉVRIER 2014 | 2 FÉVRIER 2013 |
|--|------------------------------|----------------|
| Variation nette de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente, après impôt | 7 356 \$                     | 8 665 \$       |

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## DIVIDENDES

La société a déclaré et payé les dividendes suivants :

Actions ordinaires et actions de catégorie A sans droit de vote  
Dividendes par action

| POUR LES EXERCICES CLOS LES  |                |
|------------------------------|----------------|
| 1 <sup>ER</sup> FÉVRIER 2014 | 2 FÉVRIER 2013 |
| <b>41 981 \$</b>             | 52 068 \$      |
| <b>0,65 \$</b>               | 0,80 \$        |

## 17 PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

### A) DESCRIPTION DES ACCORDS DE PAIEMENT FONDÉ SUR DES ACTIONS

La société dispose d'un plan d'options sur actions qui lui permet, de temps à autre, d'émettre l'équivalent d'au plus 10 % de ses actions de catégorie A sans droit de vote en circulation, par suite de l'exercice d'options attribuées aux termes du plan, à ses principaux dirigeants et à son personnel clé. L'attribution des options et le délai d'acquisition des droits liés à ces options, qui est habituellement d'au plus 5 ans, sont à la discrétion du conseil d'administration, la durée maximale des options étant de 10 ans. Le prix d'exercice à payer pour chaque action de catégorie A sans droit de vote visée par une option sur actions est déterminé par le conseil d'administration à la date d'attribution, mais ce prix ne peut être inférieur au cours de clôture de l'action de la société le jour de bourse précédant immédiatement la date de prise d'effet de l'attribution.

### B) ÉVALUATION DES ACCORDS DE PAIEMENT FONDÉ SUR DES ACTIONS

La juste valeur des options sur actions attribuées à des membres du personnel est évaluée à l'aide du modèle d'évaluation des options Black-Scholes. Les données d'évaluation comprennent le prix des actions à la date d'évaluation, le prix d'exercice des options sur actions, la volatilité attendue (fondée sur la volatilité historique moyenne pondérée ajustée en fonction des variations attendues en raison des informations publiées), la durée de vie moyenne pondérée attendue des options sur actions (fondée sur l'expérience historique et le comportement général du détenteur de l'option), les dividendes attendus et le taux d'intérêt sans risque (fondé sur les obligations d'État).

### C) INFORMATIONS SUR LE PLAN D'OPTIONS SUR ACTIONS RÉGLÉES EN CAPITALS PROPRES

La variation des options sur actions en circulation se présente comme suit :

|   | POUR LES EXERCICES CLOS LES  |  |                          |  |
|---|------------------------------|--|--------------------------|--|
|   | 1 <sup>ER</sup> FÉVRIER 2014 |  | 2 FÉVRIER 2013           |  |
|   | OPTIONS<br>(EN MILLIERS)     | PRIX<br>D'EXERCICE<br>MOYEN<br>PONDÉRÉ | OPTIONS<br>(EN MILLIERS) | PRIX<br>D'EXERCICE<br>MOYEN<br>PONDÉRÉ |
| En circulation à l'ouverture de l'exercice    | 2 420                        | 14,53 \$                               | 1 945                    | 15,07 \$                               |
| Attribution                                   | –                            | –                                      | 790                      | 14,28                                  |
| Exercice                                      | –                            | –                                      | –                        | –                                      |
| Renonciation                                  | (240)                        | 14,69                                  | (160)                    | 14,50                                  |
| Expiration                                    | (90)                         | 16,59                                  | (155)                    | 20,00                                  |
| En circulation à la clôture de l'exercice     | 2 090                        | 14,43 \$                               | 2 420                    | 14,53 \$                               |
| Options exerçables à la clôture de l'exercice | 1 255                        | 14,53 \$                               | 964                      | 14,78 \$                               |

Aucune option sur actions n'a été exercée au cours des exercices clos le 1<sup>er</sup> février 2014 et le 2 février 2013.

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Aucune attribution d'options sur actions n'a été effectuée pour l'exercice clos le 1<sup>er</sup> février 2014. Les coûts de rémunération liés aux attributions d'options sur actions effectuées pendant l'exercice clos le 2 février 2013 aux termes de l'approche fondée sur la juste valeur ont été calculés à l'aide des hypothèses suivantes :

|  | POUR L'EXERCICE CLOS LE 2 FÉVRIER 2013 |                           |                           |
|--|--|---------------------------|---------------------------|
|  | 590 OPTIONS<br>ATTRIBUÉES              | 100 OPTIONS<br>ATTRIBUÉES | 100 OPTIONS<br>ATTRIBUÉES |
|  | 30 MAI 2012                            | 29 AOÛT 2012              | 11 DÉCEMBRE 2012          |
| Durée prévue des options                             | 6,4 ans                                | 6,1 ans                   | 5,8 ans                   |
| Taux d'intérêt sans risque moyen pondéré             | 1,91 %                                 | 1,40 %                    | 1,47 %                    |
| Volatilité prévue du cours des actions               | 32,70 %                                | 32,80 %                   | 32,70 %                   |
| Taux moyen de rendement des actions                  | 5,33 %                                 | 6,34 %                    | 6,85 %                    |
| Juste valeur moyenne pondérée des options attribuées | 2,70 \$                                | 1,86 \$                   | 1,66 \$                   |
| Prix de l'action à la date d'attribution             | 15,00 \$                               | 12,62 \$                  | 11,68 \$                  |

Le tableau suivant résume l'information relative aux options sur actions en circulation au 1<sup>er</sup> février 2014 :

| Fourchette des prix d'exercice | OPTIONS EN CIRCULATION                                 |  |                                     | OPTIONS EXERÇABLES                                 |                                     |
|--------------------------------|--|--|-------------------------------------|--|-------------------------------------|
|                                | NOMBRE<br>D'OPTIONS<br>EN CIRCULATION<br>(EN MILLIERS) | DURÉE DE VIE                                       | PRIX D'EXERCICE<br>MOYEN<br>PONDÉRÉ | NOMBRE<br>D'OPTIONS<br>EXERÇABLES<br>(EN MILLIERS) | PRIX D'EXERCICE<br>MOYEN<br>PONDÉRÉ |
|                                |  | CONTRACTUELLE<br>MOYENNE<br>PONDÉRÉE<br>RÉSIDUELLE |                                     |  |                                     |
| 11,68 \$ – 12,62 \$            | 200  | 8,00 années  | 12,15 \$                            | 40   | 12,15 \$                            |
| 14,50 \$ – 15,00 \$            | 1 875  | 4,41   | 14,64                               | 1 206  | 14,58                               |
| 18,26 \$                       | 15   | 3,00   | 18,26                               | 9  | 18,26                               |
|                                | <b>2 090</b>   | <b>4,75 années</b>                                 | <b>14,43 \$</b>                     | <b>1 255</b>                                       | <b>14,53 \$</b>                     |

## D) CHARGES AU TITRE DES AVANTAGES DU PERSONNEL

Pour l'exercice clos le 1<sup>er</sup> février 2014, la société a comptabilisé des coûts de rémunération de 667 \$ relativement aux droits à paiements fondés sur des actions (1 363 \$ pour l'exercice clos le 2 février 2013) ainsi qu'un crédit au surplus d'apport correspondant.

## 18 ENGAGEMENTS

Au 1<sup>er</sup> février 2014, les engagements financiers relatifs aux paiements minimaux au titre des contrats de location simple pour les magasins de détail, les bureaux, les véhicules et le matériel, ainsi que les montants se rapportant aux ententes visant l'achat de biens ou services qui ont un droit juridiquement exécutoire sur la société, exclusion faite des montants supplémentaires basés sur les ventes, les taxes et les autres coûts, sont exigibles comme suit :

|                     | CONTRATS DE<br>LOCATION SIMPLE<br>DES MAGASINS<br>ET DES BUREAUX |                   | OBLIGATIONS<br>D'ACHAT | AUTRES<br>CONTRATS<br>DE LOCATION<br>SIMPLE | TOTAL      |
|---------------------|--|-------------------|------------------------|---|------------|
|                     | D'ici 1 an   | 99 418 \$         | 118 949 \$             | 3 961 \$                                    | 222 328 \$ |
| D'ici 2 ans         | 89 461   | 178               | 3 824                  | 93 463                                      |            |
| D'ici 3 ans         | 73 007   | 178               | 2 869                  | 76 054                                      |            |
| D'ici 4 ans         | 56 678   | 178               | 2 819                  | 59 675                                      |            |
| D'ici 5 ans         | 42 443   | 178               | 2 348                  | 44 969                                      |            |
| Années subséquentes | 72 761   | –                 | 1 560                  | 74 321                                      |            |
| <b>Total</b>        | <b>433 768 \$</b>  | <b>119 661 \$</b> | <b>17 381 \$</b>       | <b>570 810 \$</b>                           |            |

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

La société loue un certain nombre de magasins de détail et de bureaux aux termes de contrats de location simple. Les contrats de location sont assortis de conditions et de clauses d'indexation ainsi que de droits de renouvellement variables. Les contrats de location ont habituellement une durée maximale de 10 ans et comportent une option de renouvellement d'au plus 5 ans, s'il y a lieu. La majeure partie des contrats de location requièrent des paiements supplémentaires pour couvrir le coût des assurances, les taxes et les frais d'entretien et de services publics. Certaines ententes de location comportent un loyer conditionnel qui est habituellement établi en fonction des produits excédant un montant minimal.

Pour l'exercice clos le 1<sup>er</sup> février 2014, un montant de 177 904 \$ a été comptabilisé en charges dans le bénéfice net à l'égard des contrats de location simple (179 423 \$ pour l'exercice clos le 2 février 2013), dont une tranche de 175 542 \$ (176 948 \$ pour l'exercice clos le 2 février 2013) correspond aux paiements minimaux au titre de la location et autres frais liés à la location et 2 362 \$ (2 475 \$ pour l'exercice clos le 2 février 2013) correspond aux loyers conditionnels.

## 19 AUTRES PRODUITS, PRODUITS FINANCIERS ET CHARGES FINANCIÈRES

### COMPTABILISÉS DANS LE BÉNÉFICE NET

|   | POUR LES EXERCICES CLOS LES  |                |
|---|------------------------------|----------------|
|   | 1 <sup>er</sup> FÉVRIER 2014 | 2 FÉVRIER 2013 |
| Produits de dividendes liés aux actifs financiers disponibles à la vente  | 3 481 \$                     | 3 526 \$       |
| Produits d'intérêts liés aux prêts et créances                            | 621                          | 1 062          |
| Variation nette de la juste valeur des dérivés (note 6)                   | 8 428                        | 1 036          |
| Profit de change  | 7 650                        | –              |
| Produits financiers   | 20 180                       | 5 624          |
| Charges d'intérêts – emprunt hypothécaire                                 | 496                          | 592            |
| Perte de valeur sur des actifs financiers disponibles à la vente          | 2 699                        | 156            |
| Perte de change   | –                            | 582            |
| Perte réalisée sur la sortie des actifs financiers disponibles à la vente | 248                          | –              |
| Charges financières   | 3 443                        | 1 330          |
| Produits financiers nets comptabilisés dans le bénéfice net               | 16 737 \$                    | 4 294 \$       |

Les autres produits se composent d'un profit de 5 745 \$ sur la vente de droits de propriété intellectuelle et d'un produit de 309 \$ découlant du règlement d'un litige portant sur une marque de commerce.

### COMPTABILISÉS DANS LES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

|  | POUR LES EXERCICES CLOS LES  |                |
|--|------------------------------|----------------|
|  | 1 <sup>er</sup> FÉVRIER 2014 | 2 FÉVRIER 2013 |
| Variation nette de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente survenue au cours de l'exercice (après impôt de 561 \$; 25 \$ en 2013) | (3 679) \$                   | (207) \$       |
| Charges financières comptabilisées dans les autres éléments du résultat global, après impôt  | (3 679) \$                   | (207) \$       |

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## 20 BÉNÉFICE PAR ACTION

Le calcul du bénéfice de base par action et du bénéfice dilué par action est fondé sur un bénéfice net de 10 788 \$, pour l'exercice clos le 1<sup>er</sup> février 2014 (bénéfice net de 26 356 \$ pour l'exercice clos le 2 février 2013).

Le nombre d'actions (en milliers) utilisé dans le calcul du bénéfice par action se présente comme suit :

|   | POUR LES EXERCICES CLOS LES  |                |
|---|------------------------------|----------------|
|   | 1 <sup>er</sup> FÉVRIER 2014 | 2 FÉVRIER 2013 |
| Nombre moyen pondéré d'actions utilisé pour calculer le bénéfice de base par action | <b>64 586</b>                | 65 188         |
| Nombre moyen pondéré d'actions utilisé pour calculer le bénéfice dilué par action   | <b>64 586</b>                | 65 188         |

Au 1<sup>er</sup> février 2014, un total de 2 090 000 options sur actions étaient exclues du calcul du bénéfice dilué par action (2 420 000 au 2 février 2013), celles-ci étant réputées avoir un effet antidilutif, du fait que les prix d'exercice étaient supérieurs au cours moyen des actions durant l'exercice.

La valeur de marché moyenne des actions de la société aux fins du calcul de l'effet dilutif des options sur actions est fondée sur les cours du marché pour la période au cours de laquelle les options étaient en circulation.

## 21 PARTIES LIÉES

### TRANSACTIONS AVEC LES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

Les principaux dirigeants sont les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de l'entité, directement ou indirectement. Sont considérés comme des principaux dirigeants les administrateurs (membres et non-membres de la direction). Le chef de la direction et le chef de l'exploitation sont considérés comme des principaux dirigeants. La responsabilité de la planification, de la supervision et de la gestion des activités de la société incombe au conseil d'administration. Les administrateurs participent au plan d'options sur actions, tel qu'il est décrit à la note 17.

Le tableau suivant présente la charge de rémunération liée aux principaux dirigeants :

|   | POUR LES EXERCICES CLOS LES  |                |
|---|------------------------------|----------------|
|   | 1 <sup>er</sup> FÉVRIER 2014 | 2 FÉVRIER 2013 |
| Salaires, jetons de présence et avantages à court terme | <b>1 993 \$</b>              | 1 944 \$       |
| Avantages postérieurs à l'emploi                        | –                            | (5)            |
| Charge de rémunération fondée sur des actions           | <b>338</b>                   | 595            |
|   | <b>2 331 \$</b>              | 2 534 \$       |

### AUTRES TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La société loue deux magasins de détail qui appartiennent à des sociétés contrôlées par les principaux actionnaires de la société. Pour l'exercice clos le 1<sup>er</sup> février 2014, la charge locative aux termes de ces contrats de location totalisait environ 204 \$ (195 \$ au 2 février 2013).

La société a engagé des honoraires de 560 \$ au cours de l'exercice clos le 1<sup>er</sup> février 2014 (670 \$ au 2 février 2013) liés à des conseils juridiques généraux et à d'autres services-conseils auprès de cabinets de services professionnels auxquels sont associés des administrateurs externes de la société.

Ces transactions sont inscrites au montant de la contrepartie versée conformément à ce qui a été établi et convenu par les parties liées.

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## 22 CHARGES LIÉES AU PERSONNEL

Salaires et avantages du personnel  
Charges liées aux régimes à prestations définies  
Charge de rémunération fondée sur des actions

| POUR LES EXERCICES CLOS LES  |                |
|------------------------------|----------------|
| 1 <sup>ER</sup> FÉVRIER 2014 | 2 FÉVRIER 2013 |
| <b>248 952 \$</b>            | 255 387 \$     |
| <b>2 157</b>                 | 1 701          |
| <b>667</b>                   | 1 363          |
| <b>251 776 \$</b>            | 258 451 \$     |

## 23 FACILITÉ DE CRÉDIT

Au 1<sup>er</sup> février 2014, la société disposait de lignes de crédit opérationnelles non garanties consenties par des banques à charte canadiennes, d'un montant pouvant atteindre 125 000 \$ ou son équivalent en dollars américains. Au 1<sup>er</sup> février 2014, une tranche de 30 270 \$ (46 792 \$ au 2 février 2013) de ces lignes de crédit opérationnelles était affectée aux fins de lettres de crédit de soutien et de lettres de crédit documentaires.

## 24 GARANTIES

La société a octroyé à des tiers des lettres de crédit de soutien irrévocables obtenues auprès d'institutions financières hautement cotées afin d'indemniser ces tiers advenant que la société manque à ses obligations contractuelles. Au 1<sup>er</sup> février 2014, l'obligation potentielle maximale aux termes de ces garanties s'élevait à 5 019 \$ (5 014 \$ au 2 février 2013) et les lettres de crédit de soutien viennent à échéance à diverses dates au cours de l'exercice qui sera clos le 31 janvier 2015. La tranche conditionnelle de la garantie est comptabilisée lorsque la société juge probable qu'un paiement lié à cette garantie doit être versé à l'autre partie au contrat ou à l'autre partie à la garantie. La société n'a inscrit aucun passif à l'égard de ces garanties, car elle ne prévoit pas faire de paiement pour ces éléments.

## 25 SECTEURS OPÉRATIONNELS

Pour déterminer les secteurs à présenter de la société, cette dernière a recours au processus établi dans l'IFRS 8, comprenant l'identification du principal décideur opérationnel, la détermination des secteurs opérationnels et le regroupement des secteurs opérationnels. Il a été déterminé que les secteurs opérationnels de la société, avant le regroupement, correspondent aux six bannières de la société : Reitmans, Smart Set, RW & CO., Thyme Maternité, Penningtons et Addition Elle. La rentabilité de chacun de ces secteurs opérationnels est passée en revue par le principal décideur opérationnel et cette information est utilisée pour assurer l'attribution de ressources adéquates à chacun des secteurs de la société. Comme les secteurs opérationnels de la société présentent des caractéristiques économiques similaires et tirent des produits principalement de la vente de vêtements pour dames aux clients, la société a regroupé ses secteurs opérationnels en un secteur à présenter.

## 26 INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

Opérations sans effet sur la trésorerie  
Entrées d'immobilisations corporelles et incorporelles incluses dans les fournisseurs et autres crédateurs

| 1 <sup>ER</sup> FÉVRIER 2014 | 2 FÉVRIER 2013 |
|------------------------------|----------------|
| <b>1 592 \$</b>              | 1 327 \$       |

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## 27 GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Les politiques de gestion des risques de la société sont établies de manière à permettre l'identification et l'analyse des risques auxquels la société est exposée, la conception de structures appropriées visant à limiter et à contrôler les risques, ainsi que la surveillance des risques et le respect de ces limites. Les politiques et les systèmes de gestion des risques sont régulièrement passés en revue afin que soient prises en compte l'évolution des conditions du marché et les activités de la société. Les informations relatives à l'exposition de la société aux risques, en particulier aux risques de crédit, de liquidité, de change, de taux d'intérêt et de prix sur instruments de capitaux propres sont présentées ci-dessous.

### RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit s'entend du risque lié à toute perte inattendue attribuable au défaut d'un client ou d'une contrepartie à un instrument financier de respecter ses obligations contractuelles. Les instruments financiers de la société qui l'exposent à des concentrations du risque de crédit sont essentiellement constitués de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des titres négociables, des clients et autres débiteurs et des contrats d'options sur devises. La société atténue son exposition au risque de crédit à l'égard de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des contrats d'options sur devises en traitant avec des institutions financières canadiennes. Les titres négociables de la société consistent essentiellement en des actions privilégiées de sociétés ouvertes canadiennes hautement cotées. Les clients et autres débiteurs de la société consistent essentiellement en des créances sur cartes de crédit contractées au cours des derniers jours de l'exercice et réglées au cours des premiers jours de l'exercice suivant.

Au 1<sup>er</sup> février 2014, l'exposition maximale de la société au risque de crédit à l'égard de ces instruments financiers s'établissait comme suit :

|   |                   |
|---|-------------------|
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 122 355 \$        |
| Titres négociables                      | 55 062            |
| Clients et autres débiteurs             | 6 422             |
| Actif financier dérivé                  | 11 775            |
|   | <hr/>             |
|   | <b>195 614 \$</b> |

### RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est lié à la possibilité que la société ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières à leur échéance. Pour gérer le risque de liquidité, la société s'assure, dans la mesure du possible, qu'elle disposera toujours des liquidités nécessaires pour respecter ses obligations à leur échéance. L'échéance contractuelle de la plupart des fournisseurs et autres créanciers est d'au plus douze mois. Au 1<sup>er</sup> février 2014, la société disposait de liquidités importantes, soit d'un montant de 177 417 \$ sous forme de trésorerie, d'équivalents de trésorerie et de titres négociables. En outre, la société dispose de facilités de crédit non garanties de 125 000 \$ assujetties à des révisions annuelles. La société a financé les coûts associés à l'addition de magasins au moyen de fonds autogénérés et ses facilités de crédit non garanties servent à financer ses besoins en fonds de roulement saisonniers liés à l'achat de marchandises en dollars américains. La dette à long terme de la société consiste en un emprunt hypothécaire portant intérêt au taux de 6,40 %, venant à échéance en novembre 2017 et garanti par le centre de distribution de la société.

### RISQUE DE CHANGE

La société achète une quantité importante de marchandises en dollars américains et, par conséquent, une volatilité importante de la devise américaine par rapport à la devise canadienne peut avoir des répercussions négatives sur sa marge brute. La société envisage plusieurs solutions de rechange pour gérer le risque de change sur les flux de trésorerie se rapportant à ces achats. Elles comprennent notamment divers types de contrats d'options sur devises ou de contrats à terme de gré à gré d'au plus douze mois, et des achats sur le marché au comptant. Un contrat d'option sur devises consiste en une option ou une obligation d'acheter des devises auprès d'une contrepartie. Les risques de crédit existent dans l'éventualité où une contrepartie manquerait à ses engagements. La société atténue ce risque en ne traitant qu'avec des contreparties hautement cotées, soit ordinairement de grandes institutions financières canadiennes. Pour l'exercice clos le 1<sup>er</sup> février 2014, la société a satisfait à ses exigences en matière de dollars américains essentiellement au moyen d'achats sur le marché au comptant et de contrats d'options sur devises.

La société a effectué une analyse de sensibilité à l'égard de ses instruments financiers libellés en dollars américains constitués principalement de trésorerie et d'équivalents de trésorerie d'un montant de 170 96 \$ et de dettes fournisseurs s'élevant à 28 070 \$, afin de déterminer dans quelle mesure une variation du cours du change du dollar américain aurait une incidence sur le bénéfice net. Au 1<sup>er</sup> février 2014, une hausse ou une baisse de 1 % de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain, toutes les autres variables, en particulier les taux d'intérêt, demeurant par ailleurs égales, se serait traduite par une diminution ou une augmentation respective de 98 \$ du bénéfice net de la société pour l'exercice clos le 1<sup>er</sup> février 2014.

La société a effectué une analyse de sensibilité à l'égard de ses instruments financiers dérivés, soit une série d'options d'achat et de vente sur le dollar américain, afin de déterminer dans quelle mesure une variation du cours du change du dollar américain aurait une incidence sur le bénéfice net. Au 1<sup>er</sup> février 2014, une hausse ou une baisse de 1 % de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain, toutes les autres variables demeurant par ailleurs égales, se serait traduite respectivement par une diminution de 2 542 \$ ou une augmentation de 1 133 \$ du bénéfice net de la société pour l'exercice clos le 1<sup>er</sup> février 2014.

## RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt se rapporte à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie de la société. Les fluctuations du marché à l'égard des taux d'intérêt se répercutent sur le bénéfice de la société relativement aux intérêts gagnés sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie qui sont principalement investis dans des dépôts à court terme auprès des grandes institutions financières canadiennes. La société dispose de facilités de crédit d'emprunt et de fonds de roulement non garanties disponibles d'au plus 125 000 \$, ou son équivalent en dollars américains, qu'elle utilise pour les lettres de crédit documentaires et lettres de crédit de soutien, et elle finance les montants tirés sur ces facilités à mesure que les paiements sont exigibles.

La société a effectué une analyse de sensibilité à l'égard du risque de taux d'intérêt au 1<sup>er</sup> février 2014 afin de déterminer dans quelle mesure une variation des taux d'intérêt aurait une incidence sur le bénéfice net. Pour l'exercice clos le 1<sup>er</sup> février 2014, la société a gagné des intérêts créditeurs de 621 \$ sur sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie. Une augmentation ou une diminution de 25 points de base du taux d'intérêt moyen de l'exercice aurait donné lieu à une hausse du bénéfice net de 148 \$ ou à une baisse du bénéfice net de 118 \$, respectivement. Cette analyse prend pour hypothèse que toutes les autres variables, plus particulièrement les taux de change, demeurent constantes.

## RISQUE DE PRIX SUR INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES

Le risque de prix sur instruments de capitaux propres est lié aux titres de capitaux propres disponibles à la vente. La société gère la composition de son portefeuille de placements en titres de capitaux propres en fonction des attentes à l'égard du marché. Les placements importants au sein du portefeuille sont gérés de façon individuelle et toutes les décisions de vente ou d'achat sont approuvées par le chef de la direction.

La société a effectué une analyse de sensibilité à l'égard du risque de prix sur instruments de capitaux propres au 1<sup>er</sup> février 2014 afin de déterminer dans quelle mesure une variation du cours des titres négociables de la société aurait une incidence sur les autres éléments du résultat global. Les placements en titres de capitaux propres de la société consistent essentiellement en des actions privilégiées de sociétés ouvertes canadiennes. La société est d'avis que la variation des taux d'intérêt a une incidence sur le cours du marché de ces titres. Une hausse ou une baisse de 5 % du cours du marché de ces titres au 1<sup>er</sup> février 2014 se traduirait respectivement par une augmentation ou une diminution de 2 481 \$ des autres éléments du résultat global pour l'exercice clos le 1<sup>er</sup> février 2014. Les titres de capitaux propres de la société sont assujettis au risque de marché et, par conséquent, l'incidence sur les autres éléments du résultat global pourrait être, en définitive, plus importante que ce qui est indiqué ci-dessus.

## 28 GESTION DU CAPITAL

En matière de gestion du capital, les objectifs de la société sont les suivants :

- s'assurer de disposer des liquidités nécessaires au financement interne des projets d'immobilisations de manière à faciliter son essor;
- maintenir un solide capital de manière à conserver la confiance des investisseurs, des créanciers et du marché;
- offrir un rendement adéquat aux actionnaires.

Le capital de la société se compose de la dette à long terme, y compris la partie courante et les capitaux propres. La société affecte principalement son capital au financement des hausses des éléments hors trésorerie du fonds de roulement de même qu'aux dépenses d'investissement liées à l'ajout de nouveaux magasins, aux projets de rénovation des magasins existants ainsi qu'aux améliorations apportées aux bureaux et au centre de distribution. La société comble actuellement ces besoins de financement au moyen de fonds autogénérés. La dette à long terme de la société consiste en un emprunt hypothécaire à l'égard du centre de distribution. La société dispose de lignes de crédit opérationnelles non garanties qu'elle utilise pour remplir ses engagements à l'égard des achats de marchandises faits en dollars américains. La société n'a aucune dette à long terme, hormis l'emprunt hypothécaire lié au centre de distribution, ce qui fait que le bénéfice net tiré des activités opérationnelles est disponible à des fins de réinvestissement dans la société ou de distribution à ses actionnaires. Le conseil d'administration ne fixe pas de critères quantitatifs quant au rendement du capital investi à l'intention de la direction, mais il favorise une croissance durable et rentable d'un exercice à l'autre. Trimestriellement, le conseil d'administration revoit aussi le montant des dividendes versés aux actionnaires de la société et surveille les activités du programme de rachat d'actions. La société ne dispose pas d'un plan de rachat d'actions établi et les décisions de vente et d'achat sont prises individuellement pour chaque transaction en fonction des cours du marché et des restrictions prévues dans la réglementation. La société n'est pas soumise, aux termes de règles extérieures, à des exigences concernant son capital.

# ADMINISTRATEURS ET MEMBRES DE LA DIRECTION

## ADMINISTRATEURS

David J. Kassie  
Stephen J. Kauser  
Samuel Minzberg

Daniel Rabinowicz  
Jeremy H. Reitman  
Stephen F. Reitman

Howard Stotland  
John J. Swidler  
Robert S. Vineberg

## MEMBRES DE LA DIRECTION

### SOCIÉTÉ

**Jeremy H. Reitman**  
Président du conseil et chef de la direction

**Stephen F. Reitman**  
Président et chef de l'exploitation

**Brian Lindy, CPA, CA**  
Vice-président directeur

**Eric Williams, CPA, CA**  
Vice-président – Finance et Chef des finances

**Henry Fiederer**  
Premier Vice-président

**Walter Lamothe**  
Président de groupe

**Diane Archibald**  
Vice-présidente – Conception et développement de magasins

**Nathalie Bélanger**  
Vice-présidente – Commerce électronique

**Leta Bridgeman**  
Vice-présidente – Approvisionnement global

**Domenic Carbone**  
Vice-président – Distribution et logistique

**Alain Murad**  
Vice-président – Affaires juridiques et Secrétaire

**Isabelle Oliva**  
Vice-présidente – Ressources humaines

**Diane Randolph**  
Vice-présidente – Dirigeante principale de l'information

**Allen F. Rubin**  
Vice-président – Exploitation

**Saul Schipper**  
Vice-président – Biens immobiliers

**Danielle Vallières**  
Vice-présidente – Approvisionnement global

**Richard Wait, CPA, CGA**  
Vice-président – Contrôleur

### BANNIÈRES

**Nadia Cerantola**  
Présidente – Reitmans

**Bruce MacKeracher**  
Vice-président – Reitmans

**Stefanie Ravenda**  
Vice-présidente – Reitmans

**Jacqueline Tardif**  
Vice-présidente – Reitmans

**Henry Fiederer**  
Président – Smart Set

**Cathy Cockerton**  
Vice-présidente – Smart Set

**Sylvain Forest**  
Vice-président – Smart Set

**Valérie Vedrines**  
Vice-présidente – Smart Set

**Jonathan Plens**  
Président – Thyme Maternité

**Sophie Gagnon**  
Vice-présidente – Thyme Maternité

**Roxane Liboiron**  
Vice-présidente – Thyme Maternité

**Walter Lamothe**  
Président – RW & CO.

**Jean-François Fortin**  
Vice-président – RW & CO.

**Alain Lessard**  
Vice-président – RW & CO.

**Rita McAdam**  
Vice-présidente – RW & CO.

**Jeff Ronald**  
Vice-président – RW & CO.

**Walter Lamothe**  
Président – Penningtons / Addition Elle

**Maria Bligouras**  
Vice-présidente – Penningtons

**Ginette Harnois**  
Vice-présidente – Penningtons

**Rhonda Sandler**  
Vice-présidente – Penningtons

**Richard Dumont**  
Vice-président – Addition Elle

**Roslyn Griner**  
Vice-présidente – Addition Elle

**Janice Leclerc**  
Vice-présidente – Addition Elle

# RENSEIGNEMENTS CORPORATIFS

## REITMANS (CANADA) LIMITÉE

### BUREAU DE L'ADMINISTRATION

250, rue Sauvé Ouest

Montréal, Québec H3L 1Z2

Téléphone : 514-384-1140

Télécopieur : 514-385-2669

Courrier électronique : [info@reitmans.com](mailto:info@reitmans.com)

Site Web de la société : [reitmans.ca](http://reitmans.ca)

### ADRESSE ENREGISTRÉE

3300 Highway #7 West, Suite 702

Vaughan, Ontario L4K 4M3

Téléphone : 905-761-2830

Télécopieur : 905-761-8922

### AGENT DES TRANSFERTS ET AGENT COMPTABLE DES REGISTRES

Services aux investisseurs Computershare Inc.

Montréal, Toronto, Calgary, Vancouver

### SYMBOLES BOURSIERS

#### LA BOURSE DE TORONTO

Actions ordinaires RET

Actions de catégorie A  
sans droit de vote RET.A





REITMANS SMART SET RW & CO. THYME PENNINGTONS ADDITION ELLE